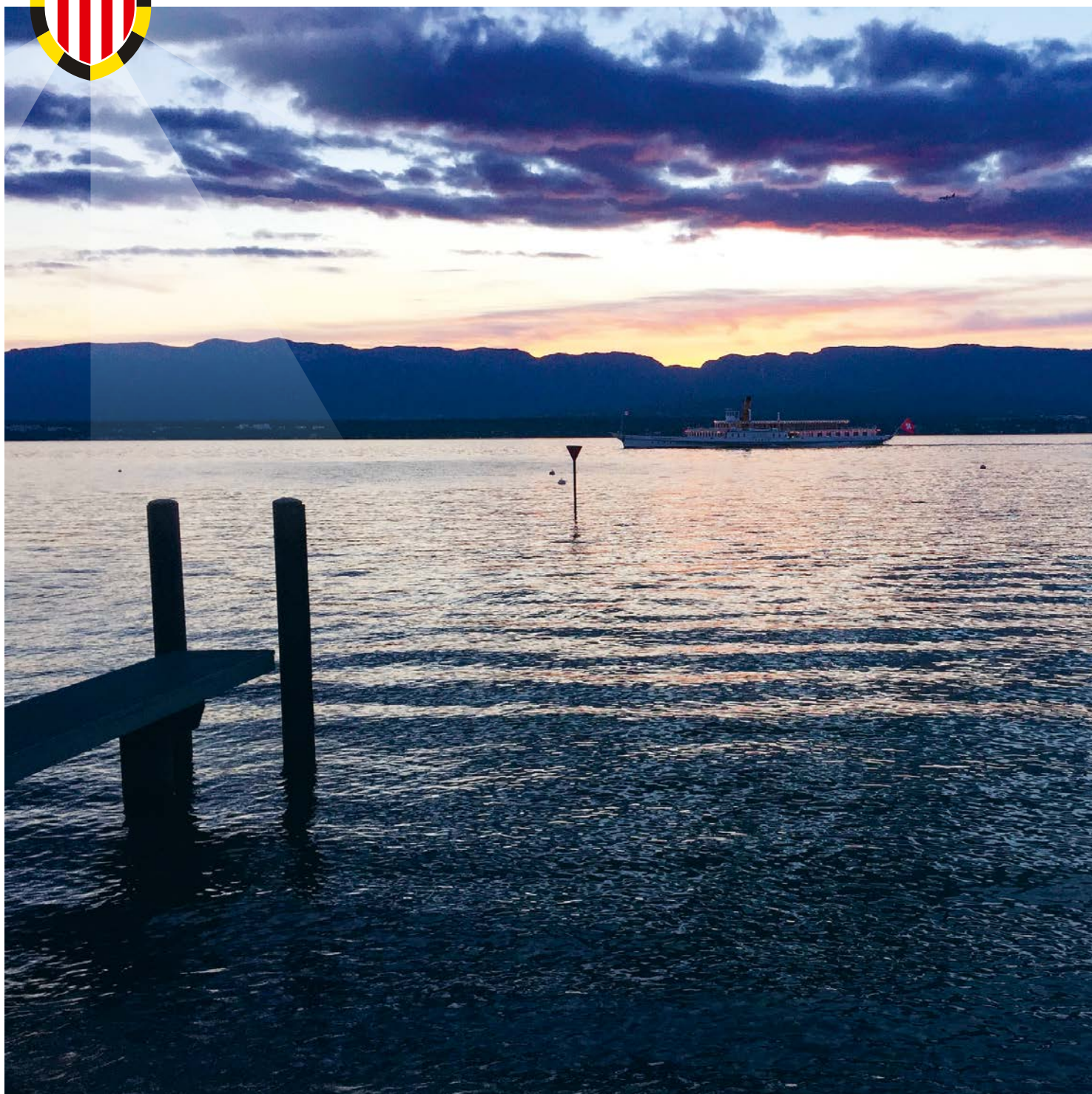




ANIÈRES



COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2017

TROISIÈME RAPPORT DE LA LÉGISLATURE 2015-2020



**MESDAMES LES CONSEILLÈRES MUNICIPALES,
MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,**

En application des prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nouvelle teneur dès le 1^{er} janvier 1985, j'ai l'honneur, avec mes Adjoints, de vous présenter et de soumettre à votre examen le troisième rapport administratif et financier de la période législative 2015-2020 sur l'activité des autorités municipales.

Nous saisissons cette occasion pour remercier ici toutes les personnes qui aident les autorités communales à remplir les tâches de plus en plus nombreuses et complexes dont elles ont la charge.

Antoine BARDE
Maire



SOMMAIRE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017 **4**

Autorités communales	6
Séances du Conseil municipal	9
Administration communale	15
Fondations communales	16
Groupement intercommunal	24
Etat civil intercommunal	27
Corps constitués	29
Votations – élections	35
Population	37
École	38
Bâtiments et aménagements	41
Autorisations de construire	45
Statistiques déchets	46
Entraide sociale	48
Manifestations communales	49
Mérite aniérois	58
Promotions civiques	59

RAPPORT FINANCIER 2017 **60**

Centimes additionnels communaux	62
Comptes du bilan	63
Comptes de fonctionnement	65
Tableaux financiers et rapport	76

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2017 **82**

Liste des sociétés	84
Rapports d'activités des sociétés	85



ANIÈRES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017





AUTORITÉS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

EXÉCUTIF

ANTOINE BARDE, MAIRE

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015,
Libéral CM – 01.06.2011-31.05.2015

CAROLINE BENBASSAT-DUFOUR, ADJOINTE

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015,
Libéral CM – 01.06.2003-
31.05.2011 / 01.11.2012-31.05.2015

PASCAL WASSMER, ADJOINT

Le Centre – dès le 01.06.2015,
Le Centre radical démocrate-chrétien
CM – 19.02.2013-31.05.2015

CONSEIL MUNICIPAL

**CORINNE ALHANKO-BAUER,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

Libéral – dès le 24.03.2009,
Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

**DENYSE BARBEZAT-FORNI,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

Anières différemment - dès 2003,
Ensemble pour Anières - dès le 01.06.2015

ELISABETH BERY, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

**PIERRE-YVES DECHEVRENS,
CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Centre radical démocrate-chrétien -
dès 2011, Le Centre – dès le 01.06.2015

PHILIPPE GAILLARD, CONSEILLER MUNICIPAL

Anières différemment - dès 2011,
Ensemble pour Anières - dès le 01.06.2015

YVES GUBELMANN, CONSEILLER MUNICIPAL

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

**CLAUDINE HENTSCH,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

Ensemble pour Anières - dès le
01.06.2015

JÉRÔME JACQUIER, CONSEILLER MUNICIPAL

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

**ANNE LEBOISSARD,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

PIERRE LINGJAERDE, CONSEILLER MUNICIPAL

Libéral - dès 2014
Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

ANITA PORDES, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

FLORENCE PULIDO, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Le Centre radical démocrate-chrétien -
dès 2007, Le Centre - dès le 01.06.2015

ROBERTA RANNI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Le Centre radical démocrate-chrétien -
dès 2011, Le Centre - dès le 01.06.2015

GIUSEPPE RICCIUTI, CONSEILLER MUNICIPAL

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

MONY SIMOS, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Libéral-Radical - dès le 24.02.2016

**ALEXANDRE SOUCAS,
CONSEILLER MUNICIPAL**

Libéral-Radical - dès le 26.01.2016

**JEAN-MARC THIERRIN,
CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Centre - dès le 01.06.2015

PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL 2016-2017

ANNE LEBOISSARD

Présidente – 01.06.2016-31.05.2017

CLAUDINE HENTSCH

Vice-présidente – 01.06.2016-
31.05.2017
Présidente – dès le 01.06.2017

YVES GUBELMANN

Vice-président – dès le 01.06.2017

DOMINIQUE LAZZARELLI

Secrétaire du Conseil municipal



RÉPARTITION DES FONCTIONS DE L'EXÉCUTIF

ANTOINE BARDE, MAIRE

Finances
Urbanisme et constructions

CAROLINE BENBASSAT-DUFOUR, ADJOINTE

Sociale, culture et loisirs
Urbanisme et constructions

PASCAL WASSMER, ADJOINT

Assainissement, routes, sécurité
et développement durable

STRUCTURE DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

PLR = libéraux radicaux
LC = le Centre
EPA = Ensemble pour Anières

	PARTI	NOM ET PRÉNOM
FINANCES		
Présidente	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse (2016-2017)
Vice-président	PLR	LINGJAERDE Pierre (2016-2017 / président 2017-2018)
Membres	PLR	GUBELMANN Yves
Exécutif: Antoine BARDE	EPA	HENTSCH Claudine
	PLR	LEBOISSARD Anne
	PLR	LINGJAERDE Pierre (président 2017-2018)
Procès-verbaliste: Eliane MONNIN	LC	RANNI Roberta
	PLR	RICCIUTI Giuseppe
	PLR	SIMOS Mony
	PLR	SOUCAS Alexandre
	LC	THIERRIN Jean-Marc (vice-président 2017-2018)
URBANISME ET CONSTRUCTIONS		
Président	EPA	GAILLARD Philippe (2016-2017)
Vice-président	PLR	SOUCAS Alexandre (2016-2017 / président 2017-2018)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Antoine BARDE, Caroline BENBASSAT	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves (vice-président 2017-2018)
	PLR	GUBELMANN Yves
Procès-verbaliste: Eliane MONNIN	PLR	JACQUIER Jérôme
	PLR	LEBOISSARD Anne
	PLR	LINGJAERDE Pierre
	LC	RANNI Roberta
	LC	THIERRIN Jean-Marc
ASSAINISSEMENT, ROUTES, SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE		
Président	PLR	RICCIUTI Giuseppe (2016-2017)
Vice-présidente	EPA	HENTSCH Claudine (2016-2017 / présidente 2017-2018)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Pascal WASSMER	PLR	BERY Elisabeth
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
	EPA	GAILLARD Philippe
Procès-verbaliste: Sylvie BIFFIGER	PLR	GUBELMANN Yves (vice-président 2017-2018)
	PLR	PORDES Anita
	LC	PULIDO Florence
	PLR	SOUCAS Alexandre
	LC	THIERRIN Jean-Marc



	PARTI	NOM ET PRÉNOM
SOCIALE, CULTURE ET LOISIRS		
Présidente	LC	RANNI Roberta (2016-2017)
Vice-présidente	PLR	PORDES Anita (2016-2017/présidente 2017-2018)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Caroline BENBASSAT	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	BERY Elisabeth
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Procès-verbaliste: Sylvie BIFFIGER	EPA	HENTSCH Claudine
	PLR	JACQUIER Jérôme
	PLR	LINGJAERDE Pierre
	LC	PULIDO Florence (vice-présidente 2017-2018)
	PLR	SIMOS Mony
AD HOC PLAN DIRECTEUR COMMUNAL PDCOM (14.03.17)		
Président	LC	THIERRIN Jean-Marc
Vice-président	PLR	JACQUIER Jérôme
Membres	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Exécutif: Antoine BARDE – Caroline BENBASSAT	PLR	BERY Elisabeth
	EPA	HENTSCH Claudine
	LC	PULIDO Florence
Procès-verbaliste: Lauriane GIREL	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	BERY Lisa
Groupe de concertation	LC	THIERRIN Jean-Marc
CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE COHERAN ET COMMISSIONS INTERCOMMUNALES		
CoHerAn + Culture, sports et loisirs	EPA	GAILLARD Philippe
CoHerAn + Culture, sports et loisirs	PLR	SOUCAS Alexandre
CoHerAn + Voirie et développement durable	LC	THIERRIN Jean-Marc
CoHerAn + Sécurité	PLR	JACQUIER Jérôme

NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	PARTI	NOM ET PRÉNOM
DÉLÉGUÉ AU FEU		
	PLR	LINGJAERDE Pierre
DÉLÉGUÉE NOCTAMBUS		
	LC	RANNI Roberta
DÉLÉGUÉE COMMUNES-ÉCOLE		
	PLR	BERY Elisabeth
DÉLÉGUÉES FONDATION LA T'ANIÈRES		
Bureau	LC	PULIDO Florence
Fondation	EPA	HENTSCH Claudine
Fondation	PLR	PORDES Anita
DÉLÉGUÉE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL L'ÎLE-AUX-MÔMES		
	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
DÉLÉGUÉE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ÉCOLES – CORSIER, HERMANCE, ANIÈRES, PRESINGE, GY, PRESINGE)		
	EPA	HENTSCH Claudine
DÉLÉGUÉ(E)S FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIÈRES POUR LE LOGEMENT		
	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	RICIUTTI Giuseppe
	LC	THIERRIN Jean-Marc

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux du Conseil municipal ne pouvant être retranscrits in extenso dans le compte rendu administratif et financier, nous vous rappelons qu'ils peuvent être consultés à la Mairie, sur rendez-vous (022 751 11 45) ou sur le site Internet de la commune d'Anièrès www.anieres.ch sous la rubrique « **Documents à télécharger – PVs CM Législature 2015 – 2020** ». En 2017, le Conseil municipal a siégé 10 fois. Ci-dessous, le résumé des points traités.

SÉANCE DU 17 JANVIER 2017

VISITE DES APPARTEMENTS 316-320,
route d'Hermance

**AUDITION DE MM. JEAN LERMIER ET
FRANÇOIS PASSARD** de la compagnie
Royal de luxe qui présentent le projet
du spectacle « La Saga des Géants ».

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2017

DÉLIBÉRATION N°48 Crédit
d'engagement pour les honoraires
d'ingénieur thermicien pour la
réalisation du Concept Énergétique
Territorial (CET): le Conseil municipal
décide à l'unanimité d'accepter
d'engager la société « ENERCORE »
pour les honoraires d'ingénieur
thermicien pour la réalisation du
Concept Énergétique Territorial
(CET), d'ouvrir à M. le Maire un
crédit d'engagement de TTC 24'000 F
auquel il faudra ajouter le montant
de TTC 17'000 F – au total TTC
41'000 F – relatif au crédit d'étude

pour les honoraires d'ingénieur conseil
pour de l'assistance au Maître de
l'Ouvrage – Délibération N° 39 du
14 juin 2016, d'autoriser le prélèvement
de cette somme sur les fonds propres
de la Commune, de comptabiliser ce
crédit d'engagement dans le compte
des investissements puis de le porter
au bilan de la commune d'Anièrès,
dans le patrimoine administratif et
d'amortir la dépense nette au moyen
de 5 annuités qui figureront au
budget de fonctionnement dès 2018 –
sous rubrique 08-331.

DÉLIBÉRATION N°49 Crédit budgétaire
supplémentaire pour une
subvention au spectacle « La Saga
des Géants » de la compagnie Royal
de luxe – Rubrique 30.00.365.00 –
Encouragement à la culture –
subventions diverses. Comptes de
fonctionnement 2017: le Conseil
municipal décide à l'unanimité
d'ouvrir à M. le Maire un crédit
budgétaire supplémentaire dans
le budget de fonctionnement 2017,
soit un montant de TTC 150'000 F
dans la rubrique 30.00.365.00
« Encouragement à la culture –
Subventions diverses », pour une
subvention au spectacle « La Saga
des Géants » de la Compagnie Royal
de luxe, de comptabiliser la dépense
nette prévue à l'article 1 dans le

compte de fonctionnement 2017 en
dépense supplémentaire – Rubrique
30.00.365.00 – « Encouragement à
la culture – Subventions diverses ».
Ce crédit budgétaire supplémentaire
devra être compensé par une économie
équivalente sur d'autres rubriques
de charges ou par des plus-values
escomptées aux revenus, voire par la
fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°50 Constitution d'une
réserve conjoncturelle et approbation
de son règlement: le Conseil municipal
décide à l'unanimité de créer un sous
compte de réserve conjoncturelle
au sein du compte de la fortune
nette, d'approuver le Règlement
relatif à la constitution d'une réserve
conjoncturelle de la commune
d'Anièrès, annexé et faisant partie
intégrante à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N°51 Crédit
d'engagement pour l'acquisition
de 3 appartements de 5 pièces et
1 de 4 pièces en PPE, avec places
de parking au 22-24, rue de
l'Aspergière – P 4681 / Plan RF 29:
le Conseil municipal décide à la
majorité d'autoriser M. le Maire
à acquérir les 3 appartements de
5 pièces et 1 de 4 pièces, avec places
de parking en PPE au 22-24, rue de
l'Aspergière à Anièrès, d'ouvrir à

M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 5'035'000 F pour l'acquisition de ces logements, auquel il faudra ajouter les frais d'acte et autres droits et déduire la participation du Fonds intercommunal pour le développement urbain, d'autoriser M. le Maire à contracter un emprunt à hauteur du montant du crédit d'engagement, soit au maximum à TTC 5'035'000 F, de comptabiliser la dépense prévue à l'article 2 directement à l'actif du bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier et de charger le Maire de procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

RÉSOLUTION N°4 Proposition de l'Etat-Major du corps des sapeurs-pompiers de la Commune d'accepter la mise à la retraite au 1^{er} janvier 2017 du Premier Lieutenant Pascal Pécaut: le Conseil municipal décide d'accepter, avec sincères remerciements pour les services rendus durant de longues années, la démission pour mise à la retraite au 1^{er} janvier 2017 du Premier Lieutenant Pascal Pécaut et d'inviter le Maire à communiquer cette décision au département de la sécurité et de l'économie (DES-OCPPAM).

SÉANCE DU 14 MARS 2017

CRÉATION D'UNE COMMISSION AD HOC « PLAN DIRECTEUR COMMUNAL – PDCOM »

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner les personnes ci-après comme membres la commission ad hoc « Plan directeur communal – PDCOM », à savoir, Denyse Barbezat-Forni, Elisabeth Bery, Claudine Hentsch, Jérôme Jacquier, Florence Pulido Et Jean-Marc Thierrin. La première réunion de la commission ad hoc PDCOM est fixée au 9 mai 2017.

MOTION – 008 « Pour une soirée publique d'information »: le Conseil municipal décide à la majorité de renvoyer cette motion à la commission « Finances » pour l'organisation, une fois par année, d'une soirée publique d'information à l'intention de ses habitants qui souhaitent découvrir, à travers la présentation de chaque membre de l'Exécutif, les projets d'importance de la Commune, en cours et à venir.

MOTION – 009 « Anières, une commune qui encourage l'activité sportive, artistique, culturelle et de loisirs de ses jeunes habitants »: le Conseil municipal

décide à l'unanimité de renvoyer à la commission « Sociale, culture et loisirs » l'étude pour l'éventuelle mise en place d'un « chèque pour l'encouragement aux activités sportives, artistiques, culturelles et de loisirs » en faveur de ses jeunes habitants.

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

DÉLIBÉRATION N°52A Crédit budgétaire supplémentaire 2017 de TTC 15'000 F – Rubrique 21.00.318.00 – Écoles publiques « Prestations de tiers » pour la mise en conformité de la scène du groupe scolaire et amélioration de l'éclairage: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des travaux visant à la mise en conformité de la scène du groupe scolaire et amélioration de l'éclairage, d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2017, soit un montant de TTC 15'000 F dans la rubrique 21.00.318.00 « Écoles publiques – Prestations de tiers », de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 2 dans le compte de fonctionnement 2017 en dépense supplémentaire – Rubrique 21.00.318.00 – « Écoles publiques – Prestations de tiers ». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette. M. le Maire indique que la clause d'urgence est demandée, afin de pouvoir effectuer les travaux avant l'été.

DÉLIBÉRATION N°52B Proposition relative à assortir de la clause d'urgence la délibération N° 2015-2020 D-052b, soit l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de TTC 15'000 F – Rubrique 21.00.318.00 – Écoles publiques « Prestations de tiers » pour la mise en conformité de la scène du groupe scolaire et amélioration de l'éclairage: le Conseil municipal décide à l'unanimité de munir de la clause d'urgence la délibération N° 2015-2020 D-052a, soit l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de TTC 15'000 F – Rubrique 21.00.318.00 – Écoles publiques « Prestations de tiers » pour la mise en conformité de la scène du groupe scolaire et amélioration de l'éclairage, vu que son exécution ne souffre d'aucun retard dû à un référendum.

DÉLIBÉRATION N°53 Crédit d'étude de TTC 600'000 F relatif à la mobilité et le stationnement, ainsi que la faisabilité de 3 parkings: Floris, RC d'Hermance, Salle communale: le Conseil municipal d'accepter l'engagement d'une étude relative à la mobilité et le stationnement, ainsi que la faisabilité de 3 parkings: parking couvert du Floris – Parcelle N° 4400/Plan RF 26 – privée communale; parking souterrain de la route cantonale d'Hermance – Parcelle N° 5616/Plan RF 26 – DP Cantonal – en cours de cession à la commune d'Anières; parking souterrain de la salle communale – Parcelle N° 5206/Plan RF 29 – privée communale, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 600'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune et de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier.

DÉLIBÉRATION N°54 Crédit d'investissement pour la rénovation et transformation du local du feu des pompiers sis parcelle N° 5572/RF 42 et création d'un hangar annexe pour les véhicules: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'engagement des travaux visant à la rénovation et transformation du bâtiment des pompiers sis parcelle N° 5572/RF 42 et création d'un hangar annexe pour les véhicules, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'investissement de TTC 1'100'000 F, auquel il convient d'ajouter le crédit d'étude de TTC 50'000 F selon la délibération N° 2015-2020 D – 035 du 14 juin 2016 « Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 50'000 F pour l'étude de la rénovation du local du feu, sis route de l'Hospice N° 6. Parcelle N° 5572/RF 42 », votée à l'unanimité et exécutoire à l'issue du délai référendaire au 2.9.2016, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif et d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2018 – sous rubrique 14.00.331.00.

DÉLIBÉRATION N°55 Crédit budgétaire supplémentaire 2017 de TTC 7'000 F – Rubrique 71.00.314.00 « Protection des eaux – Entretien des canalisations » – Pour la réparation par robotique



du chemisage endommagé sur le collecteur N° 280-415-U, de la chambre N° 280 à la chambre N° 422 au chemin de Bézaley : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des réparations par robotique du chemisage endommagé sur le collecteur N° 280-415-U, de la chambre N° 280 à la chambre N° 422 au chemin de Bézaley, d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2017, soit un montant de TTC 7'000 F dans la rubrique 71.00.314.00 « Protection des eaux – Entretien des canalisations », de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 2 dans le compte de fonctionnement 2017 en dépense supplémentaire – Rubrique 71.00.314.00 – « Protection des eaux – Entretien des canalisations ». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°56 relative à l'adoption du règlement visant à l'exploitation de systèmes de vidéosurveillance sur le territoire de la commune d'Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le règlement relatif à l'installation et à l'exploitation de systèmes de vidéosurveillance, LC 02 421, tel qu'il figure dans le document annexe qui fait partie intégrante de la présente délibération et de fixer l'entrée en vigueur au lendemain de l'échéance du délai référendaire.

SÉANCE DU 16 MAI 2017

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Claudine Hentsch, en qualité de Présidente du Conseil municipal.
M. Yves Gubelmann, en qualité de vice-Président du Conseil municipal.
Mme Dominique Lazzarelli, en qualité de secrétaire du Conseil municipal.
Présentation du projet du compte rendu administratif et financier 2016.

DÉLIBÉRATION N°57 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu financier de l'Exercice

2016, d'approuver le compte de fonctionnement 2016 pour un montant de 40'810'028.26 F aux charges et de 45'079'084.01 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 4'269'055.55 F, d'approuver le compte d'investissement 2016 pour un montant de 891'358.37 F aux dépenses et de 204'757.05 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 686'601.32 F, d'approuver le financement des investissements nets de 686'601.32 F par l'autofinancement à raison de 9'993'918.76 F au moyen de la somme de 5'724'863.01 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 4'269'055.75 F – l'excédent de financement des investissements s'élevant à 9'307'317.44 F -, d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 4'269'055.75 F représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2016, d'approuver le bilan au 31 décembre 2016, totalisant à l'actif un montant de 241'124'487.36 F qui se compose de :

- Patrimoine financier 201'976'673.12 F
- Patrimoine administratif 39'147'814.24 F

Et au passif un montant de 241'124'487.36 F qui se compose de :

- Créanciers divers 258'254.91 F
- Dettes à court, moyen et long termes 2'000'000.00 F
- Fonds divers 113'691.10 F
- Provisions 48'250'000.00 F
- Passifs transitoires 360'167.40 F

Engagement envers des

- Financements spéciaux 355'552.50 F
- Fortune nette 189'786'821.45 F

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2016 à 0.00 F.

DÉLIBÉRATION N°58 Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2016 et les moyens de les couvrir : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2016 pour un montant total de 13'209'129.80 F.

DÉLIBÉRATION N°59 Proposition du Maire relative à l'approbation du bouclage de crédits d'investissement et les moyens de les couvrir – 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité de prendre acte que l'excédent total des dépassements s'élève à 5'147.85 F et le total des économies réalisées à 541.55 F, d'accepter le bouclage du crédit d'investissement suivant comprenant

un dépassement pour un montant total de 5'147.85 F, soit :

5'147.85 F pour l'étude concernant le soutènement du talus côté sud sis au chemin du Nant d'Aisy, parcelle N°5631-dp communal N°6197, montant correspondant à des honoraires ; d'ouvrir le crédit complémentaire nécessaire de 5'147.85 F ; d'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.

DÉLIBÉRATION N°60 Proposition du Maire relative à l'approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » – Exercice 2016 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2016 de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » avec un montant de 16'147.25 F de charges et de 0.00 F de revenus, l'excédent de charges s'élevant à 16'147.25 F ; d'approuver la diminution de la fortune nette de 16'147.25 F ; d'approuver le bilan au 31 décembre 2016 totalisant tant à l'actif qu'au passif 5'024'507.63 F.

DÉLIBÉRATION N°61 Proposition du Maire relative à l'autorisation de mandater des organismes bancaires en vue de procéder à des placements financiers en Suisse et à l'étranger avec un plafond fixé à 20 millions : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à mandater des organismes bancaires en vue de procéder à des placements financiers en Suisse et à l'étranger à un plafond fixé à 20'000'000 F, d'autoriser le Maire et un de ses Adjoints à signer les contrats de gestion de fortune relatifs à ces placements financiers en Suisse et à l'étranger, conformément aux conditions générales.

DÉLIBÉRATION N°62 Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de TTC 280'000 F – Réalisation du PDCom d'Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement du mandat des experts pour l'accompagnement de la commission ad hoc PDCom, soit Mme Michèle Tranda et M. Pierre Feddersen pour la révision du Plan directeur communal datant de 2006, ainsi que M. Nicolas Ferraud de la société Oxalys pour l'étude paysagère et la production des plans et Acub Genève pour la modélisation du village

(maquette de l'existant, images de synthèse des nouveaux espaces urbains), d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 280'000 F, auquel il convient d'ajouter le montant de 40'000 F ayant fait l'objet de la délibération N° 2015-2020 D 25 du mardi 19 avril 2016, exécutoire le 6 juin 2016, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette, dès 2018, au moyen de 5 annuités conformément à l'article 40, alinéa 6, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017 (B 6 05.01), qui figureront au budget de fonctionnement, sous rubrique N° 331 « Amortissement des investissements du patrimoine administratif » de 2018 à 2022.

SÉANCE DU 13 JUIN 2017

DÉLIBÉRATION N°63 Annulation de la délibération N° 6: « Drogation de densité ou surface de plancher – Requête en autorisation de construire en cours – PJ Lac SA – Parcelles N°s 1179, 4885, 4833/Plan 31 – Route d'Hermance/Chemin des Avallons à Anières », approuvée à la majorité par le Conseil municipal en date du 8 décembre 2015: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'annulation de la délibération N° 6 « Drogation de densité ou surface de plancher – Requête en autorisation de construire en cours – PJ Lac SA – Parcelles N°s 1179, 4885, 4833/Plan 31 – Route d'Hermance/Chemin des Avallons à Anières », approuvée à la majorité par le Conseil municipal en date du 8 décembre 2015.

DÉLIBÉRATION N°64 Drogation au rapport de surface – Requête en autorisation de construire DD 107'883-1/2 PJ Lac SA (plans du 31 mars 2017) – Parcelles N°s 1179, 4885, 4833 /Plan 31 – Chemin des Avallons 15, 15A, route d'Hermance 284, 284A. Construction de quatre habitats groupés THPE (très haute performance énergétique) avec parkings souterrains: le Conseil municipal décide à la majorité de refuser son accord à l'octroi d'une dérogation au rapport de surfaces dans le cadre de la requête en autorisation de construire DD 107'883-1/PJ Lac SA

pour une construction en ordre contigu sur les parcelles N°s 1179, 4885, 4833/Plan 31 – Chemin des Avallons 15, 15A, route d'Hermance 284, 284A, prévoyant la construction de quatre habitats groupés THPE avec parkings souterrains avec un indice d'utilisation du sol de 58,53 % et d'indiquer au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, ainsi qu'à l'Exécutif communal que le Conseil municipal a décidé de refuser la dérogation au rapport de surfaces en raison du fait que le projet modifié ne comporte pas la constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la Commune entre la route d'Hermance et le chemin des Avallons, côté village d'Anières, nécessaire dans le cadre d'une telle densification du périmètre.

MOTION – 010: Pour une poursuite urgente des négociations avec les représentants de la Poste: le Conseil municipal à l'unanimité invite M. le Maire à poursuivre les discussions avec les représentants de la Poste et d'activer en cas de désaccord une procédure de conciliation auprès de la PostCom pour que cette dernière puisse rendre une recommandation comme stipulé dans l'art. 34 al.3 de l'ordonnance sur la poste, à se prononcer pour le maintien d'un service postal intégral (postal et tous les moyens de paiements).

RÉSOLUTION 005 Proposition du Maire en vue de solliciter le Conseil d'Etat à engager la procédure de modification des limites de zones visant à la création d'une zone sportive au chemin des Ambys à Anières en vue de l'aménagement d'un centre intercommunal de football – Parcelles N°s 5521 et 5522/Plan RF 42: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver dans son principe l'avant-projet de modification des limites de zones visant la création d'une zone sportive au chemin des Ambys à Anières en vue d'aménagement un centre intercommunal de football et invite le Maire à transmettre ledit avant-projet au Conseil d'Etat en vue d'engager sa procédure d'adoption.

RÉSOLUTION 006 Première mise à jour du Plan directeur cantonal « Genève 2030 »: le Conseil municipal décide à l'unanimité de préavisé défavorablement le projet de première mise à jour du Plan directeur cantonal « Genève 2030 » – même si la Commune relève avec satisfaction que le Plan directeur cantonal approuvé a pris en compte les éléments principaux qu'elle avait soulevé dans sa résolution

lors de la précédente consultation – , sous réserve de la prise en compte des remarques suivantes:

Urbanisation et mobilité

La Commune se réserve de pouvoir se prononcer sur l'impact du tracé définitif de la traversée du lac, en particulier en matière d'urbanisation et de mobilité. Comme déjà mentionné dans sa résolution N° 1 « Proposition de l'Exécutif relative au projet de schéma directeur cantonal "Genève 2030" et au projet de concept de Plan directeur cantonal "Genève 2030" – concept de l'aménagement cantonal » du 13 décembre 2011, les noyaux de raccordement devront être étudiés attentivement pour respecter les secteurs sensibles de la nature et des paysages.

S'agissant de la mobilité douce, elle ne doit pas seulement être renforcée dans le centre mais aussi et surtout sur les routes cantonales qui desservent le centre, en particulier par la création rapide de pistes cyclables sur les axes à trafic dense dans un souci de sécurisation et d'attractivité de ce type de mobilité.

Gestion des déchets de chantier minéraux

La mise à jour de la fiche D03 fait référence à l'adoption des plans de zone liés au Plan directeur des décharges contrôlées pour les matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME), plan qui doit encore être approuvé.

En revanche elle ne mentionne pas que le projet de Plan directeur, qui a passé le stade de l'enquête publique et a été soumis aux communes concernées par un site sur leur territoire, a été préavisé défavorablement sous la forme de résolutions communales qui devront être traitées avant l'adoption dudit plan.

Dans sa résolution N° 2 « Résolution du Conseil municipal relative au projet de Plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes – matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME) – site AL-1 Les Bracots Anières »

du 22 mars 2016, Anières a préavisé défavorablement ledit projet en raison de ses lacunes, s'agissant notamment:

- De l'absence d'informations sur le processus et les critères de sélection des sites retenus ainsi que l'absence de site retenus sur des terrains cantonaux et en zone forêt;
- Des opportunités de valorisation des matériaux d'excavation, soit sur chantier soit par l'utilisation de ces matériaux pour la construction



de remblais utiles, permettant de réduire ce type de déchets et conséquemment le nombre de décharges y relatives;

- Du manque de précisions sur les critères «SDA compatibles» lors de la restitution des sites à l'agriculture et sur l'impact de telles décharges sur les sols destinés à l'agriculture;
- De remarques liées au site retenu sur son territoire.

Gestion et valorisation des déchets

La mise à jour de la fiche D06 est incomplète. Certes, elle mentionne que la recherche du site adéquat pour l'entreposage futur des mâchefers prendra en compte les contraintes environnementales, mais elle omet de mentionner les exigences posées par la loi d'investissement votée par le Grand Conseil le 23 mars 2001 à ce sujet (L 8269).

En effet cette loi, qui ouvre un crédit d'étude visant à assurer les besoins futurs de stockage en décharge contrôlée bioactive, prévoit cumulativement la recherche d'un nouveau site et l'étude des nouvelles techniques permettant d'améliorer le traitement des mâchefers et autres résidus et leur recyclage, dans la perspective d'un développement durable.

Or, dans le cadre de la démarche définie dans la fiche D06 et de la liste des critères retenus pour l'identification de nouveaux sites de stockage, cette étude sur les techniques alternatives de recyclage et de réutilisation des déchets de mâchefers n'apparaît pas. Les communes concernées ont d'ailleurs relevé cette lacune importante et demandé que cette exigence soit remplie par le canton.

Enfin, si les communes concernées par un potentiel futur site de stockage ont bien participé à la démarche précitée, en contribuant à l'identification et à la catégorisation des critères de comparaison des sites potentiels, elles se sont toutefois retirées du groupe de travail, considérant qu'il appartenait aux services spécialisés du Canton de procéder à l'étape suivante, soit à la pondération des critères dans le but de classer les différents sites potentiels puis d'opérer une sélection finale.

RÉSOLUTION 007 Proposition de l'Etat-Major du corps des sapeurs-pompiers de la Commune d'accepter la nomination du lieutenant Alain Savoy au grade de 1^{er} lieutenant dès le 1^{er} juillet 2017: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter, avec

sincères félicitations, la nomination du lieutenant Alain Savoy de la Compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières, au grade de 1^{er} lieutenant dès le 1^{er} juillet 2017 et invite le Maire à communiquer cette décision au département de la sécurité et de l'économie (DES-OCPPAM).

RÉSOLUTION 008 Résolution du Conseil municipal relative à la démission au 31 juillet 2017 du Capitaine Louis Boldrini, commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune d'Anières depuis 2012: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter, avec sincères remerciements pour les services rendus durant de longues années au sein de la Compagnie et comme Commandant depuis le 1^{er} juillet 2012, la démission au 31 juillet 2017 du Capitaine Louis Boldrini et invite le Maire à communiquer cette décision au département de la sécurité et de l'économie (DES-OCPPAM).

RÉSOLUTION 009 Résolution du Conseil municipal relative à la proposition de l'Etat-Major du corps des sapeurs-pompiers de la Commune d'accepter la nomination du lieutenant Fabrizio Maggiotto à la fonction de chef de corps ad intérim de la Compagnie des sapeurs-pompiers, dès le 1^{er} août 2017: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter, avec sincères félicitations, la nomination du lieutenant Fabrizio Maggiotto à la fonction de chef de corps ad intérim de la Compagnie des sapeurs-pompiers, dès le 1^{er} août 2017 et invite le Maire à communiquer cette décision au département de la sécurité et de l'économie (DES-OCPPAM).

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2017

NOMINATION des Présidents-e-s et vice-Président-e-s des locaux de vote pour 2018.

DÉLIBÉRATION N°65 Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 540'000 F destiné au financement d'un mandat d'études parallèles (MEP) concernant le futur développement de la parcelle agricole enclavée N° 5057/ Plan RF 27, propriété de la famille Gavillet, et qui fait l'objet d'une procédure de déclassement en zone de développement 4B (PL 11697): le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'engager le financement

d'un mandat d'études parallèles concernant le futur développement de la parcelle agricole enclavée N° 5057/ Plan RF 27, propriété de la famille Gavillet, faisant l'objet d'une procédure de déclassement en zone de développement 4 B (PL 11697), d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 540'000 F pour le financement d'un mandat d'études parallèles concernant le futur développement de la parcelle agricole enclavée N° 5057/ Plan RF 27, propriété de la famille Gavillet, faisant l'objet d'une procédure de déclassement en zone de développement 4 B (PL 11697), d'autoriser le prélèvement de cette somme de TTC 540'000 F sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement de ces études dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif.

En cas de non réalisation du développement de la parcelle agricole enclavée N° 5057/ Plan RF 27, propriété de la famille Gavillet, et qui fait l'objet d'une procédure de déclassement en zone de développement 4B (PL 11697), le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ce crédit d'études de TTC 540'000 F.

DÉLIBÉRATION N°66 Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 150'000 F destiné aux honoraires d'ingénieurs spécialisés en chauffage pour l'étude d'un réseau de chauffage à distance (CAD) sur la commune d'Anières: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'engager l'étude d'un réseau de chauffage à distance sur la commune d'Anières et le mandat d'ingénieurs spécialisés en chauffage selon SIA 108, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 150'000 F auquel il faudra ajouter le montant de TTC 17'000 F (délibération N° 39 du 14 juin 2016) et de TTC 24'000 F (délibération N° 48 du 21 février 2017) – au total TTC 41'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme de TTC 150'000 F sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement de ces études dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif.

En cas de non réalisation du Concept Énergétique Territorial (CET) et du Chauffage A Distance (CAD), le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de ces trois crédits d'études, qui se montent au total à TTC 191'000 F.

DÉLIBÉRATION N°67 Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 210'000 F destiné à la rénovation du chemin des Ambys et à l'aménagement d'un cheminement piétonnier: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des travaux de réfection du chemin des Ambys et l'aménagement d'un cheminement piétonnier. Parcelle N° 4834 – dp communaux/Plan RF 18, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 210'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif et d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2019 – En fonction 6150 (MCH2).

MOTION – 011 Pour une reprise des négociations avec M. Jacques Bachofen, afin d'encourager une offre de partenariat équilibré entre celui-ci et la commune d'Anières: le Conseil municipal refuse à la majorité l'entrée en matière sur la motion «Pour une reprise des négociations avec M. Jacques Bachofen afin d'encourager une offre de partenariat équilibré entre celui-ci et la commune d'Anières».

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2017

RÉSOLUTION 010 Résolution du Conseil municipal relative à la révision partielle du Plan directeur des chemins de randonnée pédestre. N° 2016-1: le Conseil municipal décide à l'unanimité de préavis favorablement le projet de révision partielle du Plan directeur des chemins de randonnée pédestre de juin 2017. Plan N° 2016-1.

RÉSOLUTION 011 Résolution du Conseil municipal relative à la décision de l'Assemblée Générale de l'Association des Communes Genevoises du 20 septembre 2017 concernant la subvention de TTC 330'000 F, prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône: le Conseil municipal décide à la majorité de **s'opposer** à la décision de l'Assemblée Générale de l'Association

des Communes Genevoises du 20 septembre 2017, relative à la subvention de TTC 330'000 F prélevée sur le budget d'investissement du Fonds Intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône.

PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL DU PROJET DE BUDGET 2018.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N°68 Proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2018, au taux des centimes additionnels: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget de fonctionnement 2018 pour un montant de 29'824'345 F aux charges et de 29'948'375 F aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 124'030 F.

Cet excédent de revenus total présumé se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de 1'031'130 F et résultat extraordinaire de – 907'100 F.

De fixer le taux des centimes additionnels pour 2018 à 33 centimes.

DÉLIBÉRATION N°69 Proposition du Maire relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018: le Conseil municipal décide à la majorité de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018 à 100%.

DÉLIBÉRATION N°70 Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 876'300 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit de TTC 876'300 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements, de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements – rubrique 0290.00.5620.00, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif – sous la rubrique 0290.00.14620.00 «subventions d'investissements versées à des

communes ou à des établissements qu'elles financent en commun», d'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 0290.00.36602.00 dès 2019 et d'autoriser le Maire à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné au point n°1.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N°71 Proposition du Maire relative à la dérogation de surface – Requête en autorisation de construire DD 107'883-1/2 PJ Lac SA (plans du 31 octobre 2017) – Parcelles N°s 1179, 4885, 4833 /Plan 31 – Chemin des Avallons 15, 15A, route d'Hermance 284, 284A. Construction de quatre habitats groupés THPE (très haute performance énergétique) avec parkings souterrains et annulation de la délibération N° 64 du 13 juin 2017: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'annulation de la délibération N° 64 «Dérogation de densité ou surface de plancher – Requête en autorisation de construire en cours – PJ Lac SA – Parcelles N°s 1179, 4885, 4833/Plan 31 – Route d'Hermance/Chemin des Avallons à Anières», approuvée à la majorité par le Conseil municipal en date du 13 juin 2017 et d'accepter de donner son accord à l'octroi d'une dérogation au rapport de surfaces dans le cadre de la requête en autorisation de construire DD 107'883-1/PJ Lac SA pour une construction en ordre contigu sur les parcelles N°s 1179, 4885, 4833 /Plan 31 – Chemin des Avallons 15, 15A, route d'Hermance 284, 284A, prévoyant la construction de quatre habitats groupés THPE avec parkings souterrains avec un indice d'utilisation du sol de 58,53 % sur la base des plans datés du 31 octobre 2017.

MOTION – 006 Création d'une Fan Zone à Anières pour le Mondial 2018: la motion relative à la mise en place d'une Fan Zone à l'occasion du Mondial de football 2018 à Anières est retirée.

ADMINISTRATION COMMUNALE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

En 2017, le personnel communal s'est acquitté de ses tâches, avec ses compétences respectives, à la plus grande satisfaction de l'Exécutif communal.

EFFECTIF AU 31.12.2017

ADMINISTRATION

Mme Dominique LAZZARELLI
Co-secrétaire générale

Mme Chantal BORDIER
Co-secrétaire générale
(à temps partiel 80%)

Mme Marie DUBREUCQ
Comptabilité

Mme Marcela APOTHELOZ
Communication – Galerie – CMNet
(à temps partiel 60%)

Mme Christine CHEVALLIER
Manifestations – Cimetière
(à temps partiel 75%)

Mme Sophie HODEL
Réception

Mme Delphine MARECHAL
Réception
(à temps partiel 80%)

URBANISME ET PROJETS

Mme Anne BOSSHARD
Responsable
(à temps partiel 80%)

SERVICE TECHNIQUE

M. Mathieu DARDEL
Responsable

M. Henri BECQWORT
Collaborateur – jusqu'au 30 juin 2017

M. Fernando LOPES
Collaborateur

M. Didier MOREL-VULLIEZ
Collaborateur

M. Marco PULIDO
Collaborateur

M. Danho ADIELOU
Collaborateur

M. Laurent HAON
Collaborateur – dès le 1^{er} décembre 2017



SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

Les premières coopérations en matière de voirie concernaient la collecte des déchets, avec un contrat commun permettant une synergie des jours de levées, une réduction du nombre de véhicules et des coûts et l'acquisition de matériel commun.

L'objectif d'un Service technique intercommunal est de pouvoir bénéficier des ressources des trois communes en matière de voirie et de conciergerie, ce en valorisant et en mettant en avant les compétences de chaque collaborateur.

Cette collaboration a pris un nouvel essor par le biais de conventions entre les trois communes visant à harmoniser les prestations, et dans le futur, à rationaliser les coûts grâce notamment à la mutualisation des achats.

Lors de la Conférence intercommunale de CoHerAn du 17 mai 2017, le Service technique intercommunal a été constitué avec un responsable, un responsable adjoint, 7 collaborateurs au sein de la voirie et 6 collaborateurs pour la conciergerie.

Les mandats suivants sont également confiés à ce service unifié :

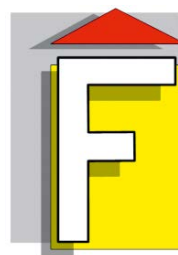
- Entretien des espaces verts
- Entretien des bâtiments communaux
- Entretien du réseau secondaire
- Entretien du réseau routier
- Fauchage différencié
- Gestion creuse des tombes et cimetières
- Aide à l'organisation des manifestations
- Piquet conciergerie (suivi des locations)

FONDATIIONS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIÈRES POUR LE LOGEMENT

Par Antoine Barde, Président de la Fondation de la
commune d'Anières pour le logement



PROPRIÉTÉ DE L'ASTURAL

En 2017, les membres de la
Fondation de la commune d'Anières
pour le logement se sont réunis
à deux reprises.

Une 1^{re} fois, le 18 janvier 2017
pour visiter le bâtiment de l'Astural
que la Fondation souhaite acquérir.

Le but de cette visite était de se faire
une opinion sur sa réaffectation en
étant rénové ou démoli.

Une 2^e fois, le 12 avril 2017.

Les membres du Conseil de Fondation
ont conclu, après la visite du
18 janvier 2018 et des discussions,
que rien ne justifiait le maintien de
ce bâtiment, si ce n'est son cachet.
Il a été donc privilégié la création du
plus grand nombre de logements dans
ce choix de démolir complètement
le bâtiment.

Lors de cette séance, les membres du
Conseil de Fondation ont également
voté pour accepter d'acquérir ce
bâtiment pour un montant de
2'415'000 F, en vue de sa démolition et
reconstruction de logements dont la
typologie est encore à définir
(Ndlr: l'acte notarié a été signé à
l'étude de Me Pierre-Xavier Knoepfli
le 31 janvier 2018).



Bâtiment de l'Astural – Photos 2017



**duchosal berney**

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de

**Fondation de la commune d'Anières pour le logement
Anières**

duchosal berney sa

rue du nant 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 234 92 00
f 058 234 92 11

duchosalberney.ch

Mesdames, Messieurs,

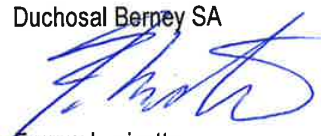
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement pour l'exercice arrêté au 31 décembre.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation al notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les ex légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme re de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les co annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions: opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des docu disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destin détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure q comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

Duchosal Berney SA


Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Genève, le 1^{er} mars 2018
FL/GC/17Z056/A6

Annexe : comptes annuels



Fondation de la commune d'Anières pour le logement

Bilan au 31 décembre 2017

Actif

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>Actif circulant</u>	CHF	CHF
<u>Liquidités</u>		
Banque Crédit Suisse	2'499'891.40	2'499'974.80
Banque CLER	2'519'405.28	2'524'532.83
Total de l'Actif	5'019'296.68	5'024'507.63

Passif

Fonds étrangers

Capitaux Propres

Capital de dotation	5'100'000.00	5'100'000.00
Résultat reporté	(75'492.37)	(59'345.12)
Résultat de l'exercice	(5'210.95)	(16'147.25)
Total des Capitaux Propres	5'019'296.68	5'024'507.63
Total du Passif	5'019'296.68	5'024'507.63

**Fondation de la commune d'Anières pour le logement****Compte de résultat 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	(1er janvier au 31 décembre)	(1er janvier au 31 décembre)
	CHF	CHF
<u>Produits d'exploitation</u>		
Produits financiers	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
 <u>Charges d'exploitation</u>		
Frais d'administration	540.00	1'883.75
Jetons de présence	2'175.00	8'497.00
Honoraires juridiques	0.00	2'773.85
Honoraires comptabilité et révision	2'322.00	2'106.00
Autres frais	30.55	679.75
Frais financiers	<u>143.40</u>	<u>206.90</u>
Total des charges d'exploitation	<u>5'210.95</u>	<u>16'147.25</u>
 Résultat de l'exercice	<u><u>(5'210.95)</u></u>	<u><u>(16'147.25)</u></u>



FONDATION LA T'ANIÈRES POUR LA PETITE ENFANCE

Rapport de la Fondation la T'Anières pour la petite enfance de l'année 2017, présenté par Mme Florence Pulido, Membre du Bureau et Membre du Conseil de Fondation.



L'EVE DÉCLOISONNÉ

Pour cette année à la T'Anières, plusieurs formules d'accueil ont été mises en place pour les enfants.

Tout d'abord, la prestation repas pour les enfants fréquentant l'EVE décloisonné, qui était en phase de test sur 2 jours en 2016, a été augmentée à 4 jours par semaine, vu l'enthousiasme et la demande des parents.

L'inscription pour le matin et l'après-midi a été ouverte pour autant que l'enfant ne prenne pas de repas à midi. Le résultat des observations pour les enfants qui viennent le matin

et l'après-midi est qu'ils sont souvent fatigués car ils n'ont pas la possibilité de faire une sieste (qui est encore primordiale à leur âge) entre 12h et 14h. Du coup un coin de détente a été organisé afin que les enfants puissent avoir un moment de tranquillité mais sans dormir car la T'Anières n'est pas équipée pour leur faire faire la sieste, et ce n'est pas non plus le but de l'établissement étant donné que ce n'est pas une crèche. Certaines familles entendent ces remarques de la part des éducatrices mais d'autres un peu moins. Ce qui ramène toujours la même question : l'enfant est-il au centre ?

Le Bureau a réfléchi sur ce point et a décidé de mettre des priorités lors des prochaines inscriptions pour les enfants qui viendraient toute la journée. Les enfants plus âgés seront inscrits en priorité pour une journée entière. Et puis la question d'offrir une prise en charge plus souple et plus « à la carte » s'est également posée si la T'Anières veut garder un bon taux d'occupation sur les prochaines années.

Le taux de remplissage pour l'EVE décloisonné était de :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	23	23	21	23	24
Repas	9	10		10	9
Après-midi	10	6		6	9/12

LA GDTP

Aucun changement n'a été fait au niveau des horaires.

Le taux de remplissage de la GDTP était de :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	6	9	4	7	6

Pour la GDTP, il y a 7 enfants d'Anières, 3 d'Hermance et 6 hors commune.

Chez les petits, 1 enfant bénéficie d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) avec un réseau et un suivi important et il y en a 2 chez les grands. Une bonne confiance s'est installée entre les parents et l'équipe éducative et les enfants sont tout à fait intégrés dans les différentes activités.

LA VIE À LA T'ANIÈRES

Les enfants ont pu profiter d'un nouveau mobilier extérieur comme des modules de mouvement, un bac de transvasage à eau et puis ils se sont également occupés des plantations des bacs à fleurs.

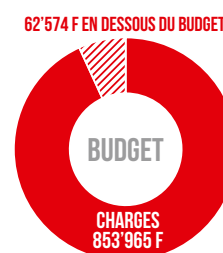
Plusieurs sorties et activités ont été organisées tout au long de l'année comme des ateliers cuisine, une visite au local des pompiers, une visite du local de la voirie, la visite de l'école d'Anières et la course d'école au jardin botanique pour les plus grands.

Les fêtes comme l'Escalade et Noël ont également été célébrées pour tous les enfants et bien sûr la fête des promotions, tant attendue et préparée par les enfants eux-mêmes, a clos cette année en beauté !

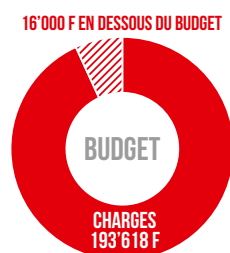
L'institution est toujours un établissement formateur avec plusieurs aides et stagiaires, et les éducatrices ont participé également à plusieurs formations.

LES COMPTES 2017

Le total des charges s'élève à 853'965 F soit 62'574 F en dessous du budget.



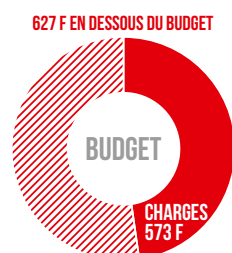
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION



Les comptes s'élèvent à 193'618 F, ce sont 16'000 F en dessous du budget. Ce non dépensé est dû :

- au site internet (5'200 F) qui s'est fait sur un autre exercice ;
- au mobilier (5'000 F) ;
- aux frais divers (3'800 F) ;
- aux frais généraux (2'800 F) ;
- aux charges d'entretien du bâtiment (1'600 F) ;
- et à l'entretien des espaces extérieurs (3'500 F) qui est dû au changement de contrat avec un nouveau prestataire.

CHARGES HORS EXPLOITATION

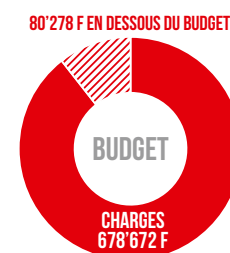


Les comptes s'élèvent à 573 F et 1'200 F avait été budgétisés.

Concernant les Écolages et contributions extérieures, les comptes 2017 s'élèvent à 18'000 F au-dessous du budget. Ce qui est dû à :

- un bénéfice de 19'000 F en raison du taux d'occupation plus important ;
- un remboursement de 3'600 F en raison d'un montant en trop versé à la caisse de pension ;
- et une dépense de 5'000 F pour la subvention de l'AIPE.

SUBVENTION DE LA COMMUNE



Les comptes s'élèvent à 678'672 F au lieu des 758'950 F prévus au budget. Ce sont 80'000 F en espèces en moins dû à 60'000 F de frais en moins 20'000 F de recettes supplémentaires. Et les 105'000 F en nature qui représentent le loyer. Étant donné que le bâtiment appartient à la Commune, la Fondation ne verse pas de loyer proprement dit à la Commune, d'où la notion de « nature ».

Toute l'équipe éducative de la T'Anières reste, au fil des années, une équipe fidèle, engagée et motivée, à la plus grande satisfaction des parents. Il est important de le souligner et de les remercier car c'est en partie grâce à cette équipe, que la T'Anières peut rester une institution importante et nécessaire sur notre Commune.



R A P P O R T

de l'Organe de révision
au Conseil de Fondation

Exercice 2017

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de LA FONDATION LA T'ANIERES pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 12 avril 2018
OZY/PPH/vgr

OZ SOCIETE FIDUCIAIRE SARL



Olivier ZYSSET
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé ASR



Phonesanook PHENGRASAMY
Réviseur agréé ASR

**BILAN**

au 31 décembre

2017
(en CHF)2016
(en CHF)**ACTIF****ACTIF circulant**

77'353.17

49'605.69

Liquidités et titres

60'341.67

30'666.94

Débiteurs

15'534.00

16'649.25

Actifs transitoires

1'477.50

1'700.00

Autres créances

0.00

589.50

TOTAL DE L'ACTIF

77'353.17

49'605.69

PASSIF**DETTES A COURT TERME**

67'353.17

39'605.69

Créanciers

7'493.00

7'136.37

Autres dettes

1'755.40

0.00

Commune d'Anières

39'331.27

13'002.82

Passifs transitoires

18'773.50

19'466.50

FONDS PROPRES

10'000.00

10'000.00

Capital initial

10'000.00

10'000.00

Bénéfice reporté

0.00

0.00

Bénéfice/Perte exercice

0.00

0.00

TOTAL DU PASSIF

77'353.17

49'605.69

COMPTE D'EXPLOITATION2017
(en CHF)2016
(en CHF)

Taxes d'inscription

2'689.00

2'735.50

Ecolage

165'890.75

162'812.50

Subventions

577'339.05

543'290.47

Autres produits

3'613.50

4'225.17

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

749'532.30

713'063.64

Charges de personnel

-637'856.68

-599'590.82

Charges animation et matériel

-21'917.95

-18'231.77

Autres charges d'exploitation

-88'618.12

-90'720.30

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION

-748'392.75

-708'542.89

Produits et charges financières

-572.50

-930.15

Produits et charges extraordinaires

-567.05

-3'326.55

RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS

0.00

264.05

Impôts

0.00

-264.05

RESULTAT DE L'EXERCICE

0.00

0.00

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

Rapport de la commission Groupement intercommunal de l'île-aux-Mômes
Séance du jeudi 15 mars 2018 à Collonge-Bellerive par
Mme Corinne Alhanko-Bauer, Déléguée.

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR UNE CRÈCHE INTERCOMMUNALE « L'ÎLE-AUX-MÔMES »

Monsieur Philippe Thorens, président, a tout d'abord invité les membres du Conseil à observer une minute de silence en mémoire de Madame Danielle Chrétien, membre du Conseil, décédée le 13 février 2018.

Puis, le Président informe de la décision de réorganiser la Direction de la Crèche, sachant que Madame Anne Etienne Nagy quitte son poste pour rejoindre la Direction de Pop et Poppa.

Désormais, c'est Madame Carin Sprecher qui assumera le poste de Directrice dès le mois d'août 2018, et Mesdames Christelle Taris et Dorothée Niess celui de vice-Directrices. Toutes deux ont été éducatrices à l'Île-aux-Mômes.

Cela représentera un poste de 185% à la Direction, le SASAG a donné son accord.

SITUATION DES COMPTES 2017 POP ET POPPA L'ÎLE AUX MÔMES

Au niveau total des charges, on se trouve à 122'678 F au-dessous du budget (56'093 F au-dessous du budget pour le montant des RH et 66'585 F au-dessous du budget pour le total des charges d'exploitation). En ce qui concerne les recettes pour Pop et Poppa, il y a un excédent de recettes supplémentaires de 62'681 F.

Pour le GICI, la situation est de 93'209 F au-dessus du budget, une partie de cette somme s'explique par des amortissements à hauteur de 44'966 F et la proposition du bureau de faire des amortissements complémentaires par anticipation pour un montant de 39'231 F. Le bonus 2017 se monte à 93'209 F. La subvention par place est de 21'911 F, au lieu des 22'882 F budgétés.

Monsieur Philippe Thorens lit ensuite le rapport de révision de la Fiduciaire Global Audit Services SA, Genève (états financiers au 31 décembre 2017).

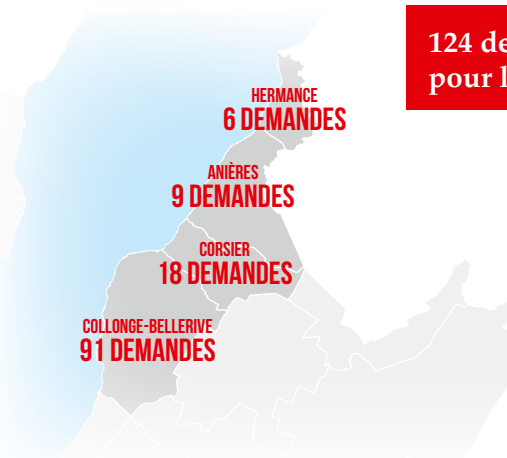
Après avoir accepté par vote de procéder aux amortissements anticipés comme présenté dans les comptes, il est voté, à l'unanimité, la redistribution aux communes, proportionnellement au nombre de places attribuées, de l'excédent de recettes de 93'208 F. Puis, les comptes sont approuvés, à l'unanimité.

INFORMATION SUR LE NOMBRE D'ENFANTS EN LISTE D'ATTENTE ET ÉCHANGES SUR LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE

Il y a 124 demandes de places pour la prochaine rentrée, surtout pour la catégorie d'âge 0-2 ans; ces demandes viennent des 4 communes.

Quand on sait qu'il faut d'abord accepter les enfants des fratries, cela signifie que 80-90 enfants n'auront pas de place à la rentrée.

Pour rappel, actuellement 130 enfants occupent les 96 places de la Crèche.



124 demandes de places pour la prochaine rentrée

Puis, Monsieur Philippe Thorens fait un tour de table auprès de l'Exécutif de chaque commune, pour savoir ce qui était ressorti après discussion en commission sociale, comme il avait été demandé lors de la précédente séance :

HERMANCE

Mme N. Belenger-Brechet d'Hermance dit qu'il y a eu visite de la Crèche mais que malgré cela, l'intérêt pour une crèche (trop coûteuse) n'est pas grand. Madame Karin Bruchez-Gilberto, Maire, ajoute que le sujet a été abordé au Conseil municipal, sachant que la population d'Hermance augmentera sensiblement ces prochaines années.

ANIÈRES

Madame C. Benbassat informe qu'il n'y a pas de grands projets immobiliers à Anières, contrairement aux autres communes, que la Commune est ouverte à la réflexion et qu'elle souhaite rester dans l'intercommunalité.

J'ajoute que les membres de la commission sont conscients qu'il faut augmenter l'offre d'accueil.

CORSIER

M. E. Anselmetti explique qu'en raison de nombreuses constructions et projets immobiliers à Corsier, il y a un réel besoin d'augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance, il informe de la création d'une commission ad hoc pour la révision du Plan directeur cantonal. Le Maire attend une réponse suite à une demande de dérogation pour des locaux situés dans le complexe de Prés-Grange.

COLLONGE-BELLERIVE

A Collonge-Bellerive, une motion d'un parti politique demandant que soit augmenté le nombre de places de crèche est passée en commission sociale et celle-ci est entrée en matière. L'école de la Passerelle ayant demandé une résiliation de bail pour août 2018, la commune de Collonge-Bellerive veut investiguer quelles seraient les possibilités d'utiliser cette école pour créer de nouvelles places de crèche. Le bâtiment n'aurait peut-être pas l'autorisation d'être démoli (inscription à l'inventaire, malgré le projet d'intérêt public), la Commune va par conséquent étudier avec le SASAG et la direction de Pop et Poppa les possibilités offertes par le bâtiment.

IL Y AURAIT DONC 2 OPTIONS À INVESTIGUER : CELLE DANS LE BÂTIMENT DE LA PASSERELLE À VÉSENAZ ET CELLE DANS LES LOCAUX DE PRÉS-GRANGE À CORSIER.

VIE DE LA CRÈCHE

Il y a eu une inspection du SCAV (service de la consommation) le 18.1.2018 qui a constaté certains points à améliorer.

Il y a aussi eu une inspection du SASAG qui a fait un très bon rapport.

Les différentes applications informatiques de la Crèche fonctionnent bien.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des parents et a obtenu une moyenne de 8/10, mais pour Madame Karin Bruchez-Gilberto, le Bureau aurait dû être mis au courant de cette enquête.

La prochaine séance du Conseil du Groupement de la Crèche aura lieu le 11 octobre 2018 à 19h à Corsier.

ÉTAT CIVIL INTERCOMMUNAL

Groupement Etat Civil Intercommunal 2017 par Laurence Grosclaude,
Officier de l'état civil, Responsable de l'arrondissement.

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vérenaz.

LES ÉVÉNEMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS ONT EU LIEU SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT EN 2017

- **112 DOSSIERS** de demande de mariage ont été déposés, soit:
 - 42 demandes de fiancés de nationalité suisse;
 - 52 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère;
 - 18 demandes de fiancés de nationalité étrangère.
- **2082 ACTES** ont été délivrés.
- **417 PERSONNES** ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

CÉLÉBRATIONS DE MARIAGE DANS UNE MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT

- **102 MARIAGES** ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil;
- **46 MARIAGES** ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil;
- **31 MARIAGES** ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la Mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

NATURALISATIONS : NOUVELLE PROCÉDURE

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2017, **190 DOSSIERS** en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 303 personnes.

En 2017, 256 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement

	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2017, 29 personnes suisses ont acquis l'origines de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition de droit de cité
Anières	25	3	Anières	4
Choulex	10	2	Choulex	0
Collonge-Bellerive	68	6	Collonge-Bellerive	3
Cologny	55	11	Cologny	14
Corsier	15	2	Corsier	3
Gy	0	2	Gy	0
Hermance	9	5	Hermance	0
Meinier	14	0	Meinier	0
Vaudœuvres	24	5	Vaudœuvres	5
TOTAL	220	36		29

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité d'Anières.

	Naissances		Reconnaissances		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour cause d'incapacités***	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Anières	0	0	5	4	4	3	0	0	1	2	6	7	0	2
Choulex	0	0	1	2	10	3	1	2	1	1	3	1	1	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	9	46	22	0	2	8	4	465	426	4	0
Cologny	1	0	11	7	45	65	0	1	4	1	21	30	5	9
Corsier	1	1	2	3	8	2	0	0	0	1	3	2	0	2
Gy	0	0	0	1	1	2	0	0	1	0	0	0	0	0
Hermance	0	0	2	2	23	17	0	0	0	1	10	5	0	1
Meinier	0	0	3	5	7	6	0	0	1	1	3	3	3	1
Vaudœuvres	0	0	2	3	52	59	0	1	1	2	7	10	3	3
Autres**			9	9					4	3				1
TOTAL	2	1	44	45	196	179	1	6	21	16	518	484	16	19

*Déclarations de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

CORPS CONSTITUÉS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

SERVICE DU FEU

Rapport d'activités 2017 des sapeurs-pompiers d'Anières
par Chef de Corps a.i. It Fabrizio Maggiotto.



Mesdames, Messieurs, être incorporé dans une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires n'est pas une sinécure. C'est faire preuve d'ouverture d'esprit, d'engagement dans la société, de civisme envers sa communauté. C'est aussi intégrer une équipe jeune, dynamique et motivée, qui répond présent lorsque l'on a besoin d'elle.

Intégrer la compagnie d'Anières, c'est aussi faire partie d'une « famille » sur qui vous pouvez compter et qui ne rechigne jamais à aider un de ses membres qui en a besoin.

C'est aussi apprendre quantité de choses qui peuvent être utiles dans la vie courante lors de formations générales ou spécialisées. (Formation premiers-secours – maniement de la tronçonneuse – sécurité lors de travail en hauteur – dangers de l'électricité, etc.).

En 2017, les 16 sapeurs et la sapeuse de la compagnie ont accompli 1849 heures de travail, réparties en exercices (656 h), cours (309 h), gardes de préservation (268 h), entretien des locaux et matériel (266 h), administratif (312 h) et interventions (38 h, certes peu nombreuses, mais prouvant bien l'efficacité de la prévention!).

En cours d'année, nous avons enregistré la démission du Capitaine Louis Boldrini. Suite à ce désistement, le Premier-Lieutenant Alain Savoy, renonce à son droit à la retraite, ainsi que l'appointé Didier Morel-Vulliez, et continuent pour une période d'une année supplémentaire. La reprise provisoire du Commandement sera assurée par le lieutenant Fabrizio Maggiotto.



A nouveau, par leur engagement, les officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers de la Compagnie d'Anières ont prouvé leur sens du civisme dans le cadre des interventions et de leur participation aux activités communales.
L'Exécutif tient à les remercier très sincèrement.

**EN 2017, LA COMPAGNIE A EFFECTUÉ « OFFICIELLEMENT »
1'849 HEURES.**

LISTE DES MEMBRES DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS D'ANIÈRES – CP 11

Capitaine	BOLDRINI Louis	jusqu'au 31 juillet 2017
Lieutenant - Commandant a.i.	MAGGIOTTO Fabrizio	dès le 1 ^{er} août 2017
Premier-lieutenant	PECAUT Pascal	jusqu'au 30 juin 2017
Premier-lieutenant	SAVOY Alain	dès le 1 ^{er} juillet 2017
Sergent-Major	CHAPOTAT Christophe	
Fourrier	STOJANOVIC Dragan	
Caporal	CHENAUX Grégory	
Caporal	PECAUT Vincent	
Appointé	CORREIA Manuel	
Appointé	MOREL-VULLIEZ Didier	
Sapeur	ADIELOU Danho	
Sapeur	ASCHERI Cyane	
Sapeur	DECHEVRENS Loïc	
Sapeur	DERUAZ Bernard	
Sapeur	PIGULEAC Igor	
Sapeur	PULIDO Marco	
Sapeur	RGUIAA Achref	
Sapeur	TITONE Thibault	
Sapeur	WOLF Guillaume	
Aspirant	MARTIN Harry	démission au 8 mai 2017



POLICE MUNICIPALE

Rapport administratif 2017 de la police municipale par Denis Mégevand, Sergent-major, Chef de poste.



NOUVEAUTÉS

Afin de donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle et retrouver les racines d'une îlotière proche de la population qu'elle affectionne tout particulièrement, Mme Claudia Gajda a décidé rejoindre l'équipe de la police municipale. Avant de la rejoindre, elle a travaillé au sein du corps de police municipale de la Ville de Genève puis celui de la commune de Thônex.

Ainsi depuis le 1^{er} mai 2017, le poste de police municipale, dont les compétences s'étendent sur les communes de Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Gy, Meinier et Choulex, est donc composé de six APM, d'un contrôleur du stationnement et de deux patrouilleurs scolaires.



Police municipale
Chemin du Vieux-Vésénaz 35
1222 Vésénaz
T 022 752 52 52
apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public du lundi
au vendredi de 8h00 à 12h00.

ACTIVITÉS

Les actions avec le poste de la police cantonale de la Pallanterie mises sur pied et renforcées en 2016 continuent à un rythme régulier. Les deux corps respectifs organisent en commun des contrôles de circulation, des patrouilles pédestres, à vélo ou motorisée, des séances de transmission d'informations, des séances avec les autorités communales et des actions dans les classes primaires de 8P. Il faut relever à nouveau l'excellente collaboration entre eux dans un esprit respectueux des compétences de chacun.

La police municipale a été sollicitée pour l'encadrement de plusieurs manifestations telles que le Marathon de Genève le 7 mai, la manifestation sportive Courir pour aider à Meinier, le 20 mai, la Vogue de Gy, le 27 mai, la fête des promotions, le festival de Bellerive, le traditionnel 1^{er} août, la journée de la Sécurité à Hermance, le 16 septembre, la Saga des Géants, les 29 et 30 septembre, l'entraînement de la course de l'Escalade à Anières, le dimanche 22 octobre et la commémoration de l'Escalade. A noter la suppression du traditionnel Slow Up.

Suite à l'octroi des nouvelles compétences dévolues à la police municipale, il a été constaté dans l'ensemble des polices municipales une augmentation des tâches administratives au détriment du travail de proximité qui, pour rappel, est la mission première fixée par la loi sur les agents de la police municipale. Toutefois, il faut souligner que la petite et moyenne criminalité est en baisse dans notre région qui bénéficie ainsi d'une bonne qualité de vie. **Malheureusement pour les victimes de cambriolage ou de tentative de cambriolage, ce sera toujours celui de trop.**

Les incivilités les plus fréquentes qui ont été relevées concernent des infractions à la loi sur les chiens (déjections non ramassées, chiens errant, accès dans les cultures, non port de la laisse). Dans le cas des chiens errants qui sont interceptés, il est fréquent que le détenteur ne puisse pas être atteint et, par conséquent, le canidé est amené par la police municipale à la fourrière cantonale située à Collex. Les dépôts sauvages d'encombrants sont en augmentation, malgré les tournées de ramassage organisées par les communes ainsi que les feux de déchets qui sont interdits en regard de la loi sur la gestion des déchets.

Il faut relever le travail du contrôleur du stationnement qui, par ses contrôles réguliers, permet un renouvellement des véhicules stationnés dans les zones à durée limitée et évite les abus ainsi que les véhicules tampons. De plus, par sa présence sur le terrain, il est une source d'informations pour la police municipale et a également la tâche de procéder au contrôle de la taille des haies.

Les chefs de poste des 17 communes se réunissent en séance une fois par mois pour assurer entre eux une bonne coordination et assurer la transmission d'informations. Elle a également pour but de maintenir et développer les bonnes relations avec les autorités communales, cantonales, fédérales, de veiller à maintenir la dignité de la fonction, d'établir entre ses membres des liens de solidarité, de maintenir et améliorer les conditions de la corporation, d'évaluer et de définir les besoins en matière de formation de base et continue des APM.



QUELQUES CHIFFRES

- **34 PATROUILLES MIXTES**
(pédestre – cycliste – motorisée)
avec le poste de la Pallanterie
- **151 SÉANCES**
avec les partenaires (mairie, police cantonale, police municipale)
- **45 MANIFESTATIONS**
(sécurité de proximité et gestion de la circulation)
- **73 PATROUILLES NOCTURNES**
(jusqu'à 23 heures pendant la période hivernale et 24 heures lors de la période estivale)
- **30 CONTRÔLES DE CIRCULATION**
- **30 PATROUILLES EN WEEK-END**
(samedi et exceptionnellement le dimanche)
- **3'832 AMENDES D'ORDRES DÉLIVRÉES**
(Anières 350, Choulex 207, Collonge-Bellerive 2'191, Corsier 304, Gy 54, Hermance 431, Meinier 295)



Nous terminerons ce rapport avec une citation de Marcel Sicot
« Je n'ai jamais prétendu être un super-policier et je n'en connais aucun. Je ne connais que des hommes plus ou moins doués, plus ou moins psychologues, mais tous aimant leur métier, avec le souci du bien public. »

PROTECTION CIVILE

Rapport Annuel ORPC Lac 2017



NOTRE MISSION

Consiste à protéger la population et ses bases d'existence en cas de catastrophe, en situation d'urgence et en cas de conflit armé. Elle poursuit la stratégie de la « sécurité par la coopération » selon la politique de sécurité fédérale, et qui s'ouvre à un éventail de services.





LES TRAVAUX ET COURS DE RÉPÉTITION, DE FÉVRIER À NOVEMBRE

- Dans le domaine **Protection et d'Assistance**, la poursuite du contrôle périodique d'abris, totalisant 210 abris privés, soit 3'068 places protégées et la mise à jour du **plan d'attribution**, disponible dans les communes, permettant de donner une place d'abri à chaque habitant.
- **Test des sirènes** selon l'ordonnance de l'alerte et la transmission de l'alarme à la population, pour la diffusion de consigne de comportement, au moyen du système Polyalert, complété par le portail Alertswiss (www.alertswiss.ch) et les medias.
- **Inspection cantonale** du secteur **Télématique** ayant permis l'évaluation satisfaisante des moyens de transmission, des installations, du matériel et la documentation.
- Contrôle des **Constructions** d'abris communaux, destinées à l'hébergement de fortune lors de catastrophes et des situations d'urgence, afin d'assurer leur maintien de la valeur. Par ailleurs, certaines constructions, dites d'Attente, ont également été utilisées à des fins civiles, comme dortoirs pour des événements associatifs.
- Mise à jour de l'inventaire du **Matériel** et test des nouveaux engins acquis par l'intermédiaire de l'Office Cantonal de la Protection de la Population (l'OCPAM).
- Tenue de l'inventaire et de la documentation pour le domaine de la **Protection des Biens Culturels**.
- Mise en conformité du stockage des pastilles d'iode selon les normes cantonales et le concept d'intervention par la **Protection Atomique Biologique et Chimique**.
- Acquisition des connaissances en matière de:
 - Technique de prélèvement d'échantillons au sol**, utile en cas de contamination, en vue de l'analyse de substances polluantes, suivie d'un exercice terrain.
 - Gestion de la Circulation Routière**, en situation complexe, ayant le nom de « multiplicateur » selon le jargon de la Gendarmerie.
 - Travail d'aménagement du chemin pédestre ainsi que déplacement d'arbres encombrants au **Vallon d'Hermance** par des **Pionniers et Forces rapidement engageables** et **Démolition** d'une bâtisse en zone urbaine à Vésenaz.



NOS ENGAGEMENTS

Se composent d'engagements en cas de catastrophe ou de situation d'urgence, des travaux de remise en état et d'interventions en faveur de la collectivité. Une palette variée qui a permis à l'organisme de protection civile ORPC Lac d'être présent en 2017 sur divers fronts, tels que :

- **Renfort de la police** en janvier, pour une intervention dans le cadre de la conférence internationale au sujet du règlement de paix entre Chypre et la Turquie, Opération nommée **Aphrodite**.
- **Courses du Genève Marathon pour l'UNICEF** en mai, pour la sécurisation du parcours et l'assistance à la population. Cette édition a rassemblé environ 18'000 coureurs du monde entier, amateurs et professionnels.
- **Participation à la Saga des Géants** fin septembre et début octobre, événement exceptionnel et de grande envergure tenu à Genève, avec l'arrivée de la troupe du théâtre Royal de Luxe de Toulouse, conduisant deux Géantes, la Grand-Mère et la petite fille, pour assurer la régulation du trafic aux carrefours désignés par la police et la disponibilité des axes de dégagement.



- **Présence à la Journée de la Sécurité** en septembre, sur les quais à Hermance suite à l'appel des Autorités communales de CoHerAn, pour des démonstrations de matériel et des techniques de travail en collaboration avec le Sauvetage du Lac, les sapeurs-pompiers, les Samaritains, la police cantonale et autres spécialistes de la sécurité.



Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection Civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunal de l'ORPC Lac :
Chemin des Rayes 3
CP 231
1222 Vérenaz
T 022 840 44 98
orpclac@collonge-bellerive.ch

- **Entraînement de la Course de l'Escalade** à Anières en octobre encadré par l'équipe du Stade Genève Athlétisme, pour la sécurité des routes suivies, la 40^e édition de la Course en décembre, afin d'assurer la régulation du passage des spectateurs et leur sécurité, aux emplacements désignés par les organisateurs.

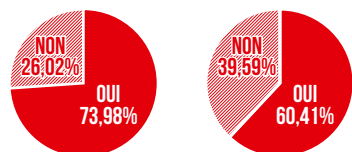
VOTATIONS ÉLECTIONS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

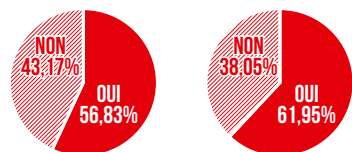
12 FÉVRIER 2017

OBJETS FÉDÉRAUX

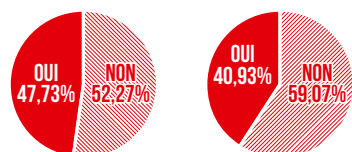
Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération ?



Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération ?



Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III) ?



Électeurs inscrits au 31.12.2017 – Commune d'Anières

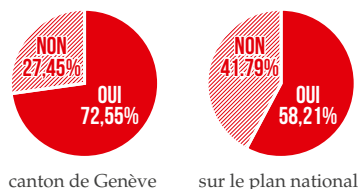
EN MATIÈRE FÉDÉRALE ET CANTONALE : 616 HOMMES, 701 FEMMES SOIT 1'317.

Local de vote : salle communale – accès depuis la route de la Côte-d'Or

21 MAI 2017

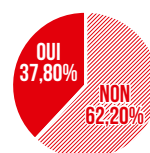
OBJET FÉDÉRAL

Acceptez-vous la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne) ?

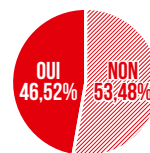


OBJETS CANTONAUX

Acceptez-vous l'initiative populaire 158 « Pour la valorisation et l'agrandissement de la Maison Internationale des Associations » ?



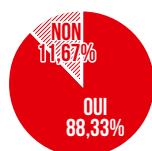
Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) (H 1 55 – 11805), du 23 septembre 2016 ?



24 SEPTEMBRE 2017

OBJETS FÉDÉRAUX

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire ?
(Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », qui a été retirée) ?

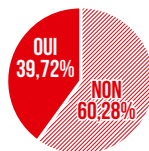


canton de Genève

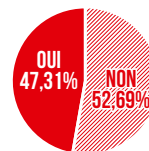


sur le plan national

Acceptez-vous la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 ?



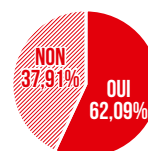
canton de Genève



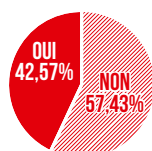
sur le plan national

OBJET CANTONAL

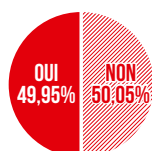
Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-Ge) (Renforçons les droits populaires) (11917), du 24 février 2017 ?



Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée ?



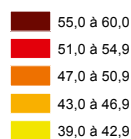
canton de Genève



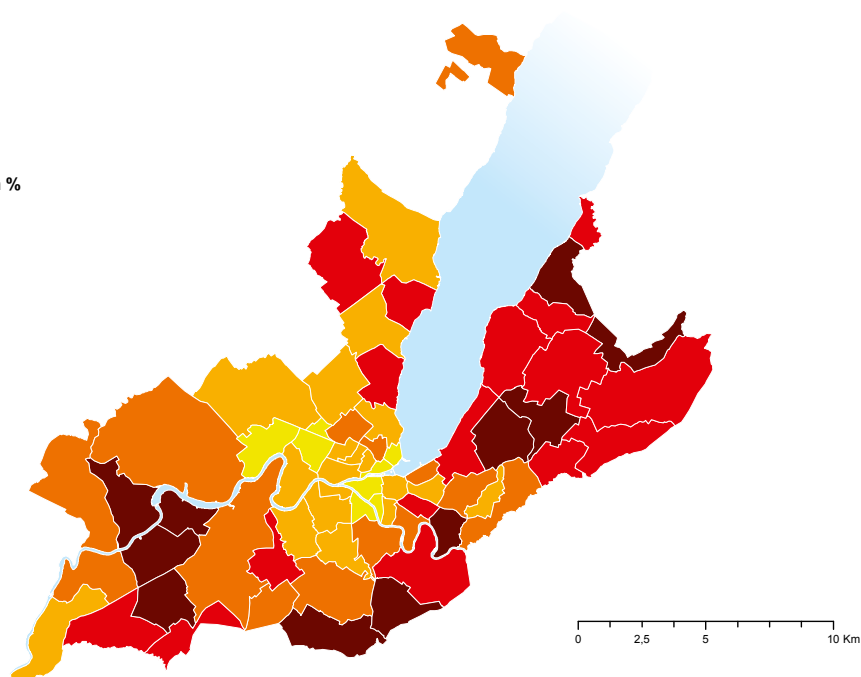
sur le plan national

TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES CANTON DE GENÈVE, PAR ARRONDISSEMENT ÉLECTORAL, EN 2017

Taux de participation, en %



Total canton : 47,2



(1) Moyenne des taux de participation aux scrutins du 12 février, 21 mai et 21 septembre 2017.
Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat - Statistique de la participation électorale • Fond de carte : DMO

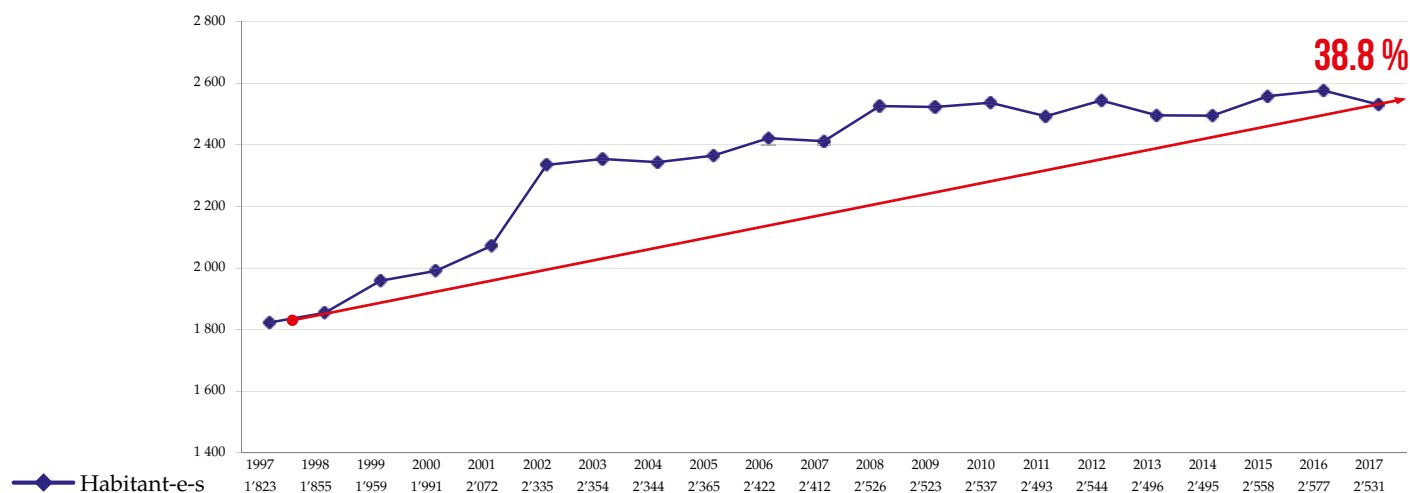
© OCSTAT 2018 / C17_03_08_2017



POPULATION

Surface totale, en hectare (source: SEMO)	386
Population résidente nombre d'habitants à fin 2017	2'531
Densité (habitants au km ²), situation à fin 2017	656
Date de création	1858

PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE SUR 20 ANS SITUATION 31.12.2017



POPULATION RÉSIDENTE SELON L'ORIGINE ET LE SEXE SITUATION À FIN DÉCEMBRE 2017

Commune	SUISSES			ÉTRANGERS			TOTAL			%	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes	Étrangers
Anières – lac	291	310	601	105	94	199	396	404	800	50.5	24.9
Anières – Hutins	176	199	375	96	96	192	272	295	567	52.0	33.9
Chevrens	57	70	127	16	11	27	73	81	154	52.6	17.5
Anières – douane	40	31	71	134	134	268	174	165	339	48.7	79.1
Anières – village	224	256	480	112	79	191	336	335	671	49.9	28.5
ANIÈRES	788	866	1'654	463	414	877	1'251	1'280	2'531	50.6	34.7



ANIÈRES

ÉCOLE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

Établissement Anières – Corsier – Hermance – Gy – Jussy – Presinge
Mme Nicole ELLIOTT, Directrice
Mme Claire DINICHERT, maîtresse adjointe à la direction de l'établissement
Mme Priscilla MOCELLIN, maîtresse adjointe pour l'école d'Anières

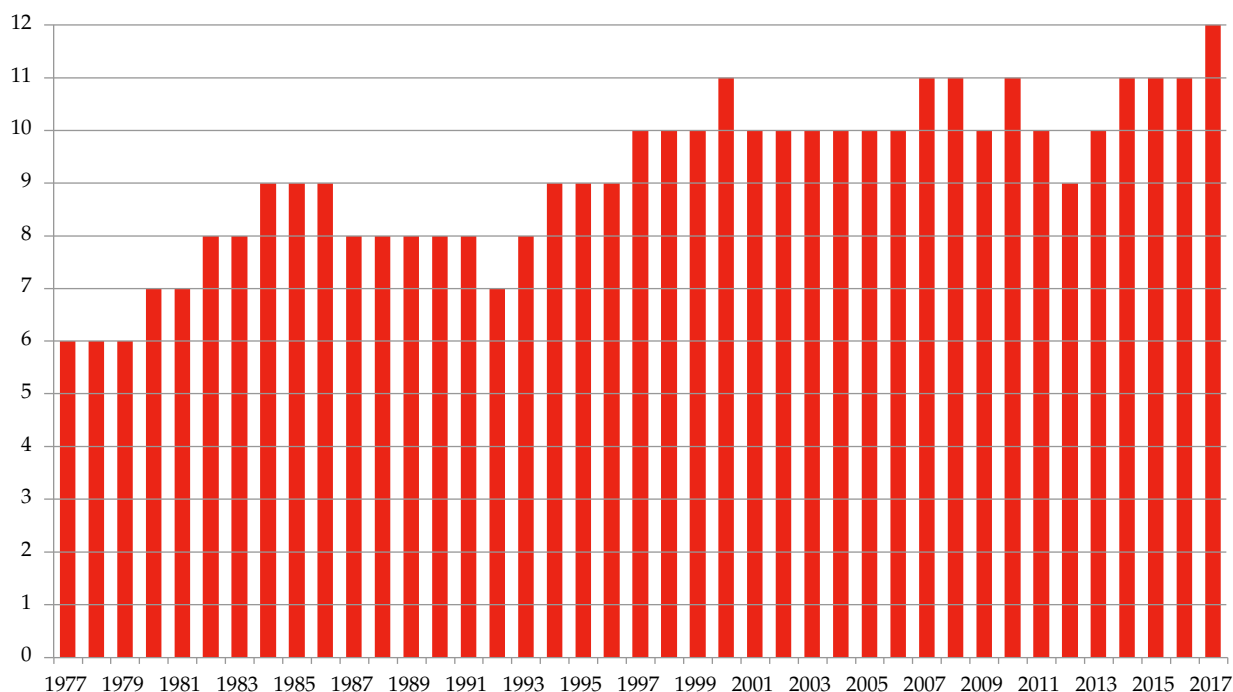
INSTRUCTION PUBLIQUE

L'EFFECTIF DE NOTRE ÉCOLE ÉTAIT AU 31 DÉCEMBRE 2017 DE 211 ÉLÈVES DONT VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA RÉPARTITION.

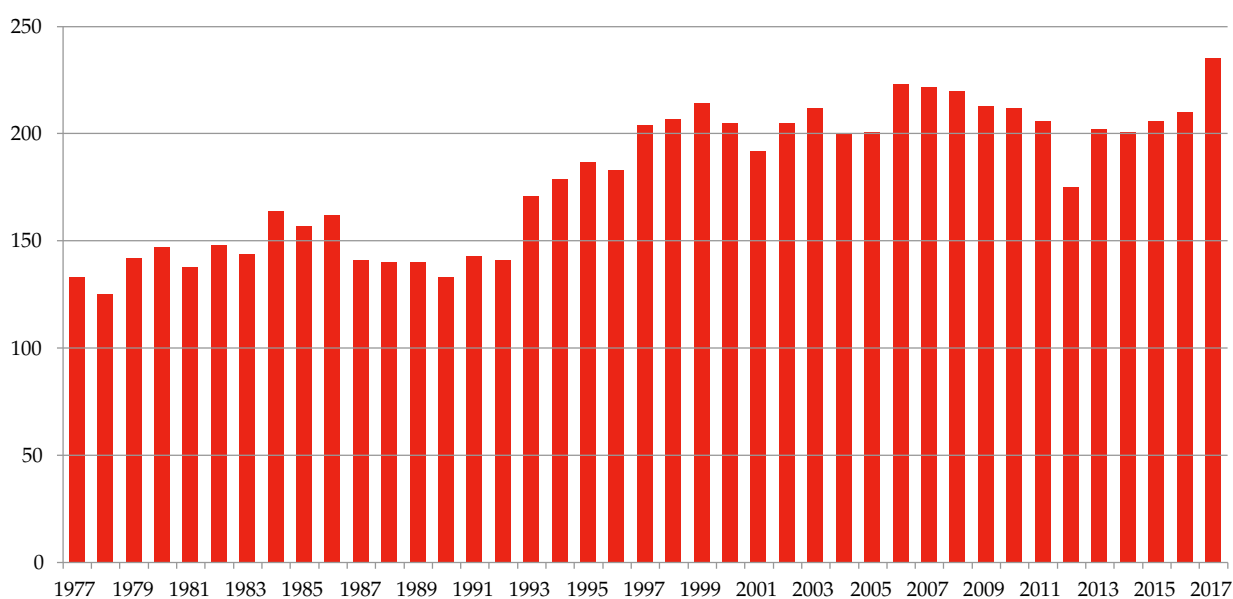
Classe de	Degré	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Étrangers	Total
Mme P. Mocellin	1P	9	13	7	3	12	22
Mme C. Pilger	1P	4	8	5	1	6	12
	2P	7	3	6	0	4	10
Mme M. Giardini	2P	5	6	6	1	4	11
	3P	6	7	4	2	7	13
Mme Ch. Harrison	3P	3	10	1	5	7	13
	4P	5	4	5	2	2	9
Mme C. Bach	4P	14	9	13	3	7	23
Mme A. Psarofaghis	5P	5	6	5	1	5	11
	6P	6	3	5	0	4	9
Mme I. Cabral	5P	5	4	3	1	5	9
	6P	4	7	6	2	3	11
Mme P. Téreygeol	6P	6	4	4	1	5	10
	7P	4	2	3	0	3	6
Mme K. Angiolini	7P	4	14	9	3	6	18
Mme I. Rochat	8P	14	10	9	5	10	24
Mme A. Kobel	CLACC	5	6	0	0	11	11
Mme S. De Brouhns	CLACC	5	6	0	0	11	11
TOTAUX		111	122	91	30	112	211
TOTAUX EN POURCENTAGE		52.61%	57.82%	43.13%	14.22%	53.08%	100%



NOMBRE DE CLASSES DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1977 À 2017

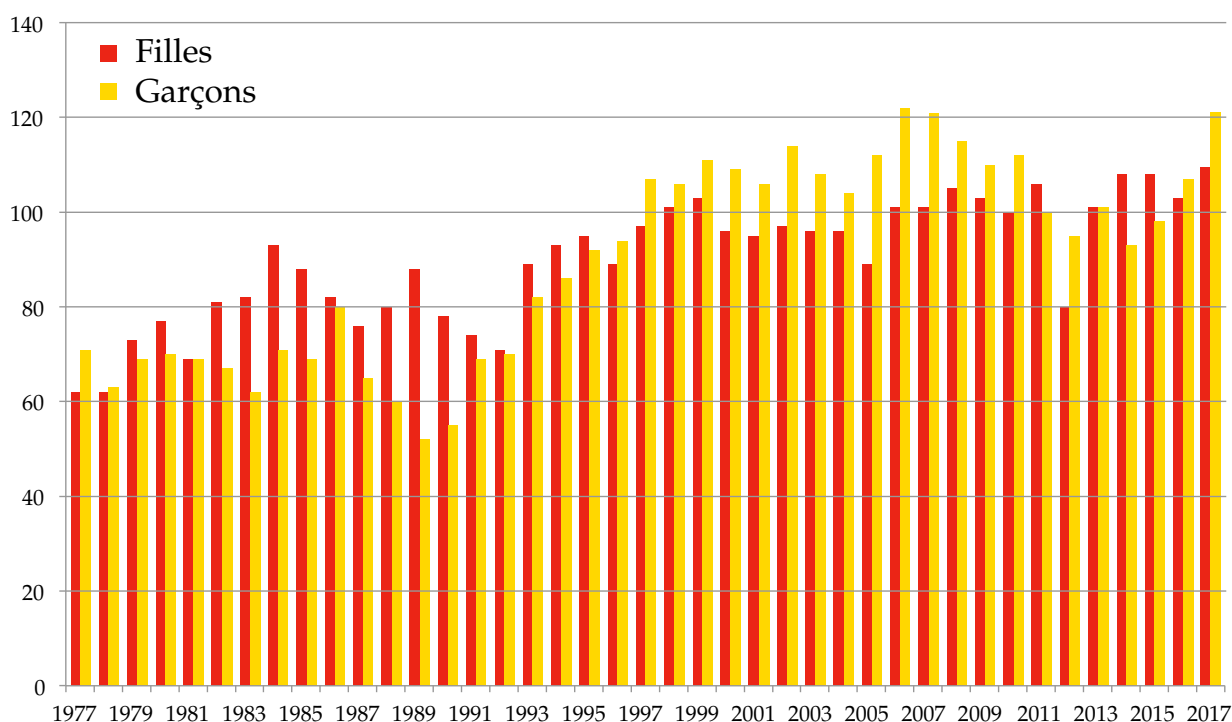


PROGRESSION DU NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1977 À 2017

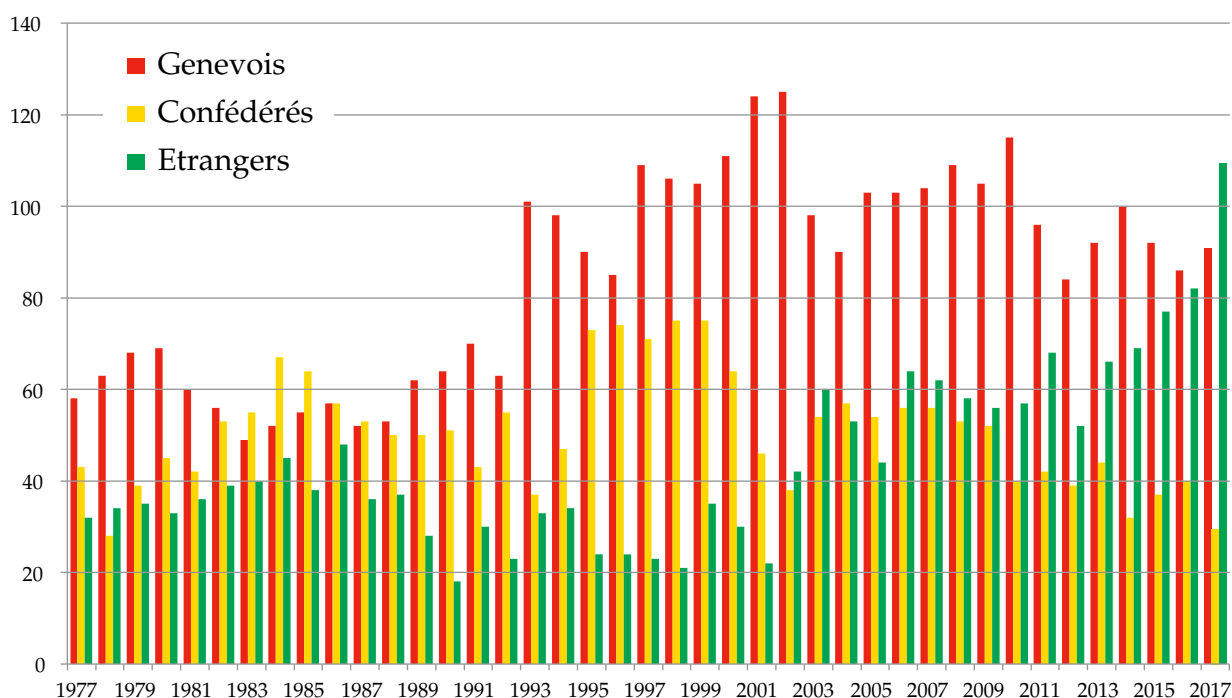


**NOMBRE DE FILLES ET DE GARÇONS
AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES
DE 1977 À 2017**

TOTAL FILLES	=	3'641
TOTAL GARÇONS	=	3'638



**NOMBRE D'ÉLÈVES GENEVOIS/CONFÉDÉRÉS/ÉTRANGERS
AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES
DE 1977 À 2017**



BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS PARC IMMOBILIER CONCEPT ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL

PARC IMMOBILIER

Afin de continuer à étoffer son parc immobilier de logements et répondre aux demandes croissantes, la Commune a décidé d'acquérir 3 appartements de 5 pièces et 1 appartement de 4 pièces au sein du futur immeuble en PPE de 9 appartements sis 22-24 rue de l'Aspergère, dont la construction débutera prochainement.

L'autorisation d'acquisition ainsi que le crédit d'engagement de 5'035'000 F ont été votés par le Conseil municipal le 21 février 2017.

LOCAL DES POMPIERS

Suite à l'étude portant sur la rénovation du local des pompiers, un avant-projet a été présenté à l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) et à l'Etat-Major de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune d'Anières qui l'ont préavisé favorablement, de même que les commissions du Conseil municipal concernées. Afin de pouvoir engager les travaux de rénovation et transformation du local du feu des pompiers et créer un hangar annexe pour les véhicules, le Conseil municipal a approuvé l'engagement de ces travaux et voté un crédit d'investissement de 1'100'000 F lors de sa séance du 10 avril 2017.

La demande d'autorisation de construire a été déposée mi-novembre 2017. Sauf imprévu, il est convenu de débiter les travaux en été 2018 et d'inaugurer les nouveaux locaux en avril 2019.

44-50 CHEMIN DES AVALLONS

Pour rappel, le Conseil municipal a voté en date du 14 juin 2016 un crédit de 18'000'000 F pour le projet et la réalisation de l'ensemble des travaux. La procédure de lancement d'un appel d'offres public (AIMP) en vue de l'octroi du mandat d'architecte a été menée pour la rénovation et la création de l'ensemble des logements. C'est l'offre du bureau Architech qui a été retenue. Durant l'été 2017 la rénovation d'un appartement témoin de 5 pièces a été réalisée. La commission d'urbanisme l'a visité et ses remarques ont été transmises au bureau Architech. Il est apparu que les travaux de surélévation et de réfection de l'enveloppe thermique ainsi que la création d'un nouveau petit bâtiment et d'un parking semi enterré impactent le Plan Localisé de Quartier (PLQ) actuel, adopté le 27 juin 1990. La Commune sera dès lors contrainte de déposer une demande de modification de ce PLQ.

SÉCURITÉ – VIDÉOSURVEILLANCE



Suite aux 2 brigandages subis par la Poste durant l'année 2016 et en raison de sa proximité avec la Mairie, l'Exécutif a souhaité améliorer la sécurité des usagers par la pose d'une installation simple et peu onéreuse de vidéosurveillance sous le porche de la Mairie (donnant sur l'entrée de la Poste) et sur le bâtiment de la Mairie (donnant sur le parking arrière). Dans le respect de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD), un règlement communal relatif à l'exploitation de systèmes de vidéosurveillance, qui fixe les conditions strictes d'utilisation de ces systèmes, a été adopté par le Conseil municipal le 10 avril 2017.

COLONIE « LES MÉLÈZES » À MORGINS

Après huit mois de travaux la colonie « Les Mélèzes » à Morgins a rouvert ses portes et accueilli ses premiers locataires en décembre 2017.

Le projet de rénovation a nécessité une analyse exhaustive du bâtiment, ayant pour mission de réhabiliter et d'améliorer l'exploitation de la colonie. A cet effet, une étude a été menée avec un architecte en 2016. Les travaux de réfection de la colonie ont débuté le 2 avril 2017 pour se terminer fin novembre. La structure intérieure du bâtiment, qui date de 1902, a été désossée, ce qui a permis

de constater que les éléments porteurs étaient sains et qu'aucune mauvaise surprise n'était au rendez-vous. Des renforts ont été posés en raison de l'ancienneté des planchers. Ainsi le sol du rez-de-chaussée ne craque plus comme dans le passé. Afin de préserver l'esprit « colo » cher à tous, les dortoirs ont été maintenus mais le confort grandement amélioré. L'espace cuisine a été agrandi et modernisé. Enfin, les salles de bain qui se trouvaient sur la voie d'évacuation d'incendie ont été déplacées puis adaptées dans un souci d'optimiser les espaces existants.

RÉFECTION DU CHEMIN DES AMBYS ET AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN PIÉTONNIER

Dans le cadre de la planification de la réfection des chemins communaux, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de 210'000 F le 26 septembre 2017 destiné à la réfection du chemin des Ambys et à l'aménagement d'un cheminement piétonnier.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

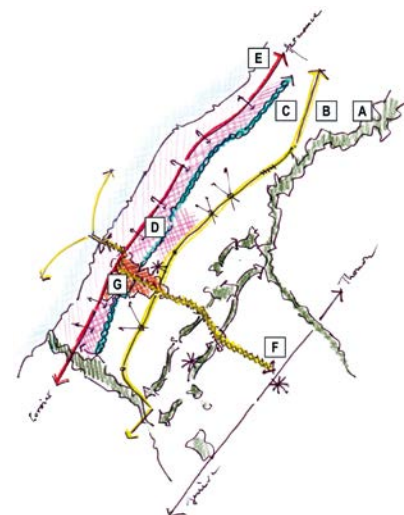
En vue de la révision du Plan directeur communal, la Commune a souhaité engager une réflexion sur son devenir afin de trouver un juste équilibre entre son cadre de vie et son développement (Masterplan). Avec l'appui d'experts en urbanisme, paysage et mobilité, une image directrice a été établie accompagnée d'une réflexion sur le développement de la Commune et sa mise en œuvre sur le long terme. L'esprit de cette démarche était de tenir compte des éléments essentiels du terroir, du génie du lieu et de la mobilité.

La « lecture » du territoire de la Commune a permis d'identifier les éléments clés de son identité (bandes parallèles au lac reliées entre elles) et de son fonctionnement, soit :

- A** Le bocage des grandes cultures : à renforcer
- B** La route du Belvédère (rte de Chevrens et de la Côte d'Or) : à valoriser
- C** Le chemin des écoliers (ch. des Hutins, des Avallons et de Bézaley) : à révéler comme seuil village/campagne et à pacifier/sécuriser
- D** Le jardin habité (zone 5) : à respecter pour son patrimoine arboré et bâti lors de sa densification, en lien avec la mobilité
- E** La route d'Hermance : à requalifier en lui redonnant son juste usage de traversée de localité

F Et son axe perpendiculaire qui relie toutes ces bandes : La route d'Anières (rte de l'Hospice, rue Centrale jusqu'au Débarcadère)

G Le village : à valoriser pour lui rendre sa véritable valeur d'usage autour d'un projet pour les espaces publics, avec les 2 principales centralités du haut et du bas, lieux d'intensité de la vie locale reliés par la rue Centrale



ZONE SPORTIVE AU CHEMIN DES AMBYS

Par résolution du 13 juin 2017, le Conseil municipal a sollicité du Conseil d'Etat l'engagement d'une procédure de modification des limites de zones visant à la création d'une zone sportive au chemin des Ambys à Anières, en vue de l'aménagement d'un centre intercommunal de football. La procédure est en cours.



MOBILITÉ

PLACES DE PARKING POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Suite à la demande de la Commune pour l'aménagement de places de parking pour les personnes à mobilité réduite et après l'enquête publique de 30 jours ouverte le 14 juillet 2017, le Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture (DETA), par arrêté du 29 août 2017, a donné son accord pour la réalisation de deux places supplémentaires dont une sur le parking de la Mairie et une dans celui du Clos-les-Noyers. Ces places de parking ont été réalisées durant l'été 2017.

ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT ET LA MODÉRATION DE TRAFIC

Dans le cadre du Plan directeur communal, la Commune souhaite réaliser une étude sur le stationnement et la modération du trafic sur son territoire.

Cette étude vise à obtenir une stratégie d'ensemble de la modération de la circulation ainsi que la suppression du stationnement en surface, permettant ainsi un réaménagement attractif des espaces publics, des interfaces de mobilité tout en garantissant un accès suffisant aux commerces et activités du centre du village.

Le Conseil municipal a accepté l'engagement de cette étude sur la mobilité et le stationnement ainsi que sur la faisabilité de 3 parkings (1 couvert et 2 souterrains). A cet effet il a voté un crédit d'engagement de 600'000 F en date du 10 avril 2017. L'étude est en cours.

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ SUR UN PROJET DE NAVETTE LACUSTRE RELIANT ANIÈRES À VERSOIX-BOURG

La commune d'Anières a mené une étude d'opportunité sur un projet de navette lacustre reliant Anières à Versoix-Bourg auprès de tous les habitants des communes de Corsier, Hermance et Anières (CoHerAn).

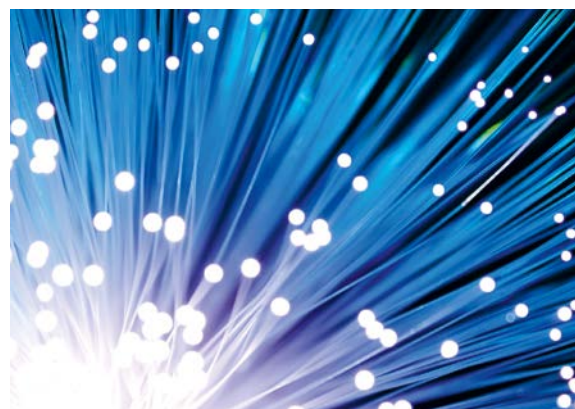
Depuis près d'un an, la Commune travaille sur la concrétisation de ce projet. Les premières études de faisabilité menées et leurs résultats encourageants ainsi que l'accueil enthousiaste de la part des différents partenaires approchés sont autant d'indicateurs qui confirment que la demande existe et qui permettent d'envisager l'aboutissement de cette initiative. Un sondage sur cet objet a été envoyé à l'ensemble de la population de CoHerAn pour connaître la demande potentielle pour la mise en place d'une ligne de transport sur le lac. L'analyse du sondage est encore en cours, mais selon les premiers résultats, la Commune est vivement encouragée à poursuivre cette étude.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre de l'étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal – domaine public et privé –, et suite au sondage effectué auprès de l'ensemble de ses habitants concernant le projet de FFTH (Fiber to the home) dont le résultat est de 323 oui contre 4 non, soit un taux de participation de 33,64% et 98,77% de réponses en faveur du déploiement de la fibre optique.

L'entreprise SCRASA SA, mandatée par les SIG, a visité 579 adresses, essuyé 48 refus, rendez-vous annulés ou tentatives multiples, recensé 22 adresses en projet, soit au total 649 adresses potentiellement raccordables.

Les membres de la commission des Finances ont émis à l'unanimité, lors de leur séance du 2 octobre 2017, un préavis favorable pour la poursuite des investigations et le lancement d'un appel d'offres public (AIMP) pour l'installation et la gestion de la fibre optique dans la Commune.



CONCEPT ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Le Concept Énergétique Territorial (CET) consiste en une approche élaborée à l'échelle d'un territoire et vise à :

- Organiser les interactions en rapport avec l'environnement entre les acteurs institutionnels, professionnels et économiques d'un même territoire.
- Diminuer les besoins en énergie notamment par la construction et la rénovation de bâtiments répondant à un standard de haute performance énergétique et par la mise en place de technologies efficaces pour la transformation de l'énergie.
- Développer des infrastructures et équipements efficaces pour la production et la distribution de l'énergie.
- Utiliser le potentiel énergétique local renouvelable et les rejets thermiques.

L'état des lieux des ressources, besoins, acteurs et infrastructures du territoire concerné permet de proposer des stratégies de valorisation des ressources locales, renouvelables, ainsi que des stratégies d'approvisionnement, en cohérence avec les objectifs de politique énergétique de la Commune et du canton.

Le Concept Énergétique Territorial d'Anières, réalisé par le bureau Enercore avec, comme assistant auprès de la Commune le bureau Energy Management, a été présenté à la commission Assainissement du 20 juin 2017. Il a ensuite été transmis à l'Office Cantonal de l'Energie et sera introduit en tant que nouveau volet dans le document final de la révision de Plan Directeur Communal. Ses recommandations sont les suivantes :

- Un système centralisé pour le village, soit la création d'un réseau de chaleur à distance (CAD) utilisant comme ressource l'eau du lac.
- Des systèmes décentralisés pour les zones villas/le hameau de Chevrens et le bâtiment de l'Hospice, en privilégiant les sondes géothermiques avec pompe à chaleur et les panneaux solaires thermiques, voire photovoltaïques.

Dans le but d'évaluer la faisabilité de la réalisation d'un CAD, le Conseil municipal a accepté d'engager une étude et voté un crédit d'engagement d'un montant de 150'000 F en date du 26 septembre 2017.

En parallèle, la Commune a lancé un sondage auprès des propriétaires du cœur du village pour les informer, établir un premier contact et rassembler les premières informations sur les installations techniques existantes qui permettront d'évaluer au plus juste le futur coût de la chaleur.



AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

CONSTRUCTIONS/ TRANSFORMATIONS

- 2 dossiers – Construction piscine
- 1 dossier – Construction piscine chauffée et aménagements extérieurs
- Démolition d'une villa avec garage – abattage d'arbres
- Construction de 4 villas contiguës (HPE 39,8%)
- Démolition d'une villa individuelle, d'un garage privé et de trois cabanes – abattage d'arbres
- Construction de 3 habitats groupés (44% HPE) avec garage souterrain
- Démolition d'une habitation, d'un garage et d'une annexe
- Construction de 2 bâtiments de logements et activités avec socle et garage souterrain – aménagements divers et places de stationnement extérieures – intégration d'une installation SIG au sous-sol – abattage d'arbres
- Démolition d'une villa avec une piscine
- Construction de 6 villas (HPE) mitoyennes – abattage d'arbres
- Construction d'une villa (HPE 22%) avec piscine et garage (mise en conformité)
- Rénovation d'un appartement au 2^e étage
- Démolition du bâtiment 829 – équipement collectif, autre, école
- Construction d'un centre d'éducation et hébergement pour adolescents – abattage d'arbres
- Implantation de sondes géothermiques

En 2017, le total des requêtes en autorisation de construire sur la commune d'Aniès s'élevait à



- Installation de panneaux solaires photovoltaïques et rénovation de la toiture – élagage d'arbres
- Transformation légère du 1^{er} étage d'une habitation existante et isolation de l'ensemble
- Réfection et agrandissement d'une terrasse et balcon
- Construction d'une terrasse
- Agrandissement de portes-fenêtres
- Installation de deux potelets
- Construction de portails et clôtures
- Construction d'un couvert à voitures
- Construction d'un bungalow de détente non habitable (suppression du bâtiment 2139) – abattage d'arbres
- Création d'un logement et d'un garage – abattage d'arbres
- Rénovation toiture avec isolation et installation de panneaux photovoltaïques, installation d'une pompe à chaleur, remplacement des fenêtres.

DOSSIERS EN COURS

- Construction d'une villa contiguë par un couvert en HPE, d'une véranda non chauffée et d'une piscine (modification du taux de la villa existante)
- Démolition d'une villa individuelle, d'un garage et d'une piscine
- Construction de 4 villas contiguës (THPE 47,9%), abris de jardin, parking souterrain et aménagements extérieurs
- Démolition villa individuelle et garage
- Construction de 7 logements groupés (HPE), dépendance commune non habitable, couvert à voitures, places de stationnement – abattage d'arbres
- Construction de 4 habitats groupés (58.53% THPE) avec parking souterrain
- Démolition d'une maison et d'un chalet
- Agrandissement et transformation d'une habitation (15.2%) construction d'une terrasse sur pilotis et de couverts
- Changement des menuiseries extérieures – réfection isolation de la toiture.
- Construction d'une piscine extérieure.



STATISTIQUES DÉCHETS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

STATISTIQUES FINANCIÈRES

Déchets	2015	2016	2017
ORDURES MÉNAGÈRES MÉLANGÉES			
Collecte et transport – Pradervand	68 752,00 F	68 311,00 F	66 389,25 F
Traitement – Taxes Cheneviers	172 322,00 F	161 170,00 F	141 255,30 F
Boues des dépotoirs de routes (Châtillon)			
DÉCHETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS			
Traitement – SOGETRI	33 982,00 F	28 594,00 F	15 365,97 F
Rétrocession fer léger			218,42 F
Collecte et transport – Pradervand	13 938,00 F	16 294,00 F	12 790,05 F
Balayures	2 682,60 F	0,00 F	1 584,75 F
DÉCHETS DE CUISINE ET JARDIN MÉLANGÉS			
Collecte et transport – Pradervand	60 575,00 F	62 226,00 F	57 996,20 F
Traitement – compostière rive gauche	183 651,00 F	153 041,00 F	136 250,80 F
Achat de containers	8 000,00 F	0,00 F	1 940,55 F
Vente de containers/recettes	-2 070,00 F	-1 890,00 F	-3 380,00 F
VERRE			
Collecte et transports	10 044,00 F	10 599,00 F	9 375,26 F
Vetro Swiss – rétrocession verre	-5 943,00 F	-5 082,00 F	-5 454,00 F
ALUMINIUM – FER BLANC MÉLANGÉS			
Collecte et transport Serbeco	1 122,00 F	1 695,00 F	2 279,35 F
PAPIERS/CARTONS			
Collecte et transport	26 466,00 F	21 287,00 F	23 199,99 F
Rétrocessions	-2 880,00 F	-3 470,00 F	-1 685,11 F
PET			
Collecte et transport			1 658,85 F
TEXTILES			
Collecte et transports Boite à fringues	1 572,00 F	0,00 F	1 598,94 F
HUILES VÉGÉTALES-MINÉRALES			
Transport			120,95 F
OREA (informatique et électronique)			
Rétrocession SENS	-1 000,00 F	0,00 F	0,00 F
DIVERS			
Achat poubelles			
Calendriers déchets	4 320,00 F	4 320,00 F	4 011,00 F
Location container pour destruction documents			427,70 F
TOTAUX	575 533,60 F	517 095,00 F	465 944,22 F



TONNAGES, LITRES, ET PIÈCES

DECHETS (en Tonnes)	2015	2016	2017
Ordures ménagères mélangées	608,17	601,00	584,93
Déchets encombrants ménagers	70,00	83,56	65,59
Boues des dépotoirs de routes			
Déchets OREA (Swico/Sens)	9,46	9,00	7,45
Papier/Cartons	124,00	119,55	128,70
Déchets de cuisine et jardins mélangés	619,00	628,00	585,80
Balayures	84,00	63,00	49,00
Verre	71,00	81,00	79,00
Aluminium/fer blanc	1,27	2,20	3,50
PET	7,50	7,10	7,70
Textiles	13,86	14,10	18,40
Piles	0,70	0,45	0,00
Huiles minérale et végétale (en litres)			400,00
Réfrigérateurs (pièces)	17,00		0,00
Lave-vaisselle, four	30,00		0,00



ENTRAIDE SOCIALE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

SUBVENTIONS

Rubriques	Montants
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Divers	6'000,00 F
SÉCURITE PUBLIQUE	
Incendie et secours	5'000,00 F
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	
Écoles publiques	23'992,40 F
CULTURE ET LOISIRS	
Encouragement à la culture	286'912,30 F
Sports	233'507,00 F
Autres loisirs	21'087,50 F
PRÉVOYANCE SOCIALE	
Institution pour la jeunesse	1'068'487,37 F
Aide sociale	539'057,60 F
TRAFIC	
Trafic régional	68'991,00 F
PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	
Protection environnement	3'000,00 F
TOTAL	2'256'035,17 F

MANIFESTATIONS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

APÉRITIF DU NOUVEL AN ET ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

27 JANVIER 2017

Au nom des Autorités communales, M. le Maire Antoine Barde a souhaité une cordiale bienvenue en remerciant les acteurs qui font vivre notre Commune et ceux qui en sont les gardiens, à savoir les sociétés communales, tant sportives que socio-culturelles, les responsables du corps enseignant et du parascolaire, la Gendarmerie de la Pallanterie, les agents de la police municipale, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières et toute l'équipe de l'administration communale.

Pour une première, les jeunes citoyens atteignant leur majorité civique en 2017 ont été accueillis par l'Exécutif et ont pu ainsi dans le cadre de cette soirée rencontrer les différents responsables des groupements et associations actifs au sein de la Commune.

Les nouveaux naturalisés, désormais titulaires de la nationalité genevoise et suisse, et les nouveaux habitants de la Commune étaient également conviés à cette soirée.



FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS À ANIÈRES

13 ET 15 MARS 2017

DEUX SOIRÉES PROJECTION/DÉBAT À LA SALLE COMMUNALE D'ANIÈRES

TICKLING GIANTS

Sara Taksler, Etats-Unis, 2016, première suisse

13 MARS 2017

En Egypte, le printemps arabe a fait tomber une dictature et instauré des élections démocratiques. Il a fallu peu de temps pour qu'une nouvelle dictature émerge. Une émission de télévision parvenait néanmoins à réunir le pays et mettre les limites de la liberté de presse à l'épreuve. Voici l'histoire de Bassem Youssef, le « Jon Stewart » égyptien, un cardiologue devenu comédien, et de son émission, « The Show ».

La projection a été suivie d'un débat sur la liberté de presse et d'expression avec Hani Abbas, dessinateur de presse syro-palestinien réfugié en Suisse, Barrigue, dessinateur de presse et fondateur de Vigousse et Philippe Bach, journaliste au Courrier qui a joué le rôle de modérateur.



THE GOOD POSTMAN

Tonislav Hristov, Bulgarie/Finlande, 2016, première suisse

15 MARS 2017



Dans un village bulgare de 38 votants à la frontière de la Turquie, Ivan, le postier local, est candidat à la Mairie avec un programme atypique : des réfugiés entrent en Europe à cet endroit depuis l'époque romaine, pourquoi ne pas offrir aux syriens un nouveau départ au village ? Dans ce portrait tragi-comique – sélectionné au Festival de Sundance – d'un village endormi qui se retrouve au cœur des débats, les inquiétudes de la population se confrontent à la compassion. La projection a été suivie d'une discussion sur les politiques d'accueil des personnes migrantes avec Florence Kim de l'Organisation internationale pour les migrations (Organisme des Nations Unies en charge des migrations), Massimo Furlan, artiste performeur, auteur du projet Hospitalités, et Efi Latsoudi, défenseuse des personnes migrantes sur l'île de Lesbos et lauréate du Nansen Refugee Award 2016.

**« AU-DELÀ DES DIFFÉRENCES »
SPECTACLE PRÉSENTÉ PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES**

21 MARS 2017



Dès la rentrée des classes au mois de septembre, la direction de l'école ainsi que les collaborateurs du centre d'hébergement d'Anières ont souhaité mettre sur pied un projet d'échanges et de partage permettant aux élèves de venir dans le centre d'hébergement et de voir où vivaient leurs copains.

Le projet devait aller plus loin que les différences et s'attacher à montrer ce qui nous rassemble. Chaque classe a suivi un atelier spécifique (tigrinya, arabe, danse africaine ou danse bolivienne) réparti sur quatre séances et enfin un atelier commun Théâtre-Cirque (ce dernier atelier ayant mobilisé plus de temps).

Les enfants se sont ainsi familiarisés avec les langues au travers d'une petite chanson ou appris une danse. Ils ont également mieux intégré le fait que chaque culture berce son enfance de chansons douces. Et ils se sont appropriés fièrement le temps d'un spectacle le pouvoir de s'exprimer différemment.

Le spectacle s'est achevé sur une chanson de Jacques Higelin *La croisade des enfants*, reprise en chœur par toute l'école devant les parents, les autorités communales, le bureau pour l'intégration des étrangers et la direction de l'Hospice général.

DISCO VIN CHAUD « ON ICE »

24 MARS 2017

L'Association des jeunes Aniérois, qui a déjà quelques événements à son actif, organisait cette soirée à la patinoire d'Anières en collaboration avec le restaurant « Côté Vignes » qui a fait salle pleine ce soir-là. Un grand succès pour cette soirée « disco/vin chaud » qui a accueilli environ 200 personnes.

Comité de l'Association des jeunes Aniérois : Amaury Grelly, Léa Ho-Dac, Alexandre Hayoz, Louis Bellwald et Alexandre Cochet.

**SOIRÉE
SUR LE THÈME ALZHEIMER**

25 AVRIL 2017

Projection du court-métrage d'Elisabeth Loesch *Pour ne pas t'oublier*
OpenYourArt Productions

Pour la diffusion de ce court-métrage sur le thème d'Alzheimer à la salle des sociétés du Clos-les-Noyers, en présence de la réalisatrice, Elisabeth Loesch, M. le Maire Antoine Barde a accueilli une cinquantaine de participants le 25 avril dernier. Mme Isabel Rochat, présidente, a ensuite présenté l'association Alzheimer Genève et les prestations offertes par celle-ci, tout en parlant de la maladie et en rappelant quelques statistiques. Elle a également présenté le Plan cantonal Alzheimer et ses actions. La projection a été suivie d'un débat nourri avec le Dr Carine Bech Stapfer (médecine interne et gériatre). Les discussions ont continué de manière informelle autour d'une petite collation.





CONCERT DU CHŒUR DOUKHOVENTSVO

5 MAI 2017



Ce chœur de la prêtrise de Saint-Petersbourg dirigé par Iouri Guerasimov est composé de vingt prêtres orthodoxes qui unissent leurs voix puissantes dans un concert a capella, a interprété des chants sacrés anciens en 1^{re} partie du concert, puis des chœurs de la tradition populaire russe.

Les 200 personnes présentes ont vivement apprécié ces chants parfois très prenants pour la partie religieuse, mais aussi très joyeux dans le répertoire des chants populaires russes.

Les précisions données entre chaque morceau sur l'histoire de la Russie, le mode de vie des prêtres de Saint-Petersbourg et leurs nombreux voyages ont séduit les spectateurs.

VOGUE D'ANIÈRES

13-14 MAI 2017

Un nouveau souffle pour notre fête villageoise – qui succède à « Anières en fête » et à la dernière édition de 2014 nommée « Anières Festival » –, qui a rencontré un joli succès les 13 et 14 mai derniers.

Un grand merci à toutes les sociétés communales et à tous les acteurs qui ont œuvré et animé notre village pour nous faire vivre deux magnifiques journées !

Malgré l'annonce d'une météo plutôt maussade, le soleil était finalement au rendez-vous.

La « Grande Roue » actionnée à la main par l'association « Label-Vie » a fait le bonheur des enfants présents qui se sont également initiés au parcours « accrobranche » en toute sécurité, en découvrant de nouvelles sensations.



Les petits chérubins ont pu aussi s'aventurer dans l'animation gonflable « Parcours Jungle » et vaincre ainsi tous les obstacles !

Le Petit Orchestre de l'Est et ses airs issus du folklore musical des Balkans ont rythmé le brunch du dimanche concocté par l'Association du Vide-greniers et tout simplement délicieux.



EXPOSITION DES PHOTOS DU CONCOURS AMATEUR DE LA COMMUNE D'ANIÈRES

16 AU 31 MAI 2017

La commune d'Anières a organisé un concours photo ouvert aux amateurs du 2 janvier au 21 mai 2017 sur le thème « Aux couleurs d'Anières ».

Le concours était réservé uniquement aux habitants de la commune d'Anières et, pour participer, les candidats devaient envoyer 3 photos maximum.

25 dossiers complets ont été reçus, soit 86 photos au total.

Selon le règlement du concours, après le délai imparti, du 22 au 23 mai 2017, trois gagnants ont été désignés par les votes du jury composé par l'Exécutif de la commune d'Anières, à savoir M. le Maire, Antoine Barde, les Adjoints, Mme Caroline Benbassat et M. Pascal Wassmer et par M. Arnaud Lambert de S agence.

Au vu de la qualité des photos reçues, le 3^e prix a été attribué « ex aequo » à deux jeunes photographes en herbe aniérais, Valentine Ivanoff, âgée de 15 ans et Loris Hoffmann, 14 ans.

Une sélection de photos a été exposée à la Galerie d'Anières du 26 au 31 mai 2017. Les photos ont été vendues en faveur de l'association « Hôpiclowns ».

Les enfants de la T'Anières ont visité l'exposition le mercredi 31 mai matin et ont pris plaisir à essayer de reconnaître les différents lieux de la Commune photographiés.

Merci à MANOR Vézenaz pour la carte cadeau de 200 F offerte pour le 3^e prix.

1^{ER} PRIX

M. Pierre JOYE
Photo-01

2^E PRIX

Mme Gisèle RICHARDET
Photo-02 « Over the rainbow »

3^E PRIX « EX AEQUO »

Mme Valentine IVANOFF
Photo-03 « Coucher de soleil hivernal »



M. Loris HOFFMANN
Photo-02 « Vignes automnales »



« L'OXYGÈNE ET LE PRINTEMPS » ENTRAÎNEMENTS POUR TOUS

DE MARS À JUIN 2017

Les Aniérais ont eu l'occasion cette année de s'entraîner aussi au printemps. L'association « Anières Bouge » avec le soutien de la Commune a organisé une série d'entraînements du 26 mars au 25 juin dernier. Enfants et familles se sont retrouvés dans la bonne humeur pour partager un moment sportif et convivial.

Ainsi dès la fin mars, le rendez-vous a été pris tous les dimanches matin à 10h avec toutes les personnes désireuses d'optimiser leurs performances, ce sous la surveillance de l'œil avisé et encourageant de Taf Herzi.

Un entraînement plus ludique et adapté aux petits coureurs était organisé par Claudine Hentsch. Ce qui a permis aux parents de s'entraîner pour une course à leur rythme.

A l'issue de chaque entraînement, une collation saine était offerte à l'ensemble des participants. Un moment de convivialité pour cet événement sportif que nous espérons pouvoir réitérer l'année prochaine. Un grand merci à notre Mairie de nous soutenir et de permettre l'organisation de ces événements sportifs et conviviaux.





PROMOTIONS DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES

30 JUIN 2017



Les élèves aniérois ont dignement fêté la fin de leur année scolaire 2016-2017. Différentes attractions les attendaient tout au long de l'après-midi, le Base Jump, la Pieuvre, le trampoline et les jeux extérieurs en bois. Pour le plaisir des plus jeunes, le carrousel «le Lutin» et la pêche aux canards ont connu un grand succès ainsi que la découverte et la démonstration de Taekwon-Do, art martial coréen, avec une initiation pour les élèves.

La partie officielle a été ponctuée par le départ à la retraite de Nicole Imhof qui nous a quittés après 40 ans de dévouement auprès de nombreux élèves aniérois. Pour cette occasion, les élèves et enseignantes avaient préparé une chanson.



Henri Becqwort, employé du service technique en charge de l'école depuis 2008, a également pris sa retraite, après 18 ans de loyaux services au sein de la commune d'Anières. Nous leur souhaitons à tous les deux une belle et heureuse retraite!

Les enfants et leurs familles ont pu se restaurer dans les divers stands installés sur le préau de la route de la Côte-d'Or, à savoir le food-truck de Hamburger Foundation et du Floris, le Kruathai d'Anières, les saucisses-frites des pompiers et pour la buvette et les douceurs, le Team du Gymkhana. La soirée s'est terminée sur la piste de danse avec DJ Oswald.

FÊTE NATIONALE

1^{ER} AOÛT 2017

C'est un nouveau lieu qui a été choisi cette année pour ce rendez-vous estival, dans le hameau de Chevrens, pour profiter de l'un des trésors d'Anières: la vue imprenable sur le Léman et le Jura, au-delà des vignes.

Nos remerciements vont à Madame Gaëlle Huissout qui a aimablement mis son terrain à la disposition de la Commune. Cette année, un programme inédit, enrichi d'activités pour petits et grands, a commencé dès la mi-journée pour permettre à tous les participants de profiter davantage encore de cette belle manifestation.

Après la lecture du pacte par l'ancien Adjoint, Monsieur Pierre Chollet, Monsieur le Maire a saisi l'occasion, lors de son discours, de remémorer à l'assemblée les fondements inestimables et inaliénables de notre constitution, construite sur les piliers de l'indépendance, de la démocratie, de la solidarité et de la paix. L'invité d'honneur, M. Michael Møller, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, lauréat 2017 du Prix de la Fondation pour Genève, s'est exprimé à son tour sur la citoyenneté et ses droits et ses devoirs ainsi que sur la vocation populaire représentant un lien vivant avec une longue tradition suisse de démocratie directe qui font référence à l'échelle mondiale. Il a souligné l'importance du pouvoir transformateur de citoyens informés et engagés, notamment dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 reposant sur 17 objectifs dans les domaines de l'économie, du développement social et la protection de l'environnement.

A l'issue de la partie officielle, un magnifique feu d'artifice a été tiré par la société SUGYP SA avant d'allumer le feu de joie, le tout face au lac. La soirée s'est poursuivie avec la partie danse animée par DJ Oswald.



GYMKHANA D'ANIÈRES

26-27 AOÛT 2017

Après deux ans d'absence, le Gymkhana revient pour sa 29^e édition le week-end du 26 et 27 août 2017.

Un beau succès pour cette édition !

**SORTIE DES AÎNÉS COHERAN**

14 SEPTEMBRE 2017

Organisée cette année par la commune d'Anières, cette échappée intercommunale a réuni environ 250 participants, avec quelques désistements en raison de la mauvaise météo annoncée.

JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ COHERAN

16 SEPTEMBRE 2017



Les communes de Corsier, Hermance et Anières ont convié leurs habitants à une journée Sécurité CoHerAn qui a eu lieu sur le quai d'Hermance. Les différents acteurs qui assurent la sécurité sur le territoire communal de CoHerAn ont répondu présent et ont participé à cet événement. M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie (DSE) avait également accepté l'invitation et honoré la journée de sa présence.

Des démonstrations ont été réalisées tout au long de cette journée, mettant en avant les différents moyens et les techniques d'interventions utilisés sur le terrain.

La partie officielle a été ponctuée par le discours de M. Pascal Wassmer, Adjoint au Maire de la commune d'Anières et Président de la commission intercommunale CoHerAn «Sécurité», qui a tenu à remercier tous les participants qui, par leur engagement et par leur sens des responsabilités, contribuent à garantir notre sécurité quotidienne

La commission intercommunale CoHerAn «Sécurité» planche avec l'ensemble des communes de la région sur deux objets particulièrement importants.

Le premier concerne les relations sécuritaires Etat – Communes. Suite aux nouvelles prérogatives de notre police municipale et dans le cadre d'échanges entre le département de M. Maudet et nos communes, nous évaluons les possibilités de synergies entre nos forces de l'ordre.

Pourquoi pas, tout en préservant l'indépendance de chaque corps de police, partager un guichet commun à la Pallanterie et optimiser les infrastructures à disposition, et ainsi faciliter et simplifier les démarches de nos concitoyens ?

Le deuxième a trait à la proposition du Concept Cantonal de Défense Incendie. Dans ce cadre, les communes ont avalisé le volet professionnel de secours et de lutte contre le feu. Une réflexion quant au rôle et à l'engagement des pompiers volontaires communaux est encore en cours dans nos communes, et une prise de position devrait être présentée d'ici fin 2017.





CONCERT LÉO TARDIN

24 SEPTEMBRE 2017



Léo Tardin est né à Genève et a vécu dix ans à New York puis deux ans à Berlin avant de revenir s'établir à Carouge, sa ville d'origine.

En 1999, il remporte le 1^{er} prix au Montreux Jazz Festival International Piano Competition. Son premier album solo a été verni aux Montreux Jazz et Cully Jazz festivals en 2014.

La commune d'Anières a eu le privilège d'accueillir l'artiste Léo Tardin au Temple d'Anières le dimanche 24 septembre pour un concert « piano solo » avec des improvisations libres lors duquel il a présenté ses nouvelles compositions. La performance a été enregistrée pour la production d'un album live.



8^e FUN RUN COHERAN & CO

24 SEPTEMBRE 2017

Cette course populaire ouverte aux habitants et membres des clubs sportifs des communes de CoHerAn et Collonge-Bellerive peut se faire en courant ou en marchant. Il n'y a ni limite d'âge, ni classement.

C'est donc pour la deuxième année consécutive que l'association « Anières Bouge », basée à Anières et active dans plusieurs événements sportifs de la Commune, a organisé cette magnifique manifestation.



Le 24 septembre dernier, les 167 inscrits des 4 communes étaient conviés à prendre le départ au Foyer d'Anières de l'Hospice général au chemin des Ambys. La boucle de presque 5 km les a fait traverser notre jolie campagne, accompagnés d'une magnifique météo particulièrement clémente pour ce début d'automne.



LA SAGA DES GÉANTS

28 SEPTEMBRE 2017

Une Grand-mère de 8 mètres de haut et une Petite Géante qui l'accompagnait, c'est l'événement exceptionnel qui s'est déroulé pendant trois jours du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre dans les rues de Genève. La commune d'Anières a été sollicitée par le directeur du théâtre de Carouge, M. Jean Liermier à l'origine de l'invitation faite à la compagnie Royal de Luxe, et par M. François Passard, directeur de l'organisation pour la venue des Géants.

Suite à l'audition enthousiasmante de ces derniers, la Commune a décidé de participer financièrement à la venue des Géants. Afin de remercier les Aniérais de leur contribution il leur a été réservé une soirée au Bâtiment des Forces Motrices pour voir de très près la Grand-mère endormie.

Le jeudi 28 septembre des cars ont emmené les habitants d'Anières au BFM où ils ont été accueillis par l'équipe de la Saga des Géants au complet. La soirée a réuni quelques 380 Aniérais, toutes générations confondues, pour un cocktail dînatoire dans le magnifique cadre du BFM, au pied du lit de la Grand-mère.

Un film retrace ces trois jours de fête et partage a été projeté en avant-première à la salle communale, le 21 décembre 2017, permettant à tous de revivre cet événement particulier et fédérateur.

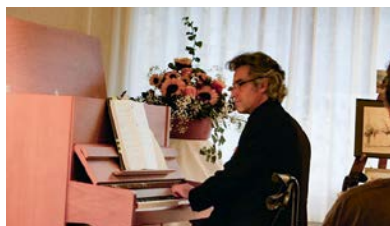


40 ANS DU CLUB DES SENIORS

30 SEPTEMBRE 2017

Exposition « Anièrès des années 50 vue par ses peintres » : Adrien Ogay, Meili, Suter et autres.

Cet anniversaire a rencontré un franc succès, Beaucoup de monde, de nombreux enfants, un concert du pianiste Nicolas Hafner qui fut très apprécié.

**ENTRAÎNEMENT COMMUN – COURSE DE L'ESCALADE**

22 OCTOBRE 2017



En partenariat avec ATHLETICA, la Course de l'Escalade organise depuis plus de 20 ans des entraînements en commun ouverts à tous et pour tous les niveaux, gratuits et sans inscription préalable. Le dimanche 22 octobre, sous une météo de rêve pour cette escapade aniéroise aux couleurs automnales, ce sont 1'060 participants qui ont pu profiter de l'encadrement de l'équipe du Stade Genève Athlétisme et bénéficier des conseils de spécialistes du sport et de la médecine sportive du Centre Athletica ainsi que des diététiciennes diplômées de Alpha-Nutrition. À la fin de l'entraînement, Jérôme Bachelard et son équipe de masseurs proposaient un massage régénérant à la salle communale.

FENÊTRES DE L'AVENT

7, 14 ET 21 DÉCEMBRE 2017

Trois soirées ont été à nouveau organisées pendant la période de l'Avent pour permettre aux Aniérois de partager un vin chaud dans un esprit convivial et chaleureux avec leur voisinage.

La première a eu lieu au Foyer du centre d'hébergement collectif d'Anières, la deuxième au Temple d'Anières et la dernière a été organisée sur le préau couvert de l'école par l'Anières Basket Club et la Mairie, avant la projection « en avant-première » du film de la Saga des Géants.





FÊTE DE L'ESCALADE

8 DÉCEMBRE 2017



Les festivités ont commencé par le cortège des enfants déguisés qui comme à l'accoutumée n'ont pas manqué de créativité !

DÉFI DE NOËL

17 DÉCEMBRE 2017

En marge des entraînements pour la course de l'escalade, avec le soutien de l'association Anières Bouge, Sergio Bianchini, nageur extrême et habitant d'Anières, a entraîné et préparé les 25 nageurs inscrits durant plusieurs semaines à la plage du port d'Anières en vue de la coupe de Noël qui a eu lieu le samedi 17 décembre 2017.

C'est ainsi par une eau à 6 degrés que le groupe de 25 néo-givrés s'est jeté à l'eau pour parcourir les 120 mètres de la Coupe de Noël. Déguisés en super-héros, peut-être un peu à l'image de leur courage ; une première participation pour la plupart d'entre eux. A l'issue de la course, médaille autour du cou, ils ont pu se réchauffer dans un jacuzzi géant. Rendez-vous l'année prochaine !



La soirée s'est poursuivie sous la belle tente dressée sur le préau de l'école avec le désormais traditionnel concours de déguisements parents-enfants et les Aniérois qui ont bravé le froid ont pu se réchauffer autour d'une bonne raclette, d'une fondue ou encore avec une soupe aux légumes.

Cette année, ce sont les élèves de l'école qui ont entonné le chant du *Cé qu'è lainô* qu'ils avaient appris avec entrain ! Belle réussite pour cette commémoration genevoise !

MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE
PROJET ROBIN DES WATTS

19 DÉCEMBRE 2017

Les élèves de l'école d'Anières ont pris une part active depuis l'automne 2017 dans un projet d'économie d'énergie solidaire. Grâce au travail conjoint des associations Terre des Hommes et Terragir, l'équipe enseignante et les élèves ont organisé un marché de Noël afin d'inscrire la fête de Noël de l'école dans la démarche solidaire en lien avec ce projet. Chaque classe a imaginé et créé des petits objets (bougeoirs, porte-clés, photophores, petits sacs etc.) qu'elle a vendus lors de cette soirée dans la salle communale. Tous les bénéfices de ce marché ont été versés à l'association Terre des hommes pour les aménagements de l'école du Pérou avec laquelle l'école d'Anières travaille.

REMISE DE COMMANDEMENT

20 DÉCEMBRE 2017

La compagnie des sapeurs volontaires de la Commune a pris congé de son Commandant, Louis Boldrini, suite à sa démission au 31 juillet 2017. À l'occasion d'une cérémonie empreinte de solennité, en présence d'une partie de la Compagnie, de l'Amicale et d'invités, les Autorités communales lui ont exprimé leurs sincères remerciements pour les services rendus durant de longues années au sein de la Compagnie depuis le 14 avril 1997 et comme Commandant depuis le 1^{er} juillet 2012.

C'est donc après 20 ans de bons et loyaux services, qu'il a passé le témoin au lieutenant Fabrizio Maggiotto, à la fonction de chef de corps ad intérim de la Compagnie des sapeurs-pompiers, dès le 1^{er} août 2017. Bonne retraite à Louis et beaucoup de succès à Fabrizio !





MÉRITE ANIÉROIS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

La commission « Sociale, culture et loisirs » a décidé, dans sa séance du 5 mars 2018, d'attribuer le mérite aniérois 2017 à M. Sergio Bianchini, pour ses nombreux exploits sportifs.

Ce technicien en aéronautique a totalement changé de métier en arrivant à Genève en 1988. Après quelque temps passé dans la restauration, il travaille depuis 18 ans au Foyer Saint-Paul (EMS) comme aide-soignant.

En Uruguay, Sergio avait joué au water-polo quand il était jeune, mais il arrête pour faire d'autres activités sportives.

En 2005, 24 ans après, suite à une opération du genou, il se remet à nager pour sa rééducation. Aujourd'hui, il nage en moyenne 5 km par jour.

EXPLOITS

- **Traversée du lac d'Annecy en solitaire**
- **Traversée du lac Léman**
 - D'Amphion à Lausanne, en faveur de la Fondation Genevoise de la lutte contre la mucoviscidose
 - Du château de Chillon à Genève en relais (deux fois)
 - Double traversée en solitaire (35 km) en faveur de personnes atteintes de la sclérose en plaques à Genève
- **Traversée de la Manche en relais**
- **Traversée du détroit de Gibraltar en solitaire (1^{er} genevois)**
Union de deux continents à la nage, Europe-Afrique, en faveur de la fondation Blackswan (recherche de maladies rares)
- **Multiples participations aux 24 heures de la natation des Vernets et Sion**
avec des distances entre 40 et 45 km et diverses courses en faveur d'associations telles que Hôpiclowns, CSC (Connaître les syndromes cérébelleux), ARFEC (Association Romande des familles d'enfants atteints d'un cancer) ou encore Nager pour aider dans laquelle il a le record actuel masculin avec 27'500 km.
- **Traversée depuis l'île du Diable en Guyane**
Premier Suisse à avoir réalisé la traversée à la nage en solitaire depuis les îles de Salut en Guyane (immortalisées par le film Papillon) jusqu'au continent sud-américain, ville de Kourou en faveur de la fondation Blackswan (recherche de maladies rares).
- En février dernier, il a nagé 50 km dans un fleuve de l'Amérique latine (Uruguay) dans des conditions extrêmes pour aider l'institution Aprodime en Uruguay qui s'occupe des personnes avec des handicaps multiples.
- Récemment, il a créé un groupe à Anièrès pour la nage en eau froide avec lequel ils ont participé à la fameuse Coupe de Noël (25 personnes).

PROMOTIONS CIVIQUES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2017

Les nouveaux citoyens aniérois mentionnés ci-dessous qui atteignaient leur majorité en 2017 ont été conviés à l'apéritif du nouvel an du 22 janvier 2017 auquel ont également assisté les acteurs qui font vivre notre Commune et ceux qui en sont les gardiens, à savoir les sociétés communales, tant sportives que socio-culturelles, les responsables du corps enseignant et du parascolaire, la Gendarmerie de la Pallanterie, les agents de la police municipale, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières et toute l'équipe de l'administration communale.

Politesse	Nom	Prénoms	N°	Rue	Npa	Localité
Mademoiselle	AESCHIMANN	Noémi	387	route d'Hermance	1247	Anières
Monsieur	ALIPRANDI	Raphaël	4	chemin de La-Carignan	1247	Anières
Monsieur	BENITEZ	Adrien	100	route de Chevrens	1247	Anières
Monsieur	BULLIARD	Tanguy	104	route de Chevrens	1247	Anières
Mademoiselle	BÜNZLI	Lisa	29	chemin des Hutins	1247	Anières
Monsieur	CASADA	Grégory	50	route de l'Hospice	1247	Anières
Mademoiselle	CHOLLET	Lea	129	route de Chevrens	1247	Anières
Monsieur	CICOTTI	Nicolas	33	chemin de Bézaley	1247	Anières
Mademoiselle	DI BIASE	Chiara	59C	chemin des Hutins	1247	Anières
Mademoiselle	EYHOLZER	Océane	58	chemin des Avallons	1247	Anières
Monsieur	FALBRIARD	Pierre	10	chemin de Fleur-d'Eau	1247	Anières
Monsieur	FAVRE	Anton	63	route de Chevrens	1247	Anières
Monsieur	FLAHERTY	Eamonn	1	chemin des Courbes	1247	Anières
Monsieur	GIL	Thomas	278C	route d'Hermance	1247	Anières
Mademoiselle	GÖKAY	Tara	41	chemin des Hauts-Monts	1247	Anières
Mademoiselle	JAFFAUX	Céline	26	chemin de Bassy	1247	Anières
Mademoiselle	KEMMERICH	Sofia	2	route de Sous-Chevrens	1247	Anières
Monsieur	KOHLER	Arthur	29A	chemin des Hutins	1247	Anières
Mademoiselle	KRASZNAI	Anna	290	route d'Hermance	1247	Anières
Mademoiselle	LAM	Nhat-Tien Melanie	3	chemin de Coponnex	1247	Anières
Monsieur	MÄNDLY	Andrea	63	route de Chevrens	1247	Anières
Monsieur	MICHEL	Jean-Baptiste	15A	chemin du Nant-d'Aisy	1247	Anières
Mademoiselle	MUSY	Elsa	58	chemin des Avallons	1247	Anières
Mademoiselle	NERO	Alexia	19	chemin François-Rossiaud	1247	Anières
Mademoiselle	NEUFFER	Fiona	33	chemin des Avallons	1247	Anières
Mademoiselle	PALMIERI	Clara-Gabriella	19B	chemin des Avallons	1247	Anières
Monsieur	PEREIRA	Jonathan	25	chemin des Courbes	1247	Anières
Monsieur	PIACENTINI	Francesco	49	chemin du Nant-d'Aisy	1247	Anières
Mademoiselle	PROCTER	Celia	10	rue Centrale	1247	Anières
Monsieur	SCHOPFER	Joshua	3B	chemin des Hutins	1247	Anières
Monsieur	SUDAN	Pierre	43	chemin des Hauts-Monts	1247	Anières
Monsieur	TURBÉ	Gregoire	32	rue de l'Aspergière	1247	Anières
Mademoiselle	WATSON	Candice	10	chemin des Hutins	1247	Anières
Mademoiselle	ZEHENDER	Chiara	4	route de Sous-Chevrens	1247	Anières



ANIÈRES



RAPPORT FINANCIER 2017





CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

RAPPORT FINANCIER 2017

ÉVOLUTION DU CENTIME ADDITIONNEL – DÈS 1974

Le centime additionnel de la commune d'Anières pour l'année 2017 est de **33 CENTIMES**.

Années	Centimes	Budgets*	Comptes*
1974	48	528 000,00	1 068 117,60
1984	42	1 848 000,00	1 572 701,85
1994	37	2 960 000,00	4 624 543,61
2004	35	6 120 000,00	7 643 801,61
2005	35	6 520 000,00	6 464 757,67
2006	34	6 480 000,00	8 860 510,22
2007	34	6 752 000,00	15 351 747,90
2008	34	7 667 000,00	12 942 342,10
2009	33	8 600 000,00	6 944 494,40
2010	33	8 631 000,00	7 493 548,12
2011	33	8 103 000,00	7 202 342,86
2012	33	8 433 000,00	8 366 650,13
2013	33	8 424 009,00	10 342 781,28
2014**	33	8 424 009,00	134 460 908,36
2015**	33	8 589 009,00	46 088 887,21
2016	33	9 910 000,00	37 167 929,40
2017	33	10 890 000,00	25 250 229,89

* Rubriques du compte de fonctionnement 90-400 et 90-401

** Rentrées exceptionnelles (principalement en 2014)

REMARQUES:

Colonne budgets:

Les montants sont établis selon les prévisions du Département cantonal des finances.

Colonne comptes:

Les montants sont communiqués par le Département cantonal des finances.

COMPTES DU BILAN

RAPPORT FINANCIER 2017

BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2016

ACTIF	31.12.2017 F	31.12.2016 F
PATRIMOINE FINANCIER		
Caisse, Postfinance	2 618 018,21	645 371,33
Banques, comptes courants	60 443 223,36	26 770 684,93
Virement pour perte de gain	-3 390,00	0,00
Disponibilités	63 057 851,57	27 416 056,26
Placements	96 728 461,00	82 141 321,44
Comptes courants		
Administration des Finances de l'Etat	0,00	44 717 338,80
Protection civile contributions de remplacement		
Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie	261 124,10	322 476,10
Compte taxe d'équipement		
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture	9 653,45	33 076,40
Impôts à encaisser	29 419 777,56	23 071 802,75
Autres débiteurs	585 331,80	144 291,55
Marchandises et approvisionnement	425,00	245,00
Actifs transitoires	211 924,40	272 938,17
A recevoir à court terme	30 488 236,31	68 562 168,77
Immeubles patrimoine financier	28 939 389,63	23 857 126,65
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	219 213 938,51	201 976 673,12
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements	31 985 480,97	33 451 382,24
Subvention d'investissement	1 079 465,65	0,00
Prêts et participations permanentes	5 696 432,00	5 696 432,00
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	38 761 378,62	39 147 814,24
TOTAL DE L'ACTIF	257 975 317,13	241 124 487,36



	31.12.2017 F	31.12.2016 F
PASSIF		
Engagements courants	727 202,75	258 254,91
Dettes	135 640,95	113 691,10
Provisions	43 098 000,00	48 250 000,00
Engagements envers les financements spéciaux	270 777,55	355 552,50
Passif transitoires	308 508,82	360 167,40
Engagement à court terme	44 540 130,07	49 337 665,91
Dettes à long terme	14 500 000,00	2 000 000,00
Engagement à long terme	14 500 000,00	2 000 000,00
Fortune		
Report de la fortune	189 786 821,45	185 517 765,70
Excédent de la période	9 148 365,61	4 269 055,75
Fortune nette	189 835 187,06	189 786 821,45
Réserve conjoncturelle	9 100 000,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	257 975 317,13	241 124 487,36

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT FINANCIER 2017

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
	TOTAL CHARGES	3 694 982,00	3 357 810,85	337 171,15	0,00
	TOTAL REVENUS	282 180,00	377 258,80	95 078,80	0,00
01	CONSEIL MUNICIPAL				
	TOTAL CHARGES	119 100,00	106 382,75	12 717,25	0,00
0100.00	Conseil municipal				
	TOTAL CHARGES	119 100,00	106 382,75	12 717,25	0,00
0100.00.30000.00	Indemnités CM	96 100,00	93 204,20	2 895,80	0,00
0100.00.30300.00	Charges sociales	12 000,00	7 584,75	4 415,25	0,00
0100.00.31700.00	Dédommagements CM	11 000,00	5 593,80	5 406,20	0,00
02	MAIRE ET ADJOINTS				
	TOTAL CHARGES	253 110,00	252 201,55	908,45	0,00
0200.00	Maire et Adjointes				
	TOTAL CHARGES	253 110,00	252 201,55	908,45	0,00
0200.00.30000.00	Indemnités Maire et Adjointes	186 000,00	185 470,80	529,20	0,00
0200.00.30300.00	Charges sociales	18 000,00	16 665,40	1 334,60	0,00
0200.00.30400.00	Caisse de pension et prévoyance	24 000,00	24 652,80	652,80-	0,00
0200.00.30500.00	Ass. accidents	0,00	5 130,55	5 130,55-	0,00
0200.00.30520.00	Assurances maladie Perte de Gains	1 300,00	1 278,35	21,65	0,00
0200.00.31700.00	Frais de déplacements	20 150,00	15 343,65	4 806,35	0,00
0200.00.31701.00	Frais de natels	3 660,00	3 660,00	0,00	0,00
05	ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
	TOTAL CHARGES	2 679 950,00	2 465 671,95	214 278,05	0,00
	TOTAL REVENUS	62 200,00	142 196,30	79 996,30	0,00
0500.00	Administration générale				
	TOTAL CHARGES	2 679 950,00	2 465 671,95	214 278,05	0,00
	TOTAL REVENUS	62 200,00	142 196,30	79 996,30	0,00
0500.00.30100.00	Traitement du personnel	1 391 910,00	1 370 100,90	21 809,10	0,00
0500.00.30300.00	Assurances sociales	136 000,00	118 490,40	17 509,60	0,00
0500.00.30400.00	Caisse de pension et prévoyance	260 000,00	263 131,70	3 131,70-	0,00
0500.00.30500.00	Ass. maladie et accidents	39 500,00	36 226,40	3 273,60	0,00
0500.00.30520.00	Assurances maladie Perte de Gains	11 000,00	9 848,45	1 151,55	0,00
0500.00.30800.00	Personnel intérimaire	30 000,00	9 726,20	20 273,80	0,00
0500.00.30900.00	Autres charges de personnel	41 650,00	23 511,94	18 138,06	0,00
0500.00.31000.00	Fournitures de bureau et imprimés	38 600,00	41 497,35	2 897,35-	0,00
0500.00.31001.00	Frais "Infos Anières"	18 000,00	17 998,15	1,85	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
0500.00.31100.00	Matériel et mobilier	21 950,00	20 086,96	1 863,04	0,00
0500.00.31300.00	Fournitures diverses	25 000,00	19 537,57	5 462,43	0,00
0500.00.31500.00	Entretien du matériel par tiers	5 000,00	3 858,00	1 142,00	0,00
0500.00.31600.00	Locations diverses	9 850,00	9 789,46	60,54	0,00
0500.00.31700.00	Dédommagements	4 000,00	2 438,41	1 561,59	0,00
0500.00.31800.00	Prestations de tiers	468 940,00	383 740,44	85 199,56	0,00
0500.00.31801.00	Frais de poste	19 100,00	16 718,20	2 381,80	0,00
0500.00.31802.00	Téléphone	14 350,00	12 754,90	1 595,10	0,00
0500.00.31804.00	Assurances	6 600,00	6 553,80	46,20	0,00
0500.00.31805.00	Frais de réception	73 500,00	53 327,82	20 172,18	0,00
0500.00.31900.00	Frais divers	29 000,00	10 604,90	18 395,10	0,00
0500.00.35200.00	Dédommagements communes	36 000,00	35 730,00	270,00	0,00
0500.00.43100.00	Émoluments administratifs	200,00	627,77	427,77	0,00
0500.00.43600.00	Dédommagements de tiers	0,00	55 485,60	55 485,60	0,00
0500.00.43900.00	Recettes diverses	0,00	7 675,63	7 675,63	0,00
0500.00.45200.00	Dédommagements – Communes	62 000,00	78 407,30	16 407,30	0,00

08 IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMIN.

TOTAL CHARGES	620 072,00	518 028,70	102 043,30	0,00
TOTAL REVENUS	95 980,00	105 934,80	9 954,80	0,00

0800.00 Immeubles du patrimoine admin.

TOTAL CHARGES	620 072,00	518 028,70	102 043,30	0,00
TOTAL REVENUS	95 980,00	105 934,80	9 954,80	0,00

0800.00.31100.00	Matériel et mobilier	46 000,00	43 031,10	2 968,90	0,00
0800.00.31200.00	Eau Energie Combustibles	157 000,00	135 563,75	21 436,25	0,00
0800.00.31300.00	Fournitures diverses	6 000,00	325,80	5 674,20	0,00
0800.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	198 100,00	196 904,59	1 195,41	0,00
0800.00.31600.00	Locations diverses	41 302,00	40 680,00	622,00	0,00
0800.00.31800.00	Prestations de tiers	6 200,00	4 296,51	1 903,49	0,00
0800.00.31802.00	Téléphone	2 500,00	1 065,35	1 434,65	0,00
0800.00.31804.00	Assurances	14 000,00	9 980,60	4 019,40	0,00
0800.00.33100.00	Amortissements ordinaires	148 970,00	86 180,00	62 790,00	0,00
0800.00.33200.00	Amortissements extraordinaires	0,00	1,00	1,00-	0,00
0800.00.42700.00	Location de locaux	95 980,00	105 848,40	9 868,40	0,00
0800.00.43900.00	Recettes diverses	0,00	86,40	86,40	0,00

09 DIVERS

TOTAL CHARGES	22 750,00	15 525,90	7 224,10	0,00
TOTAL REVENUS	124 000,00	129 127,70	5 127,70	0,00

0900.00 Autres charges et revenus

TOTAL CHARGES	22 750,00	15 525,90	7 224,10	0,00
TOTAL REVENUS	124 000,00	129 127,70	5 127,70	0,00

0900.00.31800.00	Prestations de tiers	1 000,00	64,80	935,20	0,00
0900.00.31805.00	Frais de réception	3 000,00	183,90	2 816,10	0,00
0900.00.31900.00	Cotisation ACG	9 200,00	9 277,20	77,20-	0,00
0900.00.36500.00	Subventions diverses	4 250,00	2 500,00	1 750,00	0,00
0900.00.36501.00	Subventions Maire	5 000,00	3 500,00	1 500,00	0,00
0900.00.36502.00	Subventions adjoints	300,00	0,00	300,00	0,00
0900.00.42700.00	Redevance des SIG	124 000,00	129 127,70	5 127,70	0,00

1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

TOTAL CHARGES	758 705,00	664 933,40	93 771,60	0,00
TOTAL REVENUS	38 660,00	44 583,25	5 923,25	0,00

10 ÉTAT CIVIL

TOTAL CHARGES	43 300,00	36 398,55	6 901,45	0,00
TOTAL REVENUS	0,00	3 850,00	3 850,00	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
1000.00	Etat-civil				
	TOTAL CHARGES	43 300,00	36 398,55	6 901,45	0,00
	TOTAL REVENUS	0,00	3 850,00	3 850,00	0,00
1000.00.31800.00	Prestations de tiers	300,00	115,20	184,80	0,00
1000.00.35100.00	Émoluments pièces identités	5 000,00	2 408,80	2 591,20	0,00
1000.00.35200.00	Commune de Collonge-Bellerive	38 000,00	33 874,55	4 125,45	0,00
1000.00.43100.00	Émoluments	0,00	3 850,00	3 850,00	0,00
11	SÉCURITÉ MUNICIPALE				
	TOTAL CHARGES	235 000,00	200 210,05	34 789,95	0,00
	TOTAL REVENUS	18 660,00	17 400,00	1 260,00-	0,00
1100.00	Sécurité municipale				
	TOTAL CHARGES	235 000,00	200 210,05	34 789,95	0,00
	TOTAL REVENUS	18 660,00	17 400,00	1 260,00-	0,00
1100.00.31100.00	Matériel et mobilier	2 500,00	2 430,00	70,00	0,00
1100.00.31800.00	Prestations de tiers	108 500,00	83 652,75	24 847,25	0,00
1100.00.35200.00	Participation APM	124 000,00	114 127,30	9 872,70	0,00
1100.00.43700.00	Amendes d'ordre	18 000,00	16 740,00	1 260,00-	0,00
1100.00.43900.00	Redevance sur publicité	660,00	660,00	0,00	0,00
14	INCENDIE ET SECOURS				
	TOTAL CHARGES	357 895,00	302 205,60	55 689,40	0,00
	TOTAL REVENUS	18 000,00	23 333,25	5 333,25	0,00
1400.00	Incendie et secours				
	TOTAL CHARGES	357 895,00	302 205,60	55 689,40	0,00
	TOTAL REVENUS	18 000,00	23 333,25	5 333,25	0,00
1400.00.30100.00	Traitement du personnel	0,00	51 155,45	51 155,45-	0,00
1400.00.30300.00	Assurances sociales	0,00	670,85	670,85-	0,00
1400.00.30900.00	Autres charges de personnel	10 000,00	2 611,40	7 388,60	0,00
1400.00.31000.00	Fournitures de bureau et imprimés	3 800,00	1 517,00	2 283,00	0,00
1400.00.31100.00	Matériel Machines	13 375,00	6 270,75	7 104,25	0,00
1400.00.31200.00	Eau Energie Combustibles	9 000,00	8 238,50	761,50	0,00
1400.00.31300.00	Fournitures diverses	5 285,00	2 389,80	2 895,20	0,00
1400.00.31301.00	Équipement personnel	13 950,00	8 930,85	5 019,15	0,00
1400.00.31308.00	Carburant	4 000,00	904,25	3 095,75	0,00
1400.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	13 500,00	4 438,80	9 061,20	0,00
1400.00.31500.00	Entretien matériel par tiers	9 560,00	9 768,90	208,90-	0,00
1400.00.31600.00	Leasing Nissan Pick-Up	10 850,00	10 451,60	398,40	0,00
1400.00.31700.00	Dédommagements	10 700,00	35,00	10 665,00	0,00
1400.00.31800.00	Prestations de tiers	7 350,00	7 184,60	165,40	0,00
1400.00.31802.00	Téléphone	1 000,00	1 203,55	203,55-	0,00
1400.00.31804.00	Assurances	3 700,00	3 084,50	615,50	0,00
1400.00.31805.00	Frais de réception	11 900,00	9 422,95	2 477,05	0,00
1400.00.31900.00	Frais divers	2 100,00	1 465,35	634,65	0,00
1400.00.33100.00	Amortissements ordinaires	45 000,00	43 412,50	1 587,50	0,00
1400.00.35200.00	Participation aux frais du SIS	126 000,00	124 049,00	1 951,00	0,00
1400.00.36300.00	Allocation annuelle	51 825,00	0,00	51 825,00	0,00
1400.00.36500.00	Sauvetage d'Hermance	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
1400.00.44100.00	Parts/taxes Cie d'assurances	18 000,00	23 333,25	5 333,25	0,00
16	PROTECTION CIVILE				
	TOTAL CHARGES	122 510,00	126 119,20	3 609,20-	0,00
	TOTAL REVENUS	2 000,00	0,00	2 000,00-	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
1600.00	Protection civile				
	TOTAL CHARGES	122 510,00	126 119,20	3 609,20-	0,00
	TOTAL REVENUS	2 000,00	0,00	2 000,00-	0,00
1600.00.31200.00	Eau Energie Combustibles	1 000,00	728,90	271,10	0,00
1600.00.31500.00	Entretien matériel par tiers	3 000,00	3 817,30	817,30-	0,00
1600.00.31700.00	Prestations par des tiers	1 300,00	3 020,40	1 720,40-	0,00
1600.00.31802.00	Téléphone	310,00	304,20	5,80	0,00
1600.00.33100.00	Amortissements ordinaires	95 700,00	99 000,00	3 300,00-	0,00
1600.00.35100.00	Part frais de cours cantonaux	900,00	0,00	900,00	0,00
1600.00.35200.00	Dédommagements communes	18 000,00	18 009,00	9,00-	0,00
1600.00.36100.00	Subventions au Canton	2 300,00	1 239,40	1 060,60	0,00
1600.00.46100.00	Subvention cantonale	2 000,00	0,00	2 000,00-	0,00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
	TOTAL CHARGES	1 019 110,00	885 146,17	148 963,83	15 000,00
	TOTAL REVENUS	21 600,00	21 600,00	0,00	0,00
21	ECOLES PUBLIQUES				
	TOTAL CHARGES	1 019 110,00	885 146,17	148 963,83	15 000,00
	TOTAL REVENUS	21 600,00	21 600,00	0,00	0,00
2100.00	Écoles publiques				
	TOTAL CHARGES	1 019 110,00	885 146,17	148 963,83	15 000,00
	TOTAL REVENUS	21 600,00	21 600,00	0,00	0,00
2100.00.31000.00	Fournitures de bureau et imprimés	2 500,00	1 115,63	1 384,37	0,00
2100.00.31100.00	Matériel Mobilier	28 500,00	22 101,46	6 398,54	0,00
2100.00.31300.00	Fournitures diverses	2 500,00	2 050,51	449,49	0,00
2100.00.31305.00	Fournitures d'entretien	10 000,00	9 748,50	251,50	0,00
2100.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	140 500,00	114 707,95	25 792,05	0,00
2100.00.31500.00	Entretien matériel par tiers	4 500,00	653,95	3 846,05	0,00
2100.00.31700.00	Courses scolaires	32 500,00	20 519,70	11 980,30	0,00
2100.00.31800.00	Prestations de tiers	9 900,00	11 012,08	13 887,92	15 000,00
2100.00.31802.00	Téléphone	9 510,00	11 182,48	1 672,48-	0,00
2100.00.31804.00	Assurances	14 000,00	9 281,30	4 718,70	0,00
2100.00.31810.00	Fête des promotions	62 700,00	45 122,41	17 577,59	0,00
2100.00.31900.00	Frais divers	7 500,00	1 586,85	5 913,15	0,00
2100.00.33100.00	Amortissements ordinaires	616 500,00	612 070,95	4 429,05	0,00
2100.00.36501.00	Subventions Maire	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
2100.00.36502.00	Subventions adjoints	61 000,00	17 000,00	44 000,00	0,00
2100.00.36600.00	Subv. accordées – Personnes physiques	7 000,00	6 992,40	7,60	0,00
2100.00.42700.00	Location de locaux	21 600,00	21 600,00	0,00	0,00
3	CULTURE ET LOISIRS				
	TOTAL CHARGES	1 129 500,00	1 101 357,26	178 142,74	150 000,00
	TOTAL REVENUS	8 800,00	30 144,80	21 344,80	0,00
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE				
	TOTAL CHARGES	374 750,00	507 139,47	17 610,53	150 000,00
	TOTAL REVENUS	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
3000.00	Encouragement à la culture				
	TOTAL CHARGES	374 750,00	507 139,47	17 610,53	150 000,00
	TOTAL REVENUS	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
3000.00.31100.00	Matériel Mobilier	11 000,00	4 277,55	6 722,45	0,00
3000.00.31300.00	Fournitures diverses	3 000,00	1 633,60	1 366,40	0,00
3000.00.31500.00	Entretien matériel par tiers	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
3000.00.31800.00	Prestations de tiers	5 000,00	2 437,90	2 562,10	0,00
3000.00.31810.00	Fête du 1 ^{er} Août	70 000,00	92 080,72	22 080,72-	0,00
3000.00.31811.00	Fête de l'Escalade	40 000,00	44 923,50	4 923,50-	0,00
3000.00.31812.00	Concert Leo Tardin	4 500,00	4 501,90	1,90-	0,00
3000.00.31813.00	Chœur Russe Doukhoventso	20 000,00	19 524,35	475,65	0,00
3000.00.31814.00	Léman Bleu – Émission 5 communes	40 000,00	26 000,00	14 000,00	0,00
3000.00.31900.00	Le Respect	200,00	200,00	0,00	0,00
3000.00.35200.00	Dédommagements communes	26 000,00	24 647,65	1 352,35	0,00
3000.00.36500.00	Subventions diverses	13 050,00	161 195,90	1 854,10	150 000,00
3000.00.36501.00	Subventions Maire	100 000,00	99 600,00	400,00	0,00
3000.00.36502.00	Subventions adjoints	15 000,00	954,40	14 045,60	0,00
3000.00.36503.00	Subventions CoHerAn	10 000,00	13 432,00	3 432,00-	0,00
3000.00.36504.00	Atelier de couture – HG	16 000,00	11 730,00	4 270,00	0,00
3000.00.43500.00	Ventes de marchandises	0,00	212,00	212,00	0,00
3000.00.43600.00	Dédommagements de tiers	0,00	5 288,00	5 288,00	0,00

33 PARCS ET PROMENADES

TOTAL CHARGES	166 900,00	88 464,73	78 435,27	0,00
TOTAL REVENUS	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00

3300.00 Parcs et promenades

TOTAL CHARGES	166 900,00	88 464,73	78 435,27	0,00
TOTAL REVENUS	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00

3300.00.31100.00	Matériel Machines	35 600,00	9 120,00	26 480,00	0,00
3300.00.31200.00	Eau Energie Combustibles	3 500,00	4 753,65	1 253,65-	0,00
3300.00.31300.00	Fournitures diverses	40 000,00	14 886,35	25 113,65	0,00
3300.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	30 500,00	25 380,92	5 119,08	0,00
3300.00.31800.00	Prestations de tiers	46 400,00	34 323,81	12 076,19	0,00
3300.00.33100.00	Amortissements ordinaires	10 900,00	0,00	10 900,00	0,00
3300.00.43900.00	Recettes diverses	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00

34 SPORTS

TOTAL CHARGES	486 650,00	441 161,37	45 488,63	0,00
TOTAL REVENUS	8 800,00	19 044,80	10 244,80	0,00

3400.00 Sports

TOTAL CHARGES	486 650,00	441 161,37	45 488,63	0,00
TOTAL REVENUS	8 800,00	19 044,80	10 244,80	0,00

3400.00.31100.00	Matériel Machines	10 000,00	9 944,45	55,55	0,00
3400.00.31300.00	Fournitures diverses	2 000,00	909,50	1 090,50	0,00
3400.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
3400.00.31800.00	Prestations de tiers	73 000,00	52 694,80	20 305,20	0,00
3400.00.31810.00	Entraînement de la Course de l'Escalade	5 000,00	6 669,25	1 669,25-	0,00
3400.00.33100.00	Amortissements ordinaires	34 650,00	17 924,15	16 725,85	0,00
3400.00.33200.00	Amortissements extraordinaires	90 000,00	119 512,22	29 512,22-	0,00
3400.00.35200.00	Dédommagements communes	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
3400.00.36500.00	Subventions diverses	145 000,00	127 801,05	17 198,95	0,00
3400.00.36501.00	Subventions diverses CoHerAn	10 000,00	3 548,55	6 451,45	0,00
3400.00.36502.00	Subventions Maire	90 000,00	84 657,40	5 342,60	0,00
3400.00.36503.00	Subventions Adjoints	10 000,00	13 500,00	3 500,00-	0,00
3400.00.36600.00	Entrées Genève-Plage	5 000,00	4 000,00	1 000,00	0,00
3400.00.42700.00	Locations	8 800,00	10 272,00	1 472,00	0,00
3400.00.43600.00	Dédommagements de tiers	0,00	8 772,80	8 772,80	0,00

35 AUTRES LOISIRS

TOTAL CHARGES	101 200,00	64 591,69	36 608,31	0,00
---------------	------------	-----------	-----------	------

3500.00 Autres loisirs

TOTAL CHARGES	101 200,00	64 591,69	36 608,31	0,00
---------------	------------	-----------	-----------	------



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
3500.00.31800.00	Prestations de tiers	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00
3500.00.31810.00	Anières Festival	50 000,00	41 962,71	8 037,29	0,00
3500.00.31813.00	Fenêtres de l'Avent	2 000,00	1 541,48	458,52	0,00
3500.00.36500.00	Subventions diverses	7 200,00	5 940,00	1 260,00	0,00
3500.00.36501.00	Subventions Maire	20 000,00	11 600,00	8 400,00	0,00
3500.00.36502.00	Subventions Adjointes	8 000,00	3 547,50	4 452,50	0,00
3500.00.36503.00	Subventions manifestation CoHerAn	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00

5 PRÉVOYANCE SOCIALE

TOTAL CHARGES	2 252 226,00	2 093 917,25	158 308,75	0,00
TOTAL REVENUS	62 010,00	84 815,26	22 805,26	0,00

54 INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE

TOTAL CHARGES	1 632 526,00	1 455 543,58	176 982,42	0,00
TOTAL REVENUS	26 000,00	52 079,01	26 079,01	0,00

5400.00 Institution pour la jeunesse

TOTAL CHARGES	1 632 526,00	1 455 543,58	176 982,42	0,00
TOTAL REVENUS	26 000,00	52 079,01	26 079,01	0,00

5400.00.31800.00	Prestations de tiers	3 000,00	10 000,00	7 000,00-	0,00
5400.00.33100.00	Amortissements ordinaires	143 400,00	143 080,26	319,74	0,00
5400.00.35200.00	Participation au GIAP	210 000,00	209 572,00	428,00	0,00
5400.00.36100.00	Subventions accordées – Canton	25 126,00	24 012,95	1 113,05	0,00
5400.00.36200.00	Subventions accordées – Communes	500,00	391,00	109,00	0,00
5400.00.36501.00	T'Anières	670 000,00	619 115,97	50 884,03	0,00
5400.00.36502.00	Crèche Collonge-Bellerive	540 000,00	411 883,00	128 117,00	0,00
5400.00.36503.00	P'tit resto	35 500,00	34 468,40	1 031,60	0,00
5400.00.36504.00	Subvention Maire	5 000,00	3 020,00	1 980,00	0,00
5400.00.43900.00	Recettes diverses	0,00	26 123,01	26 123,01	0,00
5400.00.44400.00	Compensation du Canton – Fonds de régulation – GIAP	26 000,00	25 956,00	44,00-	0,00

58 AIDE SOCIALE

TOTAL CHARGES	619 700,00	638 373,67	18 673,67-	0,00
TOTAL REVENUS	36 010,00	32 736,25	3 273,75-	0,00

5800.00 Aide sociale

TOTAL CHARGES	619 700,00	638 373,67	18 673,67-	0,00
TOTAL REVENUS	36 010,00	32 736,25	3 273,75-	0,00

5800.00.31800.00	Prestations de tiers	2 000,00	2 576,00	576,00-	0,00
5800.00.31810.00	Prestations aux Aînés	80 000,00	69 095,62	10 904,38	0,00
5800.00.34100.00	Participation au Canton – Fonds de régulation	12 200,00	11 438,00	762,00	0,00
5800.00.36400.00	Société économie mixte – IMAD	17 000,00	16 206,45	793,55	0,00
5800.00.36500.00	Subventions diverses	53 500,00	53 415,00	85,00	0,00
5800.00.36501.00	Subventions diverses comm. sociale	50 000,00	85 000,00	35 000,00-	0,00
5800.00.36502.00	Subventions Maire	150 000,00	143 870,60	6 129,40	0,00
5800.00.36503.00	Subventions Adjointes	25 000,00	5 500,00	19 500,00	0,00
5800.00.36600.00	Allocations sociales privées	130 000,00	136 472,00	6 472,00-	0,00
5800.00.36701.00	Aide à l'étranger	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
5800.00.36702.00	Subventions Maire	50 000,00	64 800,00	14 800,00-	0,00
5800.00.43600.00	Dédommagements de tiers	0,00	2 176,50	2 176,50	0,00
5800.00.43900.00	Recettes CoHerAn	36 010,00	30 559,75	5 450,25-	0,00

6 TRAFIC

TOTAL CHARGES	1 737 015,00	1 181 730,09	555 284,91	0,00
TOTAL REVENUS	71 400,00	118 918,28	47 518,28	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
62	ROUTES COMMUNALES				
	TOTAL CHARGES	1 526 005,00	976 267,39	549 737,61	0,00
	TOTAL REVENUS	0,00	9 856,28	9 856,28	0,00
6200.00	Routes communales				
	TOTAL CHARGES	1 526 005,00	976 267,39	549 737,61	0,00
	TOTAL REVENUS	0,00	9 856,28	9 856,28	0,00
6200.00.31100.00	Matériel Machines	35 500,00	34 797,90	702,10	0,00
6200.00.31200.00	Eau Energie Combustibles	15 000,00	8 595,15	6 404,85	0,00
6200.00.31300.00	Fournitures diverses	55 000,00	47 261,50	7 738,50	0,00
6200.00.31306.00	Équipement personnel	5 000,00	9 582,30	4 582,30-	0,00
6200.00.31308.00	Carburant	20 000,00	10 189,90	9 810,10	0,00
6200.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	117 700,00	77 497,60	40 202,40	0,00
6200.00.31500.00	Entretien matériel par tiers	12 000,00	20 996,35	8 996,35-	0,00
6200.00.31501.00	Entretien balayeuse	4 000,00	12 504,42	8 504,42-	0,00
6200.00.31600.00	Location	8 800,00	7 019,90	1 780,10	0,00
6200.00.31800.00	Prestations de tiers	68 200,00	10 080,06	58 119,94	0,00
6200.00.31802.00	Téléphone	900,00	3 993,25	3 093,25-	0,00
6200.00.31804.00	Assurances	13 000,00	9 769,30	3 230,70	0,00
6200.00.33100.00	Amortissements ordinaires	552 355,00	409 688,42	142 666,58	0,00
6200.00.33200.00	Amortissements extraordinaires	605 550,00	302 635,99	302 914,01	0,00
6200.00.35200.00	Dédommagements communes	13 000,00	11 655,35	1 344,65	0,00
6200.00.43900.00	Recettes diverses	0,00	9 856,28	9 856,28	0,00
65	TRAFIC RÉGIONAL				
	TOTAL CHARGES	211 010,00	205 462,70	5 547,30	0,00
	TOTAL REVENUS	71 400,00	109 062,00	37 662,00	0,00
6500.00	Trafic régional				
	TOTAL CHARGES	211 010,00	205 462,70	5 547,30	0,00
	TOTAL REVENUS	71 400,00	109 062,00	37 662,00	0,00
6500.00.31300.00	Achat fournitures et marchandises	73 310,00	73 091,70	218,30	0,00
6500.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	5 400,00	0,00	5 400,00	0,00
6500.00.31800.00	Prestations de tiers	20 000,00	18 800,00	1 200,00	0,00
6500.00.36400.00	TPG Transports publics genevois	45 000,00	44 580,00	420,00	0,00
6500.00.36500.00	Subventions abonnements TPG	67 300,00	68 991,00	1 691,00-	0,00
6500.00.43900.00	Recettes diverses	71 400,00	109 062,00	37 662,00	0,00
7	PROTECTION ET AMÉNAGEMENT. ENVIRONNEMENT				
	TOTAL CHARGES	1 770 870,00	1 374 428,74	403 441,26	7 000,00
	TOTAL REVENUS	298 500,00	404 638,77	106 138,77	0,00
71	PROTECTION DES EAUX				
	TOTAL CHARGES	1 013 370,00	756 068,11	264 301,89	7 000,00
	TOTAL REVENUS	285 000,00	395 963,90	110 963,90	0,00
7100.00	Protection des eaux				
	TOTAL CHARGES	1 013 370,00	756 068,11	264 301,89	7 000,00
	TOTAL REVENUS	285 000,00	395 963,90	110 963,90	0,00
7100.00.31200.00	Fourniture d'eau	18 000,00	9 124,82	8 875,18	0,00
7100.00.31400.00	Entretien des canalisations	70 500,00	18 990,40	58 509,60	7 000,00
7100.00.31800.00	Prestations de tiers	500,00	58,35	441,65	0,00
7100.00.33100.00	Amortissements ordinaires	924 370,00	727 894,54	196 475,46	0,00
7100.00.45200.00	Dédommagements – Communes	285 000,00	395 963,90	110 963,90	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
72	TRAITEMENT DES DÉCHETS				
	TOTAL CHARGES	666 000,00	560 866,49	105 133,51	0,00
	TOTAL REVENUS	13 000,00	8 074,87	4 925,13-	0,00
7200.00	Traitement des déchets				
	TOTAL CHARGES	666 000,00	560 866,49	105 133,51	0,00
	TOTAL REVENUS	13 000,00	8 074,87	4 925,13-	0,00
7200.00.31100.00	Matériel Mobilier	15 000,00	1 940,55	13 059,45	0,00
7200.00.31300.00	Fournitures diverses	10 500,00	7 632,30	2 867,70	0,00
7200.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	8 500,00	8 932,68	432,68-	0,00
7200.00.31800.00	Levée des ordures	237 000,00	234 491,86	2 508,14	0,00
7200.00.31811.00	Traitements des déchets	380 000,00	307 869,10	72 130,90	0,00
7200.00.36100.00	Subventions accordées – Canton	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
7200.00.43500.00	Ventes de marchandises	5 000,00	1 620,00	3 380,00-	0,00
7200.00.43501.00	Déchets	8 000,00	6 454,87	1 545,13-	0,00
74	CIMETIÈRES				
	TOTAL CHARGES	67 000,00	52 393,89	14 606,11	0,00
	TOTAL REVENUS	500,00	600,00	100,00	0,00
7400.00	Cimetières				
	TOTAL CHARGES	67 000,00	52 393,89	14 606,11	0,00
	TOTAL REVENUS	500,00	600,00	100,00	0,00
7400.00.31300.00	Fournitures diverses	12 000,00	756,00	11 244,00	0,00
7400.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00
7400.00.31600.00	Locations	500,00	0,00	500,00	0,00
7400.00.31800.00	Prestations de tiers	4 000,00	1 941,89	2 058,11	0,00
7400.00.33100.00	Amortissements ordinaires	41 500,00	40 696,00	804,00	0,00
7400.00.43400.00	Concessions du cimetière	500,00	600,00	100,00	0,00
78	AUTRES TACHES PROTECTION ENVIRONNEMENT				
	TOTAL CHARGES	24 500,00	5 100,25	19 399,75	0,00
7800.00	Autres tâches protection environnement				
	TOTAL CHARGES	24 500,00	5 100,25	19 399,75	0,00
7800.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00
7800.00.35200.00	Dédommagements communes	200,00	800,25	600,25-	0,00
7800.00.36500.00	Subventions diverses	13 000,00	3 000,00	10 000,00	0,00
7800.00.36501.00	Subventions diverses CoHerAn	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
9	FINANCES ET IMPÔTS				
	TOTAL CHARGES	19 725 192,00	15 823 784,91	3 901 407,09	0,00
	TOTAL REVENUS	31 627 975,00	34 549 515,12	2 921 540,12	0,00
90	IMPÔTS				
	TOTAL CHARGES	18 326 192,00	13 503 356,87	4 822 835,13	0,00
	TOTAL REVENUS	28 900 000,00	25 400 275,96	3 499 724,04-	0,00
9000.00	Impôts				
	TOTAL CHARGES	18 326 192,00	13 503 356,87	4 822 835,13	0,00
	TOTAL REVENUS	28 900 000,00	25 400 275,96	3 499 724,04-	0,00
9000.00.33000.00	Pertes sur débiteurs	0,00	48 497,45	48 497,45-	0,00
9000.00.34100.00	Péréquation	17 862 023,00	13 200 000,00	4 662 023,00	0,00
9000.00.34600.00	Comp. financ. communes françaises	44 169,00	45 884,62	1 715,62-	0,00
9000.00.35100.00	Frais de perception des impôts	420 000,00	208 974,80	211 025,20	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
9000.00.40000.00	Impôts des personnes physiques	10 890 000,00	25 191 280,29	14 301 280,29	0,00
9000.00.40100.00	Impôts des personnes morales	10 000,00	58 949,60	48 949,60	0,00
9000.00.42900.00	Actes de défauts de biens	0,00	12 069,07	12 069,07	0,00
9000.00.43900.00	Dissolution provision	18 000 000,00	137 977,00	17 862 023,00-	0,00

94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX

	TOTAL CHARGES	304 000,00	1 342 042,35	1 038 042,35-	0,00
	TOTAL REVENUS	1 120 000,00	6 462 623,36	5 342 623,36	0,00

9400.00 Charges et revenus des capitaux

	TOTAL CHARGES	304 000,00	1 342 042,35	1 038 042,35-	0,00
	TOTAL REVENUS	1 120 000,00	6 462 623,36	5 342 623,36	0,00

9400.00.31800.00	Frais bancaires	304 000,00	2 577,51	301 422,49	0,00
9400.00.31801.00	Frais bancaires – placements	0,00	338 564,60	338 564,60-	0,00
9400.00.31802.00	Taxes	0,00	3 775,50	3 775,50-	0,00
9400.00.33001.00	Pertes réalisées sur titres et devises	0,00	9 555,77	9 555,77-	0,00
9400.00.33002.00	Pertes non réalisées sur titres et devises	0,00	987 568,97	987 568,97-	0,00
9400.00.42000.00	Intérêts bancaires	1 000,00	7 889,75-	8 889,75-	0,00
9400.00.42200.00	Intérêts des capitaux du PF	1 104 000,00	0,00	1 104 000,00-	0,00
9400.00.42201.00	Rendement intérêts et dividendes	0,00	1 832 737,96	1 832 737,96	0,00
9400.00.42401.00	Gain réalisé sur titres et devises	0,00	179 878,78	179 878,78	0,00
9400.00.42402.00	Gain non réalisé sur titres et devises	0,00	4 089 487,37	4 089 487,37	0,00
9400.00.42403.00	Gains divers	0,00	352 319,00	352 319,00	0,00
9400.00.42600.00	Revenus: Particip. permanentes – PA	15 000,00	16 090,00	1 090,00	0,00

95 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER

	TOTAL CHARGES	1 095 000,00	978 385,69	116 614,31	0,00
	TOTAL REVENUS	1 607 975,00	2 686 615,80	1 078 640,80	0,00

9500.00 Immeubles du patrimoine financier

	TOTAL CHARGES	1 095 000,00	977 619,97	117 380,03	0,00
	TOTAL REVENUS	1 607 975,00	2 686 615,80	1 078 640,80	0,00

9500.00.30100.00	Conciergerie	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00
9500.00.30101.00	Léman – conciergerie	0,00	11 463,30	11 463,30-	0,00
9500.00.30102.00	Avallons – conciergerie	0,00	14 735,50	14 735,50-	0,00
9500.00.30103.00	Côte-d'Or – conciergerie	0,00	8 905,60	8 905,60-	0,00
9500.00.30104.00	Noyers – conciergerie	0,00	74 060,65	74 060,65-	0,00
9500.00.30107.00	Morgins – conciergerie	15 000,00	17 200,00	2 200,00-	0,00
9500.00.31107.00	Morgins – matériel et mobilier	1 000,00	1 344,85	344,85-	0,00
9500.00.31200.00	Eau Energie Combustibles	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00
9500.00.31201.00	Léman – SIG	0,00	20 942,90	20 942,90-	0,00
9500.00.31202.00	Avallons – SIG	0,00	19 453,65	19 453,65-	0,00
9500.00.31203.00	Côte-d'Or – SIG	0,00	21 365,95	21 365,95-	0,00
9500.00.31204.00	Noyers – SIG	0,00	37 037,50	37 037,50-	0,00
9500.00.31205.00	Epicerie – SIG	0,00	3,05-	3,05	0,00
9500.00.31206.00	Galerie – SIG	0,00	3 038,00	3 038,00-	0,00
9500.00.31207.00	Morgins – SIG	8 000,00	5 145,30	2 854,70	0,00
9500.00.31208.00	Ch. des Avallons – 44/50	0,00	12 054,90	12 054,90-	0,00
9500.00.31209.00	316-320, Route d'Hermance – SIG	0,00	268,70	268,70-	0,00
9500.00.31307.00	Morgins – achat fournitures et marchandises	3 000,00	1 277,40	1 722,60	0,00
9500.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
9500.00.31401.00	Léman – entretien	128 600,00	86 274,26	42 325,74	0,00
9500.00.31402.00	Avallons – entretien	73 700,00	17 711,20	55 988,80	0,00
9500.00.31403.00	Côte-d'Or – entretien	84 900,00	65 830,45	19 069,55	0,00
9500.00.31404.00	Noyers – entretien	44 200,00	50 150,65	5 950,65-	0,00
9500.00.31405.00	Epicerie – entretien	8 200,00	4 011,30	4 188,70	0,00
9500.00.31406.00	Galerie – entretien	8 000,00	6 155,50	1 844,50	0,00
9500.00.31407.00	Morgins – entretien	16 400,00	12 519,40	3 880,60	0,00
9500.00.31408.00	316-320, Rte d'Hermance – Entretien immeubles	50 000,00	15 433,50	34 566,50	0,00
9500.00.31507.00	Morgins – entretien du matériel	7 000,00	5 712,20	1 287,80	0,00
9500.00.31800.00	Honoraires et prestations de tiers	80 500,00	0,00	80 500,00	0,00
9500.00.31801.00	Léman – prestations de tiers	0,00	25 777,10	25 777,10-	0,00



Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Crédit budgétaire supplémentaire
9500.00.31802.00	Avallons – prestations de tiers	0,00	23 963,77	23 963,77-	0,00
9500.00.31803.00	Côte-d'Or – prestations de tiers	0,00	29 124,44	29 124,44-	0,00
9500.00.31804.00	Noyers – prestations de tiers	0,00	58 526,52	58 526,52-	0,00
9500.00.31805.00	Épicerie – prestations de tiers	0,00	964,06	964,06-	0,00
9500.00.31806.00	Galerie – prestations de tiers	0,00	904,02	904,02-	0,00
9500.00.31807.00	Morgins – prestations de tiers	50 000,00	6 968,85	43 031,15	0,00
9500.00.31816.00	316-320, Route d'Hermance – Prestations de tiers	0,00	5 128,45	5 128,45-	0,00
9500.00.31900.00	Frais divers	500,00	0,00	500,00	0,00
9500.00.31906.00	Galerie – frais divers	0,00	7,20	7,20-	0,00
9500.00.31907.00	Morgins – frais divers	0,00	99,95	99,95-	0,00
9500.00.32200.00	Intérêts sur emprunt – PF	21 000,00	67 900,00	46 900,00-	0,00
9500.00.33000.00	Amortissements du PF	250 000,00	193,00	249 807,00	0,00
9500.00.33001.00	Léman – amortissement	0,00	245 973,00	245 973,00-	0,00
9500.00.42300.00	Loyers -Immeubles du PF	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00-	0,00
9500.00.42301.00	Léman – loyers	0,00	204 234,00	204 234,00	0,00
9500.00.42302.00	Avallons – loyers	0,00	243 385,50	243 385,50	0,00
9500.00.42303.00	Côte-d'Or – loyers	0,00	170 844,60	170 844,60	0,00
9500.00.42304.00	Noyers – loyers	0,00	660 954,00	660 954,00	0,00
9500.00.42305.00	Épicerie – loyers	8 400,00	8 400,00	0,00	0,00
9500.00.42306.00	Galerie – loyers	2 000,00	4 300,00	2 300,00	0,00
9500.00.42307.00	Morgins – loyers	77 575,00	44 030,70	33 544,30-	0,00
9500.00.42308.00	316-320, Route d'Hermance – Loyers	0,00	98 367,00	98 367,00	0,00
9500.00.43401.00	Léman – redevances	0,00	530,00	530,00	0,00
9500.00.43402.00	Avallons – redevances	0,00	890,00	890,00	0,00
9500.00.43403.00	Côte-d'Or – redevances	0,00	680,00	680,00	0,00
9500.00.46900.00	Subventions	120 000,00	0,00	120 000,00-	0,00
9500.00.46900.01	Dons divers	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
9505.00	Épicerie				
	TOTAL CHARGES	0,00	765,72	765,72-	0,00
9505.00.31400.00	Entretien immeubles par tiers	0,00	765,72	765,72-	0,00

TOTAL GÉNÉRAL

TOTAL CHARGES	32 087 600,00	26 483 108,67	5 776 491,33	172 000,00
TOTAL REVENUS	32 411 125,00	35 631 474,28	3 220 349,28	0,00
EXCÉDENT	323 525,00	9 148 365,61	8 996 840,61	172 000,00



TABLEAU DE BOUCLEMENT DES COMPTES 2017

COMPTE DE FONCTIONNEMENT (90)

Charges	23 881 012,64	Revenus	35 631 474,28
Amortissements	2 602 096,03		
Excédent de revenus	9 148 365,61		
	35 631 474,28		35 631 474,28

INVESTISSEMENTS NETS (910)

Investissements	2 271 660,41	Subvention d'investissements et autres recettes	56 000,00
		Transfert au patrimoine financier	0,00
		Augmentation des investissements nets	2 215 660,41
	2 271 660,41		2 271 660,41

FINANCEMENT (911)

Augmentation des investissements nets	2 215 660,41	Reprise des amortissements	2 602 096,03
		Reprise de l'excédent de revenus	9 148 365,61
Excédent de financement	9 534 801,23		
	11 750 461,64		11 750 461,64

VARIATION DE LA FORTUNE NETTE (912)

		Excédent de financement	9 534 801,23
Report au bilan	2 602 096,03	Report au bilan	2 215 660,41
Augmentation de la fortune nette	9 148 365,61		
	11 750 461,64		11 750 461,64



TABLEAUX FINANCIERS ET RAPPORT

RAPPORT FINANCIER 2017

COMMISSION « FINANCES »
RAPPORT DE LA SÉANCE DU MARDI 24 AVRIL 2018

ÉTUDE DES COMPTES DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2017

PRÉSENTS

Monsieur Antoine BARDE
Maire

Monsieur Yves GUBELMANN
Conseiller municipal/Excusé

Monsieur Giuseppe RICCIUTI
Conseiller municipal

Monsieur Pierre LINGJAERDE
Président

Madame Claudine HENTSCH
Conseillère municipale

Madame Mony SIMOS
Conseillère municipale

Monsieur Jean-Marc THIERRIN
Vice-président

Madame Anne LEBOISSARD
Conseillère municipale

Monsieur Alexandre SOUCAS
Conseiller municipal

Madame Corinne ALHANKO-BAUER
Conseillère municipale
(remplace M. Yves GUBELMANN)

Mme Florence PULIDO
Conseillère municipale

Madame Denyse BARBEZAT-FORNI
Conseillère municipale

Madame Roberta RANNI
Conseillère municipale

HORS COMMISSION

Madame Dominique LAZZARELLI
Secrétaire générale

Madame Marie DUBREUCQ
Comptable

ÉTUDE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2017

La commission des finances a procédé, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil municipal, à la vérification des comptes de la Commune pour l'Exercice 2017, ainsi qu'à l'examen détaillé du bilan et des comptes annexes (investissements, amortissements).



COMPTES DE FONCTIONNEMENT

La commission a procédé aux vérifications détaillées des comptes de fonctionnement. M. Antoine BARDE a passé en revue tous les comptes sur lesquels apparaissent des écarts par rapport au budget. Chaque écart, dépassement ou revenu non réalisé, a fait l'objet d'une explication claire et précise. La commission ayant reçu tous les éclaircissements demandés, elle constate que les comptes sont tenus avec rigueur et exactitude.

Le résultat des comptes de fonctionnement au 31.12.2017 est le suivant :

Charges	23'881'012.64 F	Revenus	35'631'474.28 F
Amortissements	2'602'096.03 F		
Excédent de revenus	9'148'365.61 F		
	35'631'474.28 F		35'631'474.28 F

LA PÉRÉQUATION

Les systèmes de péréquation sont :

LA PÉRÉQUATION FINANCIÈRE INTERCOMMUNALE SUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Répartition des impôts entre commune de domicile et commune de travail (basé sur la capacité financière).

LA PÉRÉQUATION FINANCIÈRE INTERCOMMUNALE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Transfert des ressources des communes à fort potentiel vers celles à faible potentiel de ressources.

LE FONDS INTERCOMMUNAL

Il sert au financement des investissements et dépenses de fonctionnement relatifs à des prestations de caractère intercommunal ou des prestations incombant à l'ensemble des communes. Il sert également à la prise en charge des intérêts des emprunts contractés par les communes les moins favorisées pour le financement de leurs équipements.

Le calcul de la péréquation se base, entre autres, sur :

LES REVENUS PAR RAPPORT AU NOMBRE D'HABITANTS.

LES REVENUS PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ÉLÈVES DES ÉCOLES COMMUNALES.

LES REVENUS PAR RAPPORT À L'IMPORTANCE DU DOMAINE PUBLIC À CHARGE DES COMMUNES.

LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS (ANIÈRES 33).

Au 31 décembre 2017, le montant comptabilisé pour l'année 2017 s'élève à **17'862'023 F.**



DÉTAIL DES PRINCIPALES RUBRIQUES FONCTIONNEMENT – INVESTISSEMENTS – AMORTISSEMENTS

LE FONCTIONNEMENT COMPARATIF BUDGET ET COMPTES 2017

	BUDGET 2017		COMPTES 2017	
Récapitulation générale	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	3 694 982,00	282 180,00	3 357 810,85	377 258,80
Sécurité publique	758 705,00	38 660,00	664 933,40	44 583,25
Enseignement et formation	1 019 110,00	21 600,00	885 146,17	21 600,00
Culture et loisirs	1 129 500,00	8 800,00	1 101 357,26	30 144,80
Prévoyance sociale	2 252 226,00	62 010,00	2 093 917,25	84 815,26
Trafic	1 737 015,00	71 400,00	1 181 730,09	118 918,28
Protection et aménagement de l'environnement	1 770 870,00	298 500,00	1 374 428,74	404 638,77
Finances et impôts	19 725 192,00	31 627 975,00	15 823 784,91	34 549 515,12
TOTAUX	32 087 600,00	32 411 125,00	26 483 108,67	35 631 474,28
EXCÉDENT DE REVENUS	323 525,00		9 148 365,61	

Le résultat des comptes 2017:

Total des charges	26'483'108.67 F
Total des revenus.....	35'631'474.28 F
Excédent	9'148'365.61 F

COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2017

Objets	Dépenses	Recettes
Fibre optique	663,15	–
Concept énergétique territorial	44 064,00	–
Éclairage performant des bâtiments communaux	95 887,95	–
Étude rénovation de la Mairie et de la poste	163 459,55	–
Fonds intercommunal pour le développement urbain	1 052 600,00	–
Rénovation et transformation de la caserne	18 858,95	–
Rénovation courante du groupe scolaire	39 468,95	–
Infrastructure HRRC	35 119,37	–
Zone sportive – ch. Ambys	7 283,95	–
Travaux de rénovation du FC CoHerAn	29 850,65	–
Collecteurs de drainages agricoles	327 446,41	–
Mise en séparatif du réseau de la RC d'Hermance	20 811,45	–
Étude relative à la gestion des déchets privés et d'entreprises	26 146,80	–
Piste des véhicules d'urgence		
Clos-Les-Noyers	7 922,45	–
Réfection Chemin des Assets	1 650,00	–
Renouvellement des véhicules du service technique	319 535,00	–
PDCOM d'Anières	34 690,35	–
Étude de faisabilité sur la parcelle n° 5697 / RF28, sise chemin des Clapotis n° 2	11 803,43	–
Mandat d'études parallèles concernant le futur développement de la parcelle agricole enclavée n° 5057 / Plan RF27	34 398,00	–
Fonds intercommunal pour le développement urbain	–	56 000,00
TOTAUX	2 271 660,41	56 000,00
AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS NETS		2 215 660,41
	2 271 660,41	2 271 660,41



AMORTISSEMENTS – COMPTES 2017

Fonctions	Objets	Amortissements Comptes 2017	Amortissements extraordinaires Comptes 2017
08	Club house patinoire	49 000,00	
	Rénovation local de Chevrens	11 180,00	
	Eclairage performant des bâtiments communaux	26 000,00	
	Parcelle n° 3237	0,00	1,00
	TOTAL	86 180,00	1,00
14	Camion pompiers	43 412,50	
	TOTAL	43 412,50	0,00
16	Abri « Les Noyers »	99 000,00	
	TOTAL	99 000,00	0,00
21	Transformation école	401 390,95	
	Rénovation école – 3 ^e étape	204 180,00	
	Rénovation école – travaux d'entretien	6 500,00	
	TOTAL	612 070,95	0,00
34	Subvention d'investissement infrastructure FC CoHerAN	2 985,00	0,00
	Rénovation rugby club Hermance	14 939,15	119 512,22
	TOTAL	17 924,15	119 512,22
54	T'Anières	143 080,26	
	TOTAL	143 080,26	0,00
62	Garage public Les Noyers	91 781,54	
	Champs-Lingot/Hermance/Chevrens	61 000,00	
	Place de garages	93 600,00	
	Chevrens/Courbes L 12	67 680,00	
	Trottoir rte de l'Hospice	15 180,00	
	Soutènement talus Nant-d'Aisy	5 504,93	154 136,99
	Ch. Champs-Nabez/Pont-Golettes	5 500,00	148 499,00
	Piste véhicules d'urgence – Clos-Les-Noyers	8 333,33	
	Réfection ch. de Boret	1 648,62	
	Véhicules du service technique	53 439,00	
	Réfection ch. des Assets	6 021,00	
	TOTAL	409 688,42	302 635,99
71	Vuarchets-Bassy	356 647,59	
	Assainissement ch. de Bassy	33 160,00	
	Collecteur Hutins/Chevrens	39 850,00	
	Ch. des Avallons	96 600,00	
	Rte d'Hermance lots 5 et 15	171 636,95	
	Collecteurs drainages agricoles	30 000,00	
	TOTAL	727 894,54	0,00
74	Cimetière extension	40 696,00	
	TOTAL	40 696,00	0,00
SOUS-TOTAL (331)		2 179 946,82	422 149,21
95	Immeubles patrimoine financier* (330)	245 973,00	
	Parcelle n° 1294	192,00	
	Parcelle n° 2243	1,00	
	TOTAL	246 166,00	0,00
TOTAL (330+331)		2 426 112,82	422 149,21
TOTAL ORDINAIRES + EXTRAORDINAIRES		2 848 262,03	



M. le Président, Pierre LINGJAERDE propose de passer au vote des préavis de la commission « Finances » qui seront transmis au Conseil municipal lors de sa prochaine séance, agendée le lundi 14 mai 2018, lors de laquelle il sera voté les délibérations relatives aux comptes de l'Exercice 2017.

Les comptes 2017 ont été vérifiés par la fiduciaire ACTA SA, qui a produit un rapport de révision ordinaire en date du 16 avril 2018.

Sur la base des vérifications effectuées durant la présente séance, la commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil municipal d'approuver sans réserve les comptes et de voter les délibérations suivantes :

- 1 Les comptes de fonctionnement, d'investissement, le financement des investissements, le compte de la variation de la fortune et le bilan 2017.
- 2 Les crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir, d'un montant de 2'289'404.31 F.
- 3 Le bouclage des crédits d'investissement 2017, soit:
 - Délibération N° 67 du 9 décembre 2014 ouvrant un crédit de 150'000 F pour une subvention à la commune d'Hermance pour la rénovation des infrastructures du Hermance Région Rugby Club et le montant de la dépense s'élevant à 149'452.37 F; laissant apparaître une économie de 547.63 F.
 - Délibération N° 40 du 14 juin 2016 ouvrant un crédit de 30'000 F destiné à une subvention à la commune d'Hermance relative à des travaux de rénovation des infrastructures du FC CoHerAn et le montant de la dépense s'élevant à 29'850.65 F; laissant apparaître une économie de 149.35 F.
 - Délibération N° 21 du 22 mars 2016 ouvrant un crédit de 185'000 F destiné à la réfection des chemins des Assets et Boret et, parcelles n° 5762 et 5757 – dp communaux/ Plans 40 et 39 et le montant de la dépense s'élevant à 180'650 F; laissant apparaître une économie de 4'350 F.
 - De prendre acte que l'excédent total des dépassements s'élève à 0 F et le total des économies réalisées à 5'046.98 F.

Décharge est donnée à Monsieur le Maire et à ses Adjoints pour la gestion financière de l'Exercice 2017 de la commune d'Anières.

Les membres de la commission, à l'unanimité, tiennent à relever l'exactitude des comptes communaux, leur présentation et l'Exécutif pour l'excellente tenue de la comptabilité.

Les membres de la commission remercient également l'administration communale pour son travail et son respect des budgets alloués.

Anières, le 25 avril 2018
Dominique LAZZARELLI
Secrétaire générale
Marie DUBREUCQ
Comptable



LES MEMBRES DE LA COMMISSION « FINANCES »

M. Pierre LINGJAERDE
Président

M. Jean-Marc THIERRIN
Vice-président

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI

Mme Florence PULIDO

M. Alexandre SOUCAS

M. Yves GUBELMANN

M. Giuseppe RICCIUTI

Mme Corinne ALHANKO-BAUER
(remplacement)

Mme Claudine HENTSCH

Mme Roberta RANNI

Mme Anne LEBOISSARD

Mme Mony SIMOS



ANIÈRES

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2017





LISTE DES SOCIÉTÉS

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2017

Comme à l'accoutumée, la quasi-totalité des sociétés et groupements ont été actifs durant l'année et particulièrement lors des manifestations communales. Des renseignements détaillés sont fournis par leurs rapports d'activité publiés à la fin de ce document.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Christophe CHAPOTAT, président
Case postale 67 – 1247 Anièrès
T +41 76 585 47 55

ANIÈRÈS BASKET CLUB

Kerim GERMIYANOGLU, président
60, ch. des Avallons – 1247 Anièrès
T +41 79 275 13 14
anieresbasketclub@gmail.com

ANIÈRÈS BOUGE

Claudine HENTSCH, présidente
1, ch. de Fleur d'Eau – 1247 Anièrès
T +41 79 347 60 35
claudinehentsch@me.com

ANIÈRÈS UN VRAI VILLAGE

Bernadette GRELLY, présidente
28, rue Centrale – 1247 Anièrès
T +41 22 751 27 51
bernadettegm@bluewin.ch

APEA (Association des Parents d'élèves)

Sophie MARENDAZ VUARNIER, co-présidente
2, ch. des Hutins – 1247 Anièrès
T +41 76 371 09 20
apea1247@gmail.com
Camille PIUZ, co-présidente
21, ch. de Bézaley – 1247 Anièrès
T +41 78 697 03 30
apea1247@gmail.com

ASSOCIATION DES JEUNES ANIÉROIS

Amaury GRELLY, président
28, rue Centrale – 1247 Anièrès
T +41 79 831 78 44
jeunesanierois@gmail.com

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS

Louis BOLDRINI, capitaine
(jusqu'au 31 juillet 2017)
Fabrizio MAGGIOTTO, lieutenant – commandant a.i
(dès le 1^{er} août 2017)
1, rte de la Côte-d'Or – 1247 Anièrès
T +41 79 412 62 55 / +41 22 751 26 14
commandant@pompieri-anieres.ch

FC COHERAN

Patrick BÖHLING, président
Case postale 35 – 1248 Hermance
T +41 76 376 70 96
patrick.bohling@fccohan

FORZA ANIERA

Sébastien LAZZARELLI, président
60, ch. des Avallons – 1247 Anièrès
T +41 79 375 39 19

GYMANIÈRES

Michèle BARNERAT, présidente
50, ch. des Avallons – 1247 Anièrès
T +41 22 751 24 07
gymanieres@hotmail.com

GYMKHANA D'ANIÈRÈS

Pascal PECAUT, président
64, ch. des Avallons – 1247 Anièrès
T +41 79 626 87 04
pascal@gymkhana.ch

HERMANCE RÉGION RUGBY CLUB

Jean-Baptiste CASTA, président
Case postale 22 – 1248 Hermance
T +41 79 508 34 66

LES DAMES D'ANIÈRÈS

Anne-Lise PIGUET, présidente
1, rte de la Côte-d'Or – 1247 Anièrès
T +41 22 751 17 34

PÉTANQUE D'ANIÈRÈS

Bernard FLUCKIGER, président
2, rue de l'Ancien-Lavoir – 1247 Anièrès
T +41 22 751 26 75

P'TIT RESTO ANIÈRÈS

Patricia SCHAUBENBURG, présidente
320, route d'Hermance – 1247 Anièrès
T +41 76 348 12 34
pschaubenburg15@gmail.com

SAUVETAGE D'HERMANCE

Michel VAGNETTI, président
Case postale 31 – 1248 Hermance
T +41 22 751 10 08
leman47@bluewin.ch

SENIORS ANIÉROIS

Françoise GOLAY, présidente
13A, ch. des Hutins – 1247 Anièrès
T +41 22 751 08 24
francoise.golay@gmail.com

TENNIS CLUB D'ANIÈRÈS

Patrick BELLONI, président
10, rte de la Côte-d'Or – 1247 Anièrès
T +41 22 751 27 27 – tca@tcanieres.ch

TROC

Muriel CHOLLET, présidente
50, rte de l'Hospice – 1247 Anièrès
T +41 22 751 10 32
muriel.chollet@gmail.com

VOLLEYBALL CLUB D'ANIÈRÈS

Cindy BETTEX, présidente
68, ch. des Avallons – 1247 Anièrès
T +41 79 533 58 31
c.bettex@gmail.com

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2017

GYMANIÈRES



31 JANVIER 2017

Assemblée Générale Ordinaire

27 JUIN 2017

Soirée conviviale chez les Servettaz

13 MAI 2017

Participation à la Vogue d'Anières avec un stand offrant des longeoles accompagnées de salade de pommes de terre, divers boissons et jeux de table pour jeunes et moins jeunes

29 SEPTEMBRE 2017

Soirée filets de perche au Café de la Frontière, Anières

16 JUIN 2017

Repas de fin de saison au restaurant «La Cabane du Pêcheur» à Viuz-en-Sallaz

15 DÉCEMBRE 2017

Repas de l'Escalade chez Marie Pont



ANIÈRES BOUGE

L'association Anières Bouge est heureuse de vous faire part de son rapport d'activité pour l'année 2017.

LES ENTRAÎNEMENTS « L'OXYGÈNE ET LE PRINTEMPS »

Du 26 mars au 25 juin 2017 : entraînements organisés tous les dimanches matin à 10h sous la forme de course à pied, tous niveaux et entraînements ludiques pour les enfants.

ENTRAÎNEMENTS À LA COURSE DE L'ESCALADE

Du 16 septembre au 25 novembre 2017 : entraînements organisés tous les samedis matin à 9h30 avec les enfants en présence de leurs parents. Entraînements tous niveaux. Une petite collation est offerte à l'issue de chaque entraînement.

FUNRUN

Le 24 septembre 2017 : une course organisée avec le soutien des communes du CoHerAn et Collonge-Bellerive. 167 inscrits ont pris le départ au foyer de l'Hospice général pour une boucle de presque 5 km. Un buffet pour prendre une collation à l'issue de la course était préparé par les membres de l'association. De nombreux bénévoles ont assuré la sécurité et le bon déroulement de la course.

COURSE DE L'ESCALADE

La 40^e course de l'escalade a eu lieu le 1^{er} et 2 décembre 2017. 88 coureurs inscrits toutes catégories confondues, dont 7 pour la course du Duc.

L'association a tenu le stand au village des enfants. Les jeunes participants ont été accompagnés sur la ligne de départ par les membres de l'association qui leur ont servi une collation et une boisson chaude.

DÉFI COUPE DE NOËL

Depuis mi-septembre un groupe de néo-givrés se sont entraînés régulièrement dans l'eau du lac. Le 17 décembre un groupe de 25 nageurs a participé à la coupe de Noël à Genève et un plus petit groupe a pris le départ à la coupe des glaces à Morges le 13 janvier 2018. Quelques courageux poursuivent l'entraînement en attendant les beaux jours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1^{er} mars 2018 en présence de :
Stéphanie Baron Levrat,
Marianne Storey, Véronique Villard,
Claudine Hentsch et Taf Herzi.

Les principaux objectifs de notre association sont :

- Les entraînements du printemps « l'oxygène et le printemps »
- L'organisation du FunRun
- L'organisation des entraînements de la course de l'escalade
- La participation du groupe Anières Bouge à la course de l'escalade avec la tenue d'un stand durant les courses des enfants
- Les entraînements de nage en eau froide et la participation à la coupe de Noël

Le bilan de l'année 2017 se solde par un résultat positif.

Pour le Comité
Claudine Hentsch,
présidente



SAUVETAGE HERMANCE

MEMBRES – 148 AU 1^{ER} JANVIER 2017

12 nouveaux membres dont: 5 rameurs, 6 sauveteurs et rameurs
15 membres sortants dont: 8 démissions et 1 décès



SAUVETAGE

FORMATION ET EXERCICES

5 MARS 2017

Formation remorquage au Sauvetage de Bellevue

1^{ER} AVRIL 2017

Formation sauveteurs – approche du patient/réanimation/utilisation du matériel des sacs d'intervention

15 AVRIL 2017

Formation sauveteurs – immobilisation du patient/exercice avec réanimation à l'aide du défibrillateur

22 AVRIL 2017

Formation sauveteurs – accident de plongée/extinctions: utilisation de la moto-pompe et extincteurs

7 MAI 2017

Formation pilotes et équipiers – cours sur la responsabilité des pilotes en intervention

19 MAI 2017

Exercice grandeur nature sur des recherches et bateau en feu avec les mêmes intervenants que le 20 mai

20 MAI 2017

Formation et exercice sur les accidents de plongée avec les étudiants ambulanciers de 2^e année, les samaritains, les pompiers volontaires de Corsier et Hermance, les plongeurs du CSO, la Rega, les infirmières des HUG, le SMUR, les sections de sauvetage de Bellevue et la Belotte

Au total 120 intervenants bénévoles et professionnels

30 OCTOBRE 2017

Journée motorisée organisée par la SISL à Ouchy

INTERVENTIONS

44 interventions dont:
41 matériel et 3 sanitaires.
Soit un total de 73 personnes secourues, dont 6 âgées de moins de 16 ans, 3 blessés, dont 1 cas grave avec hospitalisation. Nous déplorons le décès d'une personne.

SURVEILLANCES

80 journées de vigie assurées comprenant 2 nuits: 40 le week-end, 40 en semaine

10-11 JUIN 2017

Régate Genève-Rolle-Genève organisé par le Yacht Club de Genève

17-18 JUIN 2017

Régate du Bol d'Or organisé par la Société Nautique de Genève

24 JUIN 2017

Régate des Écoles de Voile à la Savonnière à Collonge-Bellerive

11 JUILLET 2017

Course Givaudan

12 AOÛT 2017

Grands Feux pyro-mélodiques de Genève

22 AOÛT 2017

Traversée à la nage de la rade de l'école de police

25 AOÛT 2017

Traversée du lac à la nage par 2 étudiants

17 SEPTEMBRE 2017

Escorte du bateau CGN « Le Rhône »

7 OCTOBRE 2017

Régate des Pirates du Club Nautique d'Hermance

AUTRES

1^{ER} JUIN 2017

Cérémonie au Port Noir

29 JUIN 2017

Présentation du sauvetage aux élèves de l'École d'Hermance

16 SEPTEMBRE 2017

Participation à la Journée de la Sécurité à Hermance



MANIFESTATIONS ORGANISÉES

26 MARS

10^e édition de notre loto

8 JUILLET

Intersociétés – course de rame

1^{ER} AOÛTFête Nationale – tenue de 2 stands
à Hermance

RAME

Les entraînements ont repris le 29 mars, au rythme de 2 par semaine,
soit le lundi et le mercredi soir.

Classements aux concours :

FÊTE INTERNATIONALE À SAINT-PREX

FÊTE DU PETIT-LAC À NYON

19 AOÛT

Classement général : 22^e sur 32
Rame masculine : 19^e sur 30
Concours de plongée : 22^e sur 30
Concours de soins : 21^e sur 27

26 AOÛT

Classement général : 3^e sur 6
Rame masculine : 3^e sur 6
Rame féminine : 2^e sur 3
Concours de plongée : 3^e sur 6
Concours de soins : 3^e sur 6
Course en ligne : 3^e sur 7

Nos activités sont bénévoles et nous accueillons volontiers de nouveaux membres.

Tant au niveau du sauvetage, dès 14 ans, que de la rame. Contactez la section
par mail à hermance47@bluewin.ch.

Michel Vagnetti,
président



FONDATION DU VALLON DE L'HERMANCE

**Le Conseil de fondation s'est réuni 2 fois pendant l'année.
A savoir le 16 mars et le 17 novembre 2017.**

- Les membres du Conseil de la Fondation se sont rendus dans le Vallon le 16 mars afin de constater l'état des parcelles mises à disposition de Monsieur Goumaz et entendre les explications sur les travaux effectués pendant l'année par Monsieur Chavaz.
- L'invitation d'un membre de la direction générale de l'eau (DGEau) à cette visite n'a pas eu de succès. Le but aurait été de clarifier les rôles de l'Etat et de la Fondation concernant l'entretien du Vallon.
- Nous avons été contactés à deux reprises par un garde de l'environnement de la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN) qui nous a fait part d'arbres tombés sur le chemin lors d'épisodes de grand vent. L'information a été transmise à Monsieur Chavaz qui s'est rendu sur place pour vérifier cela.
- Monsieur Masset, membre de la Fondation depuis 1984 a présenté sa démission le 2 novembre 2017. Il ne sera pas remplacé puisque la commune d'Anières est déjà représentée. Monsieur Mahnert le remplacera comme secrétaire.
- La numérisation des plans des parcelles a été effectuée et un exemplaire a été remis à la Présidente ainsi qu'aux représentants des communes. Ce travail a été offert par la commune d'Anières.
- Monsieur Jean Naef a informé la Fondation qu'il souhaitait faire don de 11 parcelles situées en France. Un plan des parcelles concernées a été remis à la Fondation et la notaire à Annemasse a été contactée par la Présidente. Il en ressort que la Fondation n'étant pas une fondation de droit public, cela engendrera des frais de donation. Cette question sera reprise en 2018.
- Il a été constaté que l'entretien des parcelles n'a pas été réalisé comme le prévoit le contrat signé par Monsieur Goumaz. Les barbelés et les ronces n'ont pas été enlevés des parcelles bordant l'Hermance. Cependant les terrains accessibles depuis la route ont été entretenus. Plusieurs pistes sont ouvertes en cas de rupture totale ou partielle du contrat avec Monsieur Goumaz mais aucune décision n'a encore été prise.
- Les chevaux sont intervenus à deux reprises pour le débardage.
- La protection civile est intervenue pendant deux journées.
- Les employés des communes sont intervenus pendant 5 demi-journées.
- Les dépenses prévues pour 2018 seront les mêmes que l'année précédente et les communes sont prêtes à reconduire leur subvention en 2018.

**Amélie Cittadini,
présidente**

SENIORS ANIÉROIS

Mesdames, Messieurs, chers membres et invités, chers amis,
Voici revenu le temps de l'assemblée générale. Certes le discours y est toujours un peu le même, mais il permet une mise au point et un nouveau départ sur de bonnes bases.

REMERCIEMENTS

J'aimerais commencer par adresser mes sincères et cordiaux remerciements à tous ceux qui nous entourent et permettent à notre Club d'exister :

- Aux membres du comité qui œuvrent tout au long de l'année et se partagent le travail pour vous concocter d'agréables moments, merci de votre amitié et de l'ambiance agréable qui règne au sien de nos réunions.
- Une mention spéciale pour Marie-Thérèse qui organise également les cours de rythmique où une quinzaine de personnes sont inscrites. A ce propos notre groupe a eu l'honneur de paraître en photo dans un journal de Taïwan aux côtés de l'ambassadeur de Taïwan en Suisse et de notre Maire. Suivait un article expliquant ce qu'est la méthode Jaques-Dalcroze et ses bienfaits pour les seniors. Il faut dire que notre professeur est originaire de Taïwan !
- Un grand merci à notre Maire, M. Antoine Barde et au Conseil Exécutif pour la généreuse subvention qu'il accorde aux Seniors Aniérois, ainsi que pour son soutien financier lors de la mise sur pied de la fête des 40 ans du Club.
- A la commune qui nous offre les trajets en car lors de nos sorties et déplacements, ainsi que la marmite pour notre fête de l'Escalade et la possibilité de passer joyeusement d'une année à l'autre le 31 décembre, sans oublier la croisière de septembre, toutes choses bien appréciées !
- Au secrétariat de la Mairie qui nous rend moult services administratifs.
- Au service technique toujours aimable et aux petits soins si nous en avons besoin.
- A Christine Chevalier, puis Dominique Lazarelli, pour le travail accompli lors de la mise sur pied de la fête des 40 ans du Club.
- Et à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre ont participé au bon fonctionnement du Club.

SITUATION DU CLUB AU 31 DÉCEMBRE 2017

Notre club comptait 52 membres, dont 7 couples.
43 membres sont actifs ou plus ou moins actifs.
9 membres nous soutiennent sans venir aux réunions ou alors 1 fois par année.
La moyenne d'âge des actifs est d'environ 78 ans.
Nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans de Ginette Valette et les 80 ans de Monique Klopmann.

SUR LE PLAN SOCIAL

Le comité s'efforce tant que faire se peut de soutenir ses membres lors de problèmes de santé, de prendre de leurs nouvelles et de partager ces informations lors de ses séances.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez ponctuellement besoin de nous, ne serait-ce que pour parler un peu et prendre un petit thé.

Je profite de ce point pour vous demander de penser à Claire Marcelin dont la maladie d'Alzheimer avance et lui rend la vie de plus en plus difficile, à Helène Doebeli dont le cancer s'est réveillé et qui souffre beaucoup et à tous ceux que les accidents, les opérations et les maux de l'âge n'épargnent pas.

SITUATION FINANCIÈRE

Comme vous avez pu le remarquer dans les rapports que nous vous avons envoyés, elle est excellente : le solde des comptes 2017 est de 560.25 F et les fonds propres s'élèvent à 7'465.25 F.

Si vous avez un soucis financier pour participer à une excursion, nous pouvons vous aider en toute discrétion, n'hésitez pas, ce serait dommage.

Comme la comptabilité ne m'effraie pas, je continuerai volontiers à tenir les comptes en 2018 si vous le voulez bien, avec l'aide de Monica si besoin est.

FGCAS ET CAD

Notre Club n'est pas très présent au sein de la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés, mais je vous informe avec plaisir que la Fédé a une nouvelle présidente en la personne de Mme Monique Häusermann, du Club de Cologny. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles activités.

J'ai assisté à l'assemblée générale du 12 avril 2017 au cours de laquelle Mme Häusermann a été élue et à la présentation du projet « communication » par Claude Maury le 19 octobre 2017. Je rappelle pour mémoire que le cheval de bataille de la Fédé pour 2017 était et est toujours la communication entre elle et les Clubs. Personne du comité n'ayant été intéressé à prendre la responsabilité de ce poste, je continue à faire le lien avec la Fédé, lien bien tenu il est vrai, car le comité n'en éprouve pas le besoin.

La seule chose qui aurait intéressé le Club n'a hélas pas pu se concrétiser. Il s'agit du cours pour créer un site internet pour le Club. Ursula Kaiser était intéressée à le suivre, mais pour 2018 il n'y a pas de cours de base mis sur pied. Ce projet est en suspens.

En ce qui concerne le CAD, notre contact est toujours M. Nicolas Rogg qui est venu assister à la séance du comité du lundi 4 décembre 2017. Le Club reçoit le journal du CAD avec le programme de ses activités, il le met à disposition des membres sur la table à l'entrée et les informe des voyages organisés. Malheureusement ces propositions, toutes intéressantes



qu'elles soient, ne rencontrent que peu d'écho à Anières, surtout au regard de la distance à parcourir pour aller au Cad ou à la Fédé au Grand Lancy.

SPECTACLES ET CONCERTS

Mme Betty Bertoncello a pris sa retraite et M. Charly Galley a pris la relève des spectacles et concerts au sein de la Fédé.

Pour le Club, ce sont Monica Mooser et Ursula Kaiser qui en assument la responsabilité et apparemment tout s'est bien passé.

ACTIVITÉS

La liste des activités 2017 sera jointe à ce rapport mais vous la connaissez par les invitations aux rencontres que vous recevez régulièrement par mail ou par courrier.

Bref résumé:

- 23 rencontres;
- 1 excursion de 2 jours dans la région des Trois-Lacs et à Soleure;
- 9 excursions ou sorties à l'extérieur (1 jour ou ½ jour);
- 5 repas au restaurant et 4 au local du Club;
- 3 films;
- 2 conférences et 1 séance de projections commentées;
- 6 visites guidées (expositions et centre Pro Natura);
- 1 séance de jeux;
- 1 récital de la chorale de l'école d'Anières;
- préparation et participation à la Vogue d'Anières avec le stand de pâtisserie;
- préparation et fête des 40 ans du Club sur 2 jours avec exposition picturale, 2 concerts, concours, apéritif dînatoire et café-croissants;
- sans compter les goûters et collations.

Je note avec plaisir que nos rencontres rassemblent de plus en plus de membres.

La Vogue d'Anières nous a permis de gagner quelques centaines de francs dont nous avons consacré une partie à un don à l'Aide Suisse Aux Montagnards et l'autre à financer la croisière du 1^{er} juin 2017.

La fête des 40 ans du Club a demandé un gros investissement de la part du comité, bien secondé par le secrétariat de la Mairie, mais il a été bien récompensé par le beau succès qu'elle a rencontré.

Un mot encore à propos des «Automnales». Cette invitation, avec transport en car, entrée, visite et repas à Palexpo est proposée par le Service de communication de Palexpo et s'adresse à toutes les personnes touchant l'AVS, pour le prix de 35 F

En 2017, nous n'étions que 7 inscrits alors qu'il en fallait 10 au minimum. Nous avons dû nous joindre au groupe de Corsier pour ne pas renoncer.

Alors 2 questions se posent pour 2018:

1 Qui est intéressé par cette proposition? S'il n'y a pas assez d'intérêt, je ne vous la soumettrai plus.

2 La proposition ne s'adressant pas seulement au Club, je demande à la Mairie de prendre le relai en envoyant une circulaire à tous les rentiers AVS de la commune et en collectant les inscriptions et les versements, pour autant qu'elle soit d'accord de diffuser cette proposition.

Je termine ce rapport en remerciant chaleureusement les membres du Club de leur fidélité qui est un puissant stimulant pour le comité, de leur amabilité et de leur ouverture, moteur de la convivialité de nos rencontres, de leur disponibilité lors de demandes d'aides ponctuelles et de leur amitié.

Je vous souhaite encore beaucoup de satisfactions lors des prochaines rencontres que le comité a mis sur pied pour vous, faites-nous aussi part de vos désirs et de vos remarques, nous en tiendrons compte dans toute la mesure du possible.

Je vous remercie.

INFORMATIQUE

Il y a actuellement 38 membres qui sont atteignables par e-mail, soit 73% du groupe. Cela facilite grandement notre travail de communication.

Dans la même optique je demande à toutes les personnes qui le peuvent de bien vouloir faire les versements sur le compte du Club par virement informatique ou postal, ce qui supprimera les frais facturés par la poste pour l'utilisation des bulletins de versements.

En ce qui concerne le site internet et comme je l'ai déjà mentionné, Ursula Kaiser s'y intéresse et les possibilités seront à nouveau examinées.

Françoise Golay,
présidente



ACTIVITÉS 2017

12 JANVIER 2017

Goûter des Rois et jeux (Trivial poursuit, Scrabble, Jass), 12 pers.

13 MAI 2017

Vogue d'Anières, stand pâtisserie tenu par le Club

26 OCTOBRE 2017

Sortie à Lausanne, Hermitage, collection Bühlrlé, repas à Morges, 18 pers.

26 JANVIER 2017

Film indien « Le lunch-box », 11 pers.

18 MAI 2017

Jardin Botanique, repas et expo A.-P. de Candolle, 8 pers.

9 NOVEMBRE 2017

Raclette d'automne, 28 pers.

9 FÉVRIER 2017

Conférence de M. Arnaud Bosch « L'épopée du tram 12 », 15 pers.

1^{ER} JUIN 2017

Croisière et goûter sur le lac Léman, 13 pers. (19 inscrites)

23 NOVEMBRE 2017

Film suisse « L'Ordre Divin », 20 pers.

23 FÉVRIER 2017

Assemblée générale avec repas choucroute, 2'026 pers.

21-22 JUIN 2017

Excursion Laténium, Neuchâtel, Papillorama, Soleure, en bateau sur l'Aar, réserve de La Sauge, Vinzel, 15 pers.

7 DÉCEMBRE 2017

Escalade, repas et fête, projections commentées, 27 pers.

9 MARS 2017

Films documentaires animaliers (le renard et le loup), 13 pers.

29 JUIN 2017

Repas d'été chez Marie-Thérèse Pictet, 30 pers.

21 DÉCEMBRE 2017

Goûter de Noël, chorale de l'école, 24 pers.

23 MARS 2017

Sortie à Vevey, musée de l'Alimentarium et du Nest, 17 pers.

14 SEPTEMBRE 2017

Croisière offerte par la Commune, 23 pers. du Club

6 AVRIL 2017

Visite du Centre Pro Natura à la Pointe à La Bise, 13 pers.

21 SEPTEMBRE 2017

Visite guidée de l'expo « Print » au MIR, goûter, 9 pers.

27 AVRIL 2017

Sortie à Martigny, Gianadda, expo « Hodler, Monet, Munch », 24 pers.

30 SEPTEMBRE - 1 OCTOBRE 2017

Fête, expo picturale et concerts pour les 40 ans du Club

4 MAI 2017

Conférence de M. Ragama « Âge d'or de l'Espagne musulmane », 16 pers.

12 OCTOBRE 2017

Visite guidée de l'expo « Le Fil d'une Passion » Pont de la Machine, goûter, 9 pers.



ANIÈRES BASKET CLUB (ABC)



L'Anières Basket Club a l'avantage de vous communiquer le présent rapport pour l'année 2017.

Etat des comptes: le bilan de l'année 2017 se solde par un résultat positif.

ENTRAÎNEMENTS ET CHAMPIONNAT AU SEIN DU GAB (GROUPEMENT AUTONOME DE BASKET)

L'ABC compte 12 membres actifs au sein du mouvement sénior et 28 enfants inscrits au sein du mouvement junior au 31.12.2017. Le club poursuit régulièrement ses entraînements le lundi soir dès 20h, le mercredi soir dès 19h30 et le vendredi soir dès 16h15 pour le mouvement junior.

Le club qui participe avec un vif intérêt au championnat organisé par le GAB (Groupement Autonome de Basket) a été promu en série B depuis septembre 2017.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COMITÉ

Lors de son assemblée générale ordinaire, les membres présents ont nommé comme président Kerim Germiyanoglu, comme Vice-président Fabien Imhof et comme Trésorier Alexandre Biemann. Le poste de Secrétaire qui était vacant a été repourvu par Marco Pulido.

OBJECTIFS 2018

Les principaux objectifs pour 2018 sont:

- La pérennité du club
- Le maintien du club en série B pour la saison 2017-2018
- Poursuivre et développer la formation des plus jeunes au basketball à Anières

L'ABC tient à remercier très chaleureusement la mairie d'Anières et l'ensemble de son personnel pour son soutien et sa collaboration depuis 8 ans.

Anières Basket Club
Kerim Germiyanoglu,
président

FC COHERAN



L'année 2017 a débutée par un travail de fond au niveau de notre charte graphique avec un nouveau logo, qui remplace celui utilisé depuis la fusion en 2009.

Outre nos activités au quotidien avec nos 300 membres dont 160 juniors, plusieurs manifestations ont été organisées durant toute l'année. Ces dernières sont un élément très important tant pour l'équilibre financier du club que pour nous faire connaître auprès des habitants des trois communes du CoHerAn.

L'année 2017 a été marquée par une nouvelle collaboration avec nos voisins du Hermance Rugby Club, avec lesquels nous avons organisé la Vogue d'Hermance au mois de juin.

Deux autres manifestations ont été coordonnées avec d'autres associations de la région :

- Notre traditionnel stand du 1^{er} août à Hermance avec le club Nautique d'Hermance.
- Un stand avec l'Anières Basket Club lors de la Vogue d'Anières en mai dernier.

Mi-octobre, nous avons organisé, en collaboration avec l'Association Suisse de Football et le soutien du Crédit Suisse, le dernier tournoi «Crédit Suisse Kids Festival» de l'année 2017, qui est mis sur pied à travers toute la Suisse. Ce tournoi a réuni plus de 600 juniors durant une journée sur notre terrain des Tattes. Quel plaisir de voir le sourire de tous ces juniors tout au long de cette journée.

D'autres manifestations ont eu lieu durant cette année 2017 :

- Notre traditionnel tournoi de l'Ascension organisé sur deux jours (mercredi soir et jeudi de l'Ascension)
- Le Coheran Football Camp, la dernière semaine des vacances avec cette année un record de participants avec plus de 70 enfants et une formidable équipe d'encadrement
- Notre repas de soutien annuel, qui a établi sa base pour la première fois à la salle communale d'Hermance, avec plus de 220 personnes présentes

Enfin, nous continuons toujours notre étroite collaboration avec le Foyer d'Anières afin de coordonner l'intégration de résidents du Foyer au sein de nos différentes équipes. À ce jour, nous avons près de 16 joueurs venant du Foyer. Nous souhaitons remercier la commune d'Anières pour son soutien dans ce projet, qui facilite ainsi l'intégration de ces personnes dans la vie de notre région.

En conclusion, nous souhaitons remercier les nombreuses personnes qui suivent nos équipes sur les différents terrains du canton de Genève durant toute l'année ainsi que lors de nos nombreuses manifestations. Merci également à nos fidèles partenaires avec qui nous travaillons année après année et qui nous soutiennent dans notre développement.

Un immense remerciement également aux trois communes du CoHerAN pour leur soutien ainsi qu'aux personnels administratifs des trois communes pour leur aide tout au long de l'année.

FC Coheran
Patrick Böhling, président

Une passion, trois communes, un seul club
www.fccoheran.ch



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEA)

29 AOÛT 2017

«Café-croissants» proposé et offert dès 8h le jour de la rentrée scolaire, pour accueillir les nouvelles familles et retrouver les connaissances.

29 NOVEMBRE 2017

Réunion A.P.E établissement scolaire (Corsier, Hermance, Jussy).

13 MAI 2017

Vogue d'Anières : organisation d'un rallye pour les enfants le samedi matin.

1^{ER} SEPTEMBRE 2017

«Apéro de rentrée» dans le préau de l'école pour accueillir les nouvelles familles et retrouver les connaissances.

9 DÉCEMBRE 2017

«Fête de l'Escalade»: En collaboration avec la Mairie : organisation du cortège et du concours de déguisement dès 18h.

31 MAI 2017

Réunion A.P.E établissement scolaire (Corsier, Hermance, Jussy).

21 OCTOBRE 2017

«Croque-pommes»: distribution gratuite de pommes aux élèves durant la récréation.

27 JANVIER 2017

«Croque-bananes»: distribution gratuite de bananes aux élèves durant la récréation.

23 JUIN 2017

«Croque-abricots»: distribution gratuite d'abricots aux élèves durant la récréation.

10 NOVEMBRE 2017

L'Assemblée Générale combinée avec l'AG du P'tit Resto.

8 AU 12 MAI 2017

Organisation de «La semaine sans écran 2018» avec la collaboration des A.P.E de Corsier et Hermance.

30 JUIN 2017

«Promotions»: organisation du traditionnel lâcher de ballons.

Durant toute l'année:

- Initiation aux échecs pour les degrés 5P à 8P.
- Plusieurs réunions avec la Mairie et les autres associations du village concernant l'organisation de la «Vogue d'Anières».
- Plusieurs réunions du comité.

Pour le comité,
Sophie Marendaz Vuarnier et Camille Piuz

FONDATION AUX CINQ COLOSSES



Les inscriptions des habitants d'Anières ont totalisé 231 journées d'accueil sur les 3'265 du foyer Aux Cinq Colosses pour 2017.

Les caractéristiques des personnes âgées qui ont fréquenté le foyer ne diffèrent pas des moyennes des autres communes entre Arve et Lac.

A SAVOIR :

63% SONT DES FEMMES ; 37% DES HOMMES (EN AUGMENTATION CONSTANTE)

73% SONT ÂGÉS DE PLUS DE 80 ANS

46% VIVENT SEULS (EN DIMINUTION, DÉMONTRE UNE PLUS GRANDE DÉPENDANCE)

LE FOYER DE JOUR

Il est destiné aux personnes âgées fragilisées par la maladie, la solitude... il permet aux aînés qui habitent à Genève dans les communes situées entre Arve et Lac de :

- rester chez elles ;
- créer des liens, voir du monde ;
- participer à des activités ;
- manger en compagnie ;
- trouver du soutien selon leurs besoins ;
- et d'accorder du répit à leurs proches.

Le foyer est ouvert du lundi au vendredi et pouvons accueillir jusqu'à 15 personnes par jour. Nous proposons diverses activités culturelles, ludiques et mobilisatrices en essayant de répondre aux attentes et aux envies de chacun.

Nous disposons d'un grand jardin où les bénéficiaires peuvent prendre le soleil, se promener et observer gambader nos poules !

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE :

Entre 8h00 et 9h15, notre chauffeur passe chercher chacun de nos bénéficiaires à son domicile.

En arrivant « Aux Cinq Colosses », nous prenons le déjeuner tous ensemble.

Par la suite, une activité est proposée jusqu'à la fin de la matinée où nous prenons un apéritif en découvrant et en partageant autour des nouvelles du monde.

Nous passons ensuite à table pour le dîner.

Après cela, un temps pour se reposer ou libre est proposé.

L'après-midi, une deuxième activité est proposée jusqu'à l'heure du goûter où nous prenons une collation.

Finalement, à 16h00, notre chauffeur fait une tournée pour raccompagner chaque bénéficiaire chez lui.

Pour plus d'informations le rapport annuel se trouvera sur notre site internet dès mi-avril. Et il est toujours possible de venir visiter ou de prendre contact avec nous.

LES POINTS FORTS EN 2017

Création d'une page Facebook
<https://www.facebook.com/5Colosses.Seymaz.ch>

- Des sorties extraordinaires : croisière sur le Léman – lac de joux et jura parc – Evian jardin des 5 sens.
- Inviter les proches-aidants de nos bénéficiaires. Une semaine de partage autour de repas que nous confectionnons.
- Collaboration avec diverse école dans la formation : animateur socio éducatif (ASE), animateur socio-culturel (HETS), infirmier (HEDS), maturité professionnelle (ECG) offre de place de stage et nous accueillons également un civiliste tout au long de l'année.
- Engagement d'une apprentie ASE
- Et bien sur l'accueil au quotidien de nos bénéficiaires, plus de 3'000 journées en 2017.

Christophe Peccoud,
responsable
Emmanuelle Gentizon Salgues,
directrice



ASSOCIATION VOLLEYBALL CLUB ANIÈRES

LES ANCRS

Le club de volleyball d'Anières est heureux de pouvoir fonctionner avec la présence régulière de membres d'Anières, Hermance, Corsier, Vésenaz, Veigy, Chêne-Bougeries, et toute l'équipe a beaucoup de plaisir à se retrouver chaque semaine les mardis soirs entre 21h et 22h30 dans la salle communale d'Anières.

LE CLUB SE COMPOSE DE :

• UN COMITÉ

une présidente (Cindy Bettex),
un comptable (Steve Auberson)
et une secrétaire (Sylvie Monney),
tous trois également joueurs-ses

• 16 MEMBRES

6 femmes et 10 hommes

Notre équipe est dite « relax-mixte », et c'est dans cette catégorie que, depuis cette saison, nous participons au championnat relax de volleyball. Nous souhaitons maintenir cette participation pour l'année prochaine car ce tournoi nous permet de nous confronter à d'autres équipes, de progresser et d'apporter de nouvelles rencontres sportives, dans une ambiance toujours sympathique et fair-play.

Notre équipe a accueilli cette année 3 nouveaux membres et nous sommes toujours ouverts à de nouvelles adhésions, notamment à celles de femmes pour compléter les effectifs.

Grâce au soutien financier et logistique de la commune d'Anières, nous avons pu, pour cette saison :

- Maintenir une cotisation annuelle très abordable.
- Faire l'acquisition de T-shirts pour notre participation au championnat.
- Acquérir de nouveaux ballons qui ont remplacé ceux arrivés en bout de course.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous et/ou venir assister à l'un de nos entraînements !

Pour le Comité,
Cindy Bettex



ASSOCIATION « ANIÈRES, UN VRAI VILLAGE »

Le comité s'est réuni 6 fois depuis la dernière AG.

Préparation et participation avec les autres associations et la Commune de la Vogue d'Anières, ainsi qu'aux Caves Ouvertes 2017 avec notre stand café-pâtisserie. Le bénéfice a été partagé avec l'association Kaicedra.

SUIVI DU PYLÔNE GAILLE

SUIVI DU TERRAIN BACHOFEN

Suite à la votation négative du Conseil municipal de reprendre les discussions avec M. Bachofen, nous avons organisé une séance d'information le 31 août, afin que tout un chacun puisse être informé et poser des questions directement à M. Bachofen. Cette séance a eu lieu le 31 août et a réuni une quarantaine de personnes très intéressées.

SUIVI DU PROJET DÉCLASSEMENT ET ÉTUDE DU POTENTIEL DE CONSTRUCTION SUR 28'260 M², TERRAIN FAMILLE GAVILLET

Nous avons participé à une réunion le 20 mars 2017. Depuis, notre présence n'a plus été requise. En tant que participants aux premières réunions, nous attendons toujours d'être tenus au courant de l'évolution du projet, afin de voir s'il sera tenu compte de l'axe de notre opposition.

SUIVI DE NOTRE OFFICE POSTAL

Après une récolte de signatures fructueuse, nous avons remis notre pétition, avec 2'251 signatures, le 10 avril 2017, à la présidente du Conseil. Depuis nous suivons de près le dossier.

Pour le Comité,
Bernadette Grelly,
Ghislaine Jacquier



ASSOCIATION DES JEUNES ANIÉROIS

VOGUE D'ANIÈRES

- Stand «Anières' Beach» dans le cadre de la Vogue d'Anières sur le thème de la plage
- Bar à cocktails, tournois de Beer-Pong, musique sur le stand par Dj LossLess (David Arnaud)
- Organisation de l'animation musicale de la grande scène à la demande de la commune d'Anières:
Dj Mitch, Mawgajo, DJ COOL

Durant la soirée, la commune d'Anières a exprimé son mécontentement quant au style de musique diffusé par DJ Mitch et ses collaborateurs. Après quelques différents, nous avons malheureusement décidé que nous n'accepterons pas de nous occuper de la musique de la scène principale pour la prochaine édition.

LE BEFORE EST DANS LE PRÉ

Événement qui s'est vu annulé suite à un souci d'organisation. A cause d'une mauvaise communication au sein du comité, nous nous sommes mal compris sur le prêt du champ.

DISCO VIN CHAUD

- Événement organisé sur la Patinoire d'Anières, soirée de clôture de cette dernière.
- Vin chaud préparé et vendu par l'Association des Jeunes Aniérois.
- Dj LossLess (David Arnaud) avec le thème DISCO.
- Bon retour, beaucoup de participations d'enfants comme d'adultes.

ACQUISITION DE MATÉRIEL

- Ayant acquis un petit stock de matériel, l'AJA a décidé de mettre ce dernier à disposition de ses membres. Le prêt est donc gratuit et nécessite une caution.
- Lumières, machine à fumée et machine à bulles – Caution de 200 F
- Tables de Beer-Pong (3 à dispositions) – Caution de 100 F par table

La caution sera rendue si aucun dommage n'a été effectué. Dans le cas contraire, nous ne garderons que le montant de la réparation.

T-SHIRTS

Nous avons aussi fabriqué, en collaboration avec l'association SEFRA (Brésil), des T-shirts, afin de compléter nos premiers T-shirts en prévision du festival 2018.

COMPTES 2017

Bilan à la fin de l'année 2017:

• En caisse	1'437,80 F
• Banque	2'701,10 F
• Total	4'138,90 F

LANCEMENT DU PROJET AJAFEST

Le comité de l'AJA ainsi que ses membres ont décidé d'organiser le festival «AJAFEST» les 3 et 4 août 2018.

Pour le Comité,
Amaury Grelly

P'TIT RESTO

MEMBRES DU COMITÉ :

Patricia Schauenburg

Isabelle Marti

Marie Dubreucq
Mairie d'Anières,
trésorière du P'tit Resto

Valnice Nobre Comisso
« Adriana »,
aide-cuisinière du P'tit Resto

Marie-Luce Tovano,
aide-cuisinière du P'tit Resto

Sandra Leu

PRÉSENTS :

Sophie Marendaz

Jenny Cattaneo

Coralie Courchet

Louise Baradi

Sonia Ryser

Veronica Baez

Camille Piuze

Diane Raman

Marlise Voegel

Elisabeth Bery

Claudine Hentsch

EXCUSÉS :

Antoine Barde,
Maire

Caroline Benbassat,
Adjointe

Marie-Luce Tovano,
aide-cuisinières du P'tit Resto

Marie-Noëlle Clemente,
responsable du GIAP
et les Animatrices

Marc Cheveau,
Régéservice, devenu Eldora

Nicole Elliott,
directrice école d'Anières

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture
- Rapport d'activité du Comité 2016/2017
- Présentation des comptes pour l'année 2016/2017
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Acceptation du procès-verbal de l'AG du 10 novembre 2016
- Révision des statuts et acceptation
- Élection du nouveau Comité
- Élection des vérificateurs des comptes
- Divers

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Présidente, Mme Schauenburg prend la parole et déclare l'Assemblée Générale ouverte. Elle remercie Mme Charlotte Grobet, Présidente sortante au 30 juin 2017, membre et très engagée durant de nombreuses années. Elle remercie la Commune pour son constant soutien au P'tit Resto ainsi que M. Cheveau, excusé ce jour, de chez Eldora pour son implication. Elle remercie également les membres de l'APEA pour avoir accepté que l'AG du Comité du P'tit Resto se tienne juste après celle de l'APEA. En effet, depuis quelques années, de moins en moins de personnes sont présentes à l'AG et la plupart du temps, seuls les membres du Comité, le responsable du fournisseur des repas et quelques parents membres de l'APEA y participent. Etant donné que nous avons l'intérêt de nos enfants à cœur, il semblait intéressant d'organiser les deux événements successivement. Cela souligne la difficulté de recruter de nouveaux membres à laquelle le Comité a dû faire face depuis plusieurs années et qui explique que très peu d'actions aient été entreprises en 2016-2017. Il manque cruellement des parents qui seraient prêts à s'engager afin de mener des actions plus intéressantes, c'est pour cela que nous avons modifié les statuts afin d'ouvrir l'association aux parents d'anciens élèves de l'École d'Anières.



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ 2016/17

- Tout au long de l'année, une collaboration quotidienne s'établit entre les membres du Comité sur place, les parents, l'équipe du GIAPP et le traiteur.
- Participation aux séances d'organisation de la Vogue d'Anières.
- En décembre 2016, le P'tit Resto, grâce à la générosité d'Eldora, a offert la soupe de l'Escalade qui a été dégustée au P'tit Resto par tous les enfants présents ce jour-là et Le P'tit resto a financé l'achat des deux Marmites de l'Escalade.
- Vogue d'Anières en mai 2017 en partenariat avec l'APEA avec préparation d'une salade de fruits.
- En septembre 2017, une petite enquête de satisfaction auprès des enfants a été réalisée par Mme Schauenburg qui a déjeuné au P'tit Resto.
- En avril 2017, le Comité a financé l'achat des chocolats pour la chasse aux œufs au GIAP.
- En juin 2017 deux membres du comité ont aidé au pique-nique pour les enfants du P'tit Resto à l'extérieur.
- Durant l'année, le Comité a rencontré le GIAPP pour réorganiser la distribution des repas et l'évaluation des objectifs proposés.
- La Présidente a rencontré le Maire pour le tenir à jour de l'activité du Comité. Elle a aussi rencontré Mme Odier, juriste à la Mairie qui l'a aidée pour la modification des statuts.
- Adriana et Marie-Luce ont également rencontré Mme Odier pour évoquer le problème de la capacité d'accueil devenue trop limitée ainsi que le nettoyage de la salle. Le roulement entre les services a été augmenté.



PRÉSENTATION DES COMPTES POUR L'ANNÉE 2016/2017 ET RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Mme Marie Dubreucq (m.dubreucq@anieres.ch) s'est occupée des comptes pour la Mairie et nous la remercions pour son excellent travail.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Mmes Bery et Baez pour avoir révisé les comptes.

Nous remercions également le comité pour leur collaboration et la maîtrise des dépenses ainsi que la commune d'Anières et M. le Maire, Antoine Barde.

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE DES COMPTES, MMES BAEZ ET BERY

Lecture du rapport par Mme Baez

« En notre qualité de contrôleuses aux comptes de l'Association du P'tit Resto d'Anières, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2017. »
Nous avons procédé à plusieurs vérifications soit :

- Analyse critique du bilan et du Pertes et Profits.
- Vérification par sondages des entrées/sorties caisse.
- Vérification par sondages des entrées/sorties banque (cpte BCGe et compte postal).
- Vérification de l'imputation dans les comptes de produits et charges.
- Revue des pièces justificatives et vérification de la comptabilisation dans les comptes de Pertes et Profits.

Nous avons constaté :

- Que la comptabilité était régulièrement tenue et bien présentée.
- Que le bilan et le compte d'exploitation concordaient avec le grand-livre.

Sur la base de cet examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis. Nous remercions la trésorière pour la bonne tenue des comptes.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les comptes 2016-2017.

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 10 NOVEMBRE 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

RÉVISION DES STATUTS ET ACCEPTATION

Il est discuté de la modification des statuts afin d'ouvrir le Comité aux personnes qui n'ont pas ou plus leurs enfants au P'tit Resto.

La révision des statuts est acceptée à l'unanimité.

ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ

Mme Schauenburg a repris seule la présidence du Comité du P'tit Resto et si aucune objection, elle accepte de continuer un an encore.

Aucun nouveau membre ne s'est présenté, le Comité actuel doit rester actif ; il se compose jusqu'à la fin de l'année de Mmes Leu, Commisso, Tovano, Marti et Schauenburg.

La réélection du comité est acceptée à l'unanimité.

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Mmes Bery et Baez se proposent pour le prochain exercice et nous les en remercions.

DIVERS

Plusieurs parents aimeraient que les menus soient affichés.

Cette année, le comité espère pouvoir s'investir dans l'organisation de l'Escalade et de la chasse aux œufs, ainsi que dans la réalisation d'une enquête de satisfaction.

Il est toujours nécessaire de trouver des solutions pouvant garantir la pérennité du P'tit Resto. Les idées évoquées pour trouver de nouveaux membres sont : communication aux parents pour trouver de nouveaux membres (journal d'Anières, lettre accompagnant les factures) et l'organisation d'un repas portes ouvertes pour les parents. Participer au café organisé par l'APEA à la rentrée scolaire et la réunion des 1P en début d'année scolaire.

Pour le Comité,
Patricia Schauenburg



PÉTANQUE D'ANIÈRES

2017, bien que calme, ne fut pas dépourvu de bons résultats;
son effectif est de **28 MEMBRES**.



Monsieur le Maire,

Lors des nombreux concours régionaux et intercommunaux auquel elle a participé, la Pétanque d'Aniès peut se targuer de ses excellents résultats. Sa participation enthousiaste a été naturellement remarquée tout comme notre présence en finale des-dits concours.

L'assemblée générale qui se tient maintenant début décembre de l'année en cours, a pu relever un bilan en bonne santé, et ceci, entre autres, grâce à l'organisation de notre traditionnel tournoi de Jass de la fin-janvier, et de notre concours annuel le « Grand Prix d'Aniès » qui a désormais lieu tous les samedis de la Pentecôte, lequel a été couronné de succès.

Le Midi de la France fut cette année notre lieu de détente du « Jeûne » et a été fêté comme il se doit et agrémenté de nombreuses visites.

Nos vifs remerciements aux dirigeants de la Commune, pour leur soutien qui, comme chaque année, permet à notre petite société d'évoluer parmi les grands.

En vous réitérant tous nos remerciements pour l'engagement que vous exprimez pour faire vivre notre village, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, nos sincères considérations.

Bernard Fluckiger,
président



HERMANCE RÉGION RUGBY CLUB

Comme à son habitude, le Hermance Région Rugby Club a été très actif durant l'année 2017. De nombreuses manifestations ou participations à des manifestations, nous ont permis de faire connaître ce sport à des jeunes qui ont pu venir essayer lors de journées portes ouvertes ou durant la Semaine sans écran.



Notre traditionnel repas de soutien a cette fois eu lieu un 1^{er} avril ! 160 personnes se sont réunies dans la charmante salle communale de Corsier. Ce fut un très beau moment de convivialité, d'échanges ainsi qu'une très belle fête.

Le HRRC a participé au magnifique 1^{er} août d'Anières en assurant son traditionnel stand de raclette animé par une fine équipe, tout en assurant un service irréprochable.

Côté sportif, une transition dans l'effectif de joueurs et du staff amènera le HRRC à terminer le championnat LNA à la 6^e place. Le HRRC ne se qualifiera donc pas, depuis de nombreuses années, pour les phases finales. Suite au départ de notre entraîneur principal, deux nouveaux entraîneurs nous ont rejoint pour la saison 2017/2018.

L'école de rugby a entamé la saison avec un encadrement complet ce qui a permis de prendre en charge sans difficultés les 110 joueurs toutes catégories confondues.

L'objectif d'engager les éducateurs à poursuivre leurs formations J+S (jeunesse et sport) est atteint. A ce jour, le club peut compter sur deux experts et huit moniteurs, ayant suivi avec succès tout au long de la saison des formations dispensées à l'école fédérale de sport à Bienne.

L'école de rugby évolue avec sept catégories allant des moins de six ans au moins de 18 ans.

Tous les tournois fédéraux et cantonaux ont été honorés selon les directives de la fédération, ce qui a occasionné plusieurs déplacements en autocar durant la saison. Si cette saison le club n'a pas pu prétendre aux premières places en fin de championnat, il peut être fier de rester dans les groupes de tête et ceci dans les catégories allant du U6 à U14. La relève s'organise et les futurs grands Dragons promettent beaucoup de succès dans le futur !

Pour des raisons d'effectifs, le club s'est associé dans les grandes catégories avec des clubs de l'association genevoise. Cette entente s'est bien déroulée, ce qui a permis aux jeunes de participer au championnat dans de bonnes conditions.

Dans le cadre transfrontalier, le club a également participé, à plusieurs tournois départementaux en Haute-Savoie, ce qui lui permet de maintenir ses relations sportives avec les clubs de proximité sur France.

Le comité continue ses efforts autour du projet 2021 qui a toujours pour objectifs d'assurer son rôle de club, le plus titré du championnat LNA, de renforcer l'école de rugby, d'entretenir ces belles installations, de proposer des initiations en milieu scolaire et préparer comme il se doit la célébration du 50^e anniversaire du HRRC en 2021.

AUJOURD'HUI LE CLUB COMPTE PLUS DE 250 MEMBRES ACTIFS DONT ENVIRON 110 JEUNES DE MOINS DE 18 ANS.

Jean-Baptiste Casta,
président HRRC

TENNIS CLUB D'ANIÈRES



Durant cette année 2017, plusieurs événements ont été reconduits comme les traditionnels rencontres d'interclub durant le mois de mai, le tournoi parents-enfants pour la seconde fois, les stages d'été et le classique tournoi pour les enfants de l'école de tennis à fin juin et à Noël. Quant aux nouveautés, elles ont touché les enfants, puisque nous les avons emmenés durant un après-midi au Geneva Open pour voir en « vrai » les joueurs professionnels à l'occasion du tournoi ATP. Nous avons également mis en place pour tous nos membres un cours de conditions physique durant la période mai-juin et septembre-octobre.

Sur le plan sportif, les 3 équipes d'interclub élites ont rempli leur mission, puisqu'elles se sont maintenues dans leur ligue respective et nous avons même fêté la promotion de notre équipe féminine élite de 2^e en 1^{re} ligue, bravo à elles. En résumé, nous avons une équipe féminine élite en 1^{re} ligue, une équipe homme élite en 1^{re} ligue et en 2^e ligue, ainsi qu'une équipe hommes jeune-sénior en 2^e ligue.

Nous avons également étoffé nos équipes de juniors d'interclubs avec 2 nouvelles pour un total de 3, ce qui nous réjouit évidemment de voir l'engouement des jeunes pousses pour la compétition. A cet effet, le trend est en plein essor avec une équipe de plus pour l'année prochaine déjà inscrite.

Du point de vue de la gestion, nous saluons l'arrivée d'un nouveau trésorier en la personne d'Alberto Osorio, qui a permis de combler ce poste vacant depuis une année. La borne extérieure quant à elle continue à être remaniée pour offrir encore plus de fiabilité et de simplicité pour les réservations.

Nous avons maintenu inchangé les cotisations pour l'ensemble des membres, car notre souhait a toujours été celui d'accroître le nombre de membres plutôt que d'augmenter les tarifs des abonnements. A ce sujet, la croissance positive de l'année passée se confirme cette année également puisque nous comptons 307 membres par rapport à 292 en 2016 et 269 en 2015. De plus, nous assistons à une stabilisation du nombre d'enfants/juniors, 135 par rapport aux 137 en 2016.

Comme indiqué ci-dessus, les activités liées aux enfants ont rencontré une demande toujours aussi soutenue. En effet, grâce à l'enthousiasme de Rosmarie Mettler en collaboration avec notre professeur, Jérôme Ferrari, a permis la tenue tout au long de la saison des cours collectifs pour les enfants ponctués des tournois du mois de juin et celui de Noël renommé tournoi de l'Escalade. Les stages d'été enfants et adultes ont eux aussi rencontré le succès qu'ils méritent et ont tenu notre équipe bien occupée.

Pour terminer, un grand merci aussi à tous nos membres ainsi qu'à ceux qui s'investissent bénévolement pour le Tennis Club d'Anières, club qui reste attrayant et actif dans le microcosme du tennis genevois.

Nous profitons de l'occasion pour renouveler notre demande d'heures supplémentaires durant la saison d'hiver. Nous sommes conscients que nous ne sommes pas les seuls utilisateurs de la salle de gym mais en tant que plus grande association de la Commune.

Nous espérons que notre demande sera prise en compte car nous arrivons déjà à saturation et n'avons pas pu accepter toutes les demandes l'hiver passé, ce qui sera de nouveau vraisemblablement le cas l'année prochaine.

Nous insistons sur le fait qu'il est de la responsabilité de notre association, avec l'aide de la Commune de maintenir à tout prix cette qualité d'enseignement, voire même de l'augmenter pour permettre à celles et ceux qui souhaitent faire de ce loisir leur sport et de continuer de progresser. A ce sujet, nous avons mis en place cette année pour la première fois une cellule complétion avec une heure supplémentaire de cours pour ce groupe financé à moitié par le club pour qu'ils puissent se donner les moyens de leur ambition.

**Patrick Belloni,
président**

IMPRESSUM

Edité par

Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45
www.anieres.ch
info@anieres.ch

Impression

ATAR
Tiré à 60 exemplaires
Imprimé sur papier offset 100 gr
certifié FSC

Concept et design

S agence, Genève

Gestion et coordination

Marcela Apothéloz

Photos

Concours photo amateur
de la commune d'Anières 2017:
Couverture – Martine Dawn Thibaut
Page 2 – Philippe Gaillard
Page 4-5 – Loris Hoffmann
Page 60-61 – Valentine Ivanoff
Page 82-83 – Charles Marchant
Manifestations communales:
Marc Guillemin, Vincent Pécaut,
Bertrand Liévaud, Albert Maurhofer,
administration communale



Route de la Côte-d'Or 1
CH - 1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
info@anieres.ch

ANIERES.CH